



Aujourd'hui: le temps sera souvent très nuageux et les faibles pluies, d'abord isolées, pourraient devenir plus nombreuses.

Demain: au début encore très nuageux avec quelques précipitations. Puis, diminution de la nébulosité.

Lac des Brenets 747,36 m					Lever Coucher
Lac de Neuchâtel 429,16 m	11°	5°	1300 m		6 h 44 17 h 52
					16 h 14 2 h 06

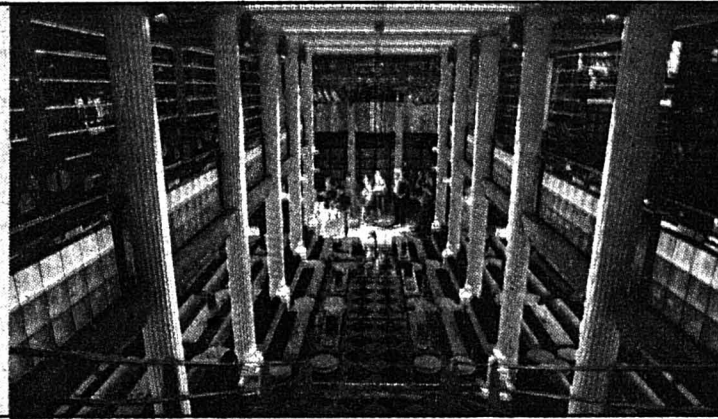
Fête à souhaiter mercredi 11 octobre: Firmin

Cesar's ouvre-toi!

Après des années de vaine attente, une première discothèque ouvre ses portes à La Chaux-de-Fonds. Un modèle du genre en Suisse. Ultra-sophistiqué dans son équipement, ce temple de la musique conçu dans une architecture admirable branchera la jeunesse de toute la région. Un événement.

Vu de l'escalier, la « nef » qui conduit au « chœur », la piste de danse.
(Photo Impar-Gerber)

► 19



L'Impartial

OPINION

L'amour au kilo...

Dans le rapport prix-qualité, un nouveau-né est vraiment imbattable. De la conception jusqu'à la distribution en passant par la gestation il ne coûte rien. Tout le monde peut faire des enfants, sans autres limitations que les seules lois de la nature.

Et ensuite?

Ensuite ça taxe, alors là vous pouvez laisser tourner le compteur si, un jour, la curiosité vous prend de calculer le prix du bonheur car enfin, c'est bien une des finalités de la vie, le bonheur, non?

C'est au détour de la lecture d'un budget cantonal que je suis tombé nez à nez sur un chiffre, source de ces quelques réflexions qui ont failli m'entraîner à assimiler un enfant à une marchandise pour tenter une approche économique du prix du bonheur.

Plus précisément combien coûte la lente remontée de l'enfer du malheur?

La panoplie des psy et toute la corporation des travailleurs sociaux vous diront, avec raison, que le sauvetage d'une jeune vie à la dérive mérite tout ce qui est nécessaire attendu que l'essentiel a manqué, c'est-à-dire l'amour et la tendresse de quelqu'un à défaut des parents.

Cette nourriture affective est aussi nécessaire que boire et respirer tant il est vrai qu'un nouveau-né peut dépérir et mourir faute d'un petit câlin de temps à autre.

Un jour, ce grave manquement, qui n'est régi par aucune loi ni aucun règlement, au contraire du temps de stationnement d'une voiture sur un parking, ce manquement occupe un poste au budget de l'Etat.

Dans un établissement spécialisé, l'assistance à un adolescent en perdition coûte 300.000 francs par année. Trois millions pour dix à quinze pensionnaires et des résultats aléatoires.

Je n'insiste pas, je sais combien peut sembler monstrueuse l'approche économique d'un problème social si en plus on le pose en termes de rendement.

Ce que je voudrais simplement confronter c'est la dramatique disproportion qui existe entre l'assistance consentie pour un cas social grave et le rien, le néant, le chapelet de refus auquel se heurte un jeune qui ne pose pas de problèmes à la société mais qui est confronté à des problèmes financiers pour entreprendre des études, par exemple, ou plus prosaïquement pour s'installer comme artisan ou monter un petit commerce.

A se demander si parfois il ne vaut pas mieux mal tourner pour obtenir le minimum d'aide qu'on vous refuse quand vous ne posez pas de problèmes...

Gil BAILLOD

La révolution thatchérienne va trop loin

Congrès des conservateurs britanniques

Le congrès annuel des conservateurs britanniques s'est ouvert mardi à Blackpool, dans le nord-ouest de l'Angleterre, dans un contexte difficile: le gouvernement de Margaret Thatcher a atteint une impopularité record, la livre sterling s'effondre et les députés tories eux-mêmes, pourtant disciplinés, commencent à trouver que la «révolution thatchérienne» va trop loin.

Ce qui n'a pas empêché le premier ministre de tenir le genre de discours à la fois musclé et volontariste qu'elle affectionne: «L'économie est plus forte que jamais. Le niveau de vie est plus haut que jamais», a-t-elle martelé lundi soir lors d'un dîner réunissant son «staff» électoral.

«Ce n'est pas le moment de se tracasser ou de méditer sur les sondages. Ce n'est pas le moment d'être timoré. Le combat est en cours», a lancé sur le même ton le président du parti tory, M. Kenneth Baker. Lors des prochaines élections législatives (en 1992), a-t-il ajouté, les électeurs auront le choix entre «une Grande-Bretagne conservatrice forte et une Grande-Bretagne socialiste faible».

Mais les quotidiens britanniques mardi jouaient les trouble-fête et insistaient pour leur part sur la mauvaise tenue de la livre

sterling. «Les Tories se réunissent à Blackpool alors que la bourse et la livre s'effondrent», titrait le Times de Londres.

La livre s'est en effet effondrée sur les marchés étrangers après les informations du week-end dernier faisant état d'un désaccord opposant Margaret Thatcher et le Chancelier de l'Echiquier, Nigel Lawson. Ce dernier est en effet favorable à une augmentation des taux d'intérêts pour soutenir la livre et la politique anti-inflationniste du gouvernement.

Ce qui n'a pas empêché Mme Thatcher de défendre la décision de M. Lawson lors du dîner de lundi: «La hausse des taux d'intérêt était nécessaire et ce gouvernement fait toujours ce qui est nécessaire et l'a toujours fait».

L'augmentation des taux d'intérêt décidée par M. Lawson à la suite des hausses adoptées



Mme Thatcher a atteint une impopularité record.

(Photo AP)

par cinq pays européens dont la France et la RFA est la 11ème depuis juin 1988.

Si elle rend la livre plus attrayante pour les investisseurs étrangers, elle a en tous cas

considérablement augmenté les traites des ménages endettés pour payer leur logement. Ce qui s'est traduit par une nouvelle baisse de la cote de popularité de Mme Thatcher.

Les plus récents sondages montrent en effet que les conservateurs ont désormais de sept à 11 points de retard sur les travaillistes.

(ap)

Le HCC est prêt!

Que de buts aux Mélézes



Le gardien Challandes (lire en page 16) sera le dernier rempart des Montagnards cette saison. (Lafargue-a)

SPORTS 13 - 15 - 16

«Nous ne nous endormons pas»

RDA: amorce de dialogue

Après une manifestation qui a réuni 70.000 personnes lundi soir dans les rues de Leipzig sans que la police n'intervienne, un début de dialogue semblait se nouer mardi en RDA entre les autorités et l'opposition, avec la participation de l'église luthérienne.

Par ailleurs, le Bureau politique du Parti devait tenir mardi soir sa première réunion hebdomadaire depuis les importantes manifestations qui se sont déroulées dans plusieurs villes du pays et notamment à Leipzig, Dresde et Berlin.

Ces manifestations semblaient avoir ouvert les yeux des autorités sur l'ampleur du malaise. Un dialogue s'est amorcé entre les contestataires et le pouvoir, par l'entremise de l'Eglise autour de laquelle une partie de la contestation s'est organisée et qui semble appelée à jouer un rôle croissant.

Toutefois, le directeur adjoint de la Fédération des églises luthériennes, Manfred Stolpe, a démenti les informations diffusées par une radio ouest-allemande selon lesquelles des pourparlers se seraient engagés à un

haut niveau entre des responsables ecclésiastiques et les autorités. Il y a des «groupes de travail» qui existent à plusieurs niveaux et qui discutent de la situation actuelle, a-t-il toutefois admis. «Nous ne nous endormons pas».

NOUVELLE ORIENTATION

Un des chefs de l'église luthérienne de RDA, le doyen Hans Otto Furian a estimé lors d'une interview avec l'AP que «des développements positifs dans notre pays ne peuvent intervenir que si une nouvelle orientation apparaît».

«Le Parti communiste doit renoncer à son emprise totale sur le pouvoir. C'est le prix minimum».

Lundi soir à Leipzig, les autorités communistes locales ont promis aux opposants qui venaient de défilé dans la rue aux cris de «nous avons besoin de liberté», «démocratie» et «non à la violence», d'ouvrir un dialogue.

Pour Hans-Jürgen Sievers, pasteur à Leipzig, «ils n'ont pas

pris cette décision seuls, sans en parler à d'autres». Mais, a-t-il souligné, il est trop tôt pour savoir s'il s'agit d'une modification simplement tactique ou, au contraire, d'un véritable changement de l'attitude du pouvoir.

A Dresde également, les autorités ont eu un premier contact avec des responsables de l'opposition et se sont engagées à poursuivre le dialogue.

DON QUICHOTTE

En attendant, malgré les conseils de Mikhaïl Gorbatchev, le numéro un est-allemand Erich Honecker, 77 ans, ne semblait pas décidé à mettre en oeuvre les réformes exigées par une majorité de la population.

Ainsi, au cours d'un entretien lundi avec le vice-premier ministre chinois, M. Yao Yilin, M. Honecker a déclaré: «Toute tentative de l'impérialisme pour destabiliser la construction socialiste ou calomnier ses succès et ses réalisations ne sera rien d'autre à l'avenir que les charges stériles de Don Quichotte contre les moulins à vent».

(ap)

ÉVÉNEMENT

Que la justice soit!

Crapule.
Homme sans scrupules, dit mon dictionnaire, qui ne recule pas devant les rimes riches.

Homme fort du Panama, le général Noriega en est une, selon la conviction de la plupart des Occidentaux. Encore que galaplat, arsouille ou scription puissent mieux convenir à certains esprits très épris de nuances. Et que fripouille, gouape ou frappe, ne semblent pas sonner trop mal à l'oreille.

Si l'on écarte ces subtilités juridiques et linguistiques, un fait reste: Noriega ne fait pas honneur à son peuple et l'humanité se porterait peut-être légèrement mieux s'il passait dans un monde meilleur, celui qu'il apprend à connaître, par seringues interposées, à ceux qui essayent d'en déchiffrer les mystères par la drogue.

Quels que soient les crimes d'un homme, si dévoyé soit-il a-t-on toutefois le droit de le faire mourir? La question est grave et si tous les casuistes du monde se donnaient la main afin de faire une ronde pour en discuter et en disputer, il est improbable qu'ils soient capables de finir sur un accord! Par fait ou même imparfait.

Lors de la récente insurrection qui a rassemblé un groupe de jeunes soldats contre sa dictature, il apparaît de plus en plus certain que, à un moment donné, le despote panaméen ait été fait prisonnier.

Mais, pour que le putsch échoue et pour que les fidèles du tyran renoncent à tout espoir, il était nécessaire de le trahir.

Une telle décision ne pouvait être prise que par les Américains, dont les rebelles voulaient s'assurer l'appui.

Le feu vert n'est pas venu. Le président Bush et la CIA sont prisonniers de lois impératives qui leur ordonnent de ne pas supprimer, sans respecter les formes légales, la vie des criminels, si odieux soient-ils.

Noriega a pu, dès lors, se tirer d'affaire et retrouver son trône. Les drogués pourront mieux se fournir et s'éclater à en mourir dans les surdoses.

De prime abord, on pourrait avoir tendance à s'indigner que la loi protège à tel point les scélérats. Mais n'est-ce pas aussi une preuve que la démocratie pour demeurer fidèle à ses principes ne recule pas devant les sacrifices et qu'elle ose aller jusqu'au bout de ses convictions?

Un vieil adage latin ne proclame-t-il pas: «Que le monde périsse pourvu que la justice soit!»

Willy BRANDT

Peugeot: syndicats divisés

Après avoir présenté un front (presque) uni depuis six semaines que dure le conflit Peugeot, les syndicats ont réagi mardi en ordre dispersé aux propositions formulées par le conciliateur, M. Francis Blanchard, parvenu au terme de sa mission.

Nommé jeudi par le ministre du Travail et de l'Emploi, le conciliateur a présenté mardi matin, après trois jours de «marathon», ses propositions pour «tenter d'apporter une contribution à la solution de ce conflit». A savoir «qu'il soit mis fin à l'occupation de la forge de Mulhouse et que soit respectée la liberté du travail», que s'ouvrent «simultanément» des négociations autour de quatre thèmes (salaires, augmentations personnelles, intéressement, classifications), et que «soient suspendues les sanctions prises depuis le début du conflit». (ap)

URSS: échec des conservateurs

Le Parlement refuse de geler les prix

Une offensive des conservateurs réclamant un «gel des prix» en URSS a été mise en échec mardi au Parlement soviétique, qui a chargé le gouvernement de préparer des mesures «renforçant le contrôle sur les prix», sans évoquer leur «gel», ni même leur «stabilisation».

Les conservateurs ont cependant réussi à faire approuver le principe d'une interdiction des activités spéculatives des coopératives commerciales», à charge pour le gouvernement d'en proposer les modalités la semaine prochaine, a constaté un journaliste de l'AFP.

A l'issue d'une nouvelle journée de débats animés, le gouvernement a été chargé de présenter au premier novembre un train de «mesures urgentes» pour «réduire» la pénurie des biens de consommation, défendre les intérêts des catégories à faibles revenus et «renforcer le contrôle sur les prix».

ANNULER LES RÉFORMES

Le vice-premier ministre chargé de la réforme économique, Leonid Abalkine, a déclaré que créer administrativement un gel des prix «reviendrait à annuler toute réforme».

Le premier ministre Nikolaï Ryjkov a soutenu ce point de vue, tout en soulignant que «laisser libre cours aux seules

forces du marché amènerait une inflation incontrôlable».

Tenant de justifier le gel partiel des salaires voté cet été, il a précisé que les revenus avaient progressé de 12,3% au cours des neuf derniers mois, alors que l'offre sur le marché n'a augmenté que de 1%.

COOPÉRATIVES

Les débats les plus vifs ont porté une nouvelle fois sur les coopératives, avec l'examen d'un projet de résolution, déjà renvoyé il y a deux semaines en commissions, interdisant notamment aux coopératives «d'acheter et revendre des biens commercialisés par l'Etat et autres formes d'activités spéculatives».

Le projet a été approuvé «en principe» et renvoyé une nouvelle fois en commissions, accompagné d'une clause soulignant le soutien du Parlement aux coopératives en général et d'une autre, interdisant aux hauts fonctionnaires de travailler dans celles-ci.

Le prix Nobel de la paix Andreï Sakharov, soulignant que les coopératives représentent 1% de l'activité économique du pays, a appelé sans succès les députés à se concentrer sur les problèmes des 99% restants, les entreprises d'Etat.

Un autre député a souligné que la «spéculation» est avant

tout alimentée par les entreprises d'Etat, dont «des deux-tiers cachent des produits pour les revendre plus cher». Le débat doit être poursuivi la semaine prochaine. (ats, apf)

Extra-terrestres

Par ailleurs, depuis quelque temps - la perestroïka fait décidément des ravages - les médias, dont la très sérieuse agence Tass, signalent des apparitions d'extra-terrestres sur le territoire soviétique.

Une créature étrange dotée de trois yeux, accompagnée d'un robot, a atterri le 27 septembre à bord d'un «objet volant non identifié» (OVNI) à Voronej (500 km au sud-est de Moscou) et a fait disparaître momentanément un adolescent de 16 ans en braquant sur lui un tube bizarre, a rapporté mardi le quotidien «Sovietskaya Kultura» citant des témoins.

Pour convaincre les sceptiques, l'organe du comité central du PCUS affirme: «Naturellement, ce qui s'est passé dans cette ville est difficile à croire. C'est encore plus difficile à expliquer... «Sovietskaya Kultura» est le seul grand quotidien soviétique à évoquer l'affaire des OVNI mardi. Il justifie sa décision par «la règle d'or du journalisme: le lecteur doit tout savoir». (ap)

Paon pimpant



Nobel: requête du chercheur français rejetée

Le professeur Dominique Stehelin.

(Bélino AP)

Le vice-président du comité Nobel, M. Erling Norrby, a rejeté mardi la requête du chercheur français Dominique Stehelin qui demandait à partager le prix Nobel de médecine attribué lundi aux chercheurs américains Michael Bishop et Harold Varmus, et a comparé le Français à un «paon».

Celui-ci, de son côté, a refusé de polémiquer. «Je n'ai pas de revanche à prendre, cette histoire est plutôt un stimulant pour un meilleur travail», a-t-il dit lors d'une conférence de presse à Lille, à l'institut Pasteur où il travaille.

«Ce qui m'intéresse, c'est la reconnaissance de mes pairs, je

ne cours pas après la gloire...», a commencé par déclarer Dominique Stehelin pour commenter sa mésaventure. Pas de polémique non plus: «Je ne conteste pas la décision du comité Nobel, il est souverain».

Néanmoins tout le monde se demande, et lui aussi, pourquoi il n'a pas été associé à ce prix, alors que les professeurs Bishop et Varmus ont toujours reconnu la part importante du Français dans cette recherche expérimentale sur les oncogènes, gènes générateurs de certains cancers. Un article signé du professeur Bishop et publié dans la revue «Pour la science» en mai 1982 en témoigne. (ap)

Election de M. Nyers
Félicitations de RDA et de Roumanie



Reszo Nyers faisait son discours d'ouverture hier à Budapest. (Bélino AP)

Le chef du Parti communiste et de l'Etat roumain, Nicolae Ceausescu, s'est montré «convaincu d'un cours positif des relations entre le Parti communiste roumain et le Parti socialiste hongrois» (PSH), qui a émergé samedi du PC hongrois (PSOH), dans un télégramme de félicitation adressé mardi à Reszoe Nyers, élu président du PSH lundi soir.

Dans le télégramme publié par l'agence officielle Agerpres reçue à Vienne, M. Ceausescu «félicite M. Nyers de son élection» et se prononce pour de bons rapports «de collaboration, d'entente et de bon voisinage» entre son parti et le PSH.

Le chef de l'Etat et du PC allemands, Erich Honecker, a quant à lui exprimé l'espoir «d'une coopération fructueuse pour le bien des peuples» hongrois et allemand, et «de la paix et du socialisme». (ats, apf)

Union de deux géants
Renault-Volvo: vers la fusion

Renault et Volvo, les deux géants de l'industrie automobile française et suédoise, sont sur le point de s'unir pour créer une holding commune, qui emploiera quelque 250.000 employés pour un chiffre annuel d'environ 250 milliards de couronnes suédoises (environ 70 milliards de francs), a annoncé mardi l'agence de presse suédoise TT à Stockholm.

Selon TT, qui prend ses sources dans l'hebdomadaire d'affaire «Veckans Affaerer», qui sera publié jeudi 12 octobre, «ce nouveau groupe industriel, le troisième en Europe, derrière Fiat (Italie) et Daimler - Benz (RFA), aura son siège à Paris.»

Interrogé à ce sujet par l'AFP, M. Per Utterbaeck, le porte-parole de la direction de Volvo à Goeteborg, a simplement dit «nous ne commentons pas ce genre d'information.»

L'enquête effectuée par Veckans Affaerer révèle que «le gouvernement suédois a été informé de cette grande fusion européenne dans une lettre écrite par le directeur de Volvo, M. Pehr G. Gyllenhammar.»

L'hebdomadaire qui sera publié jeudi prochain indique aussi que M. Gyllenhammar, 53 ans, prendra la direction de ce holding franco-suédois, qui produira à la fois des voitures particulières et des poids-lourds. (ats, apf)

LE MONDE EN BREF

USA. - Les Etats-Unis ont élaboré un nouveau document en cinq points visant à surmonter les obstacles qui entravent l'ouverture de négociations israélo-palestiniennes sur l'organisation d'élections dans les territoires occupés de Gaza et de Cisjordanie.

ALPES. - Une conférence internationale sur la protection des Alpes s'est ouverte à Berchtesgaden, en Bavière. La Suisse, le Liechtenstein, la RFA, l'Autriche, la France, l'Italie et la Yougoslavie y participent.

BELGIQUE. - Une centaine de manifestants, pour la plupart masqués et casqués, ont mis à sac le siège du parti social chrétien ainsi qu'une agence de Crédit Communal (banque relevant du secteur public), à Liège où 10.000 fonctionnaires sont en grève parce qu'ils ne sont plus payés depuis le 1er octobre.

BRIGNOLES. - Une fillette de 12 ans a été violée à de multiples reprises à Brignoles (sud de la France) par six garçons tous mineurs.

AFGHANISTAN. - Vingt-cinq personnes ont été tuées et plus de cinquante blessées, mardi en plein centre de Kaboul, par une roquette tirée apparemment par la guérilla musulmane afghane.

COLOMBIE. - Dix bombes ont explosé en Colombie, faisant 23 blessés et marquant ainsi la fin de la trêve observée depuis trois jours par les trafiquants de drogue.

ANGLETERRE. - Les religieuses de Daventry qui s'étaient physiquement opposées, à une décision du Ministère de l'Agriculture de faire abattre leurs 5000 poules pondeuses présumées porteuses de salmonelle, ont obtenu de la Haute Cour de Londres la suspension de l'ordre administratif d'abattage.

STRASBOURG. - Le président de la délégation du Parlement européen pour les relations avec la Suisse ne sera pas un député de l'extrême-droite. Le bureau du Parlement a en effet décidé à Strasbourg, de modifier le règlement afin d'empêcher la nomination du «lépéniste» Yvon Blot à la tête de cette délégation.

ÉGYPTE. - Le président égyptien Moubarak a déclaré qu'il envisageait de rencontrer lors d'un sommet bilatéral le colonel libyen Kadhafi, en raison de l'amélioration constante des relations entre les deux pays.

LIBAN. - Un cadre du Fatah-Conseil révolutionnaire (Fath-CR d'Abou Nidal) a été assassiné.

RFA. - Un chauffeur de poids-lourd ouest-allemand a été condamné à Bad Oldesloe à trois ans de prison ferme pour avoir laissé s'écouler dans la nature un chargement de 5000 litres de crésole, un produit chimique très toxique.

PORTO RICO. - La police américaine a annoncé qu'elle avait saisi 97 kg de cocaïne colombienne, d'une valeur de 200 millions de dollars, dans les eaux de la baie de Guayama, à Porto Rico.

ISRAËL. - Le pacifiste israélien Abie Nathan, condamné à six mois de prison ferme pour «contacts avec une organisation terroriste» (l'OLP), a été écroué à la prison de Eyal, proche de Tel-Aviv.

Grâce un peu à Edouard Brunner

René Felber: pour la première fois aux Etats-Unis

Le chef du Département fédéral des Affaires étrangères doit un peu à l'ambassadeur de Suisse aux Etats-Unis d'être à Washington! Edouard Brunner a récemment fait remarquer à Berne que le secrétaire d'Etat James Baker avait déjà rencontré pratiquement tous ses confrères européens... sauf René Felber.

De notre correspondant à Washington
Claude Froidevaux

Sautant sur l'occasion d'une Conférence des ambassadeurs de Suisse en poste en Amérique centrale, et une cérémonie aux Nations Unies, René Felber a corrigé le tir et a été reçu hier en fin de matinée par le bras droit de Georges Bush. Au terme d'une rencontre de 40 minutes, les deux hommes ont abordé un certain nombre de dossiers, mais ont dû se résigner à en écourter

de nombreux autres, regrettait le Neuchâtelois.

Dans la mesure où les relations bilatérales ne posent aucun problème, les deux hommes ont parlé du Proche-Orient, en relation avec l'OLP de Yasser Arafat et des possibilités d'adhérer aux Organisations internationales, ainsi que du règlement des conflits en cours.

La nouvelle donne politique en Europe de l'Est a également fait l'objet de divers échanges, enfin M. Felber a rappelé la disponibilité de notre pays en matière de bons offices, s'agissant encore de la mise à disposition de notre territoire et de ses installations, «au bénéfice des grands négociateurs», a-t-il précisé, histoire de rappeler que notre pays a abrité le premier des cinq sommets Reagan-Gorbachev.

Une visite nécessaire donc, mais qui ne devrait réserver aucune surprise. CF

immobilier

A vendre à La Chaux-de-Fonds
appartement
3 1/2 pièces
 très bien situé.
 ☎ 039/28 81 35 après 18 heures
 462298

A vendre pour date à convenir à La Chaux-de-Fonds
magnifique appartement
de 4 1/2 pièces
 avec garage.
 Tout confort, participation superbe jardin.
 Situation centre nord, à 5 minutes d'un arrêt de trolleybus.
 Vue imprenable. Prix à discuter.
 Pour traiter: Fiduciaire Kubler,
 av. Léopold-Robert 50,
 ☎ 039/23 23 15 012287



A vendre à Chézard
villas
mitoyennes

avec terrasse, jardin, 2 garages, finitions au choix du preneur.
4 1/2 pièces Fr. 535 000.-
5 1/2 pièces Fr. 575 000.-
 Pour renseignements:
 ☎ 038/24 42 18 085245

Une visite vous séduira!
 Achetez à Saint-Imier

appartement
de 5 1/2 pièces

style rustique, cuisine agencée, 2 salles d'eau, grenier, cave, etc. Prix de vente: Fr. 280 000.-.

Egalement un appartement de 4 1/2 pièces pour Fr. 250 000.-. 001408

Liegenschaftler Etude immobilière

werner engelmann

Biel Am Waid 36 Biene Tél. (032) 25 04 04

A vendre
 aux Hauts-Geneveys

maison familiale
avec 2 appartements
et un atelier

Faire offres sous chiffres 87-1518 à ASSA Annonces Suisses SA, faubourg du Lac 2, 2001 Neuchâtel.



Gérance d'immeubles et de copropriétés

Toutes démarches pour l'achat et la vente de locatifs, villas, appartements et terrains

Conseillers juridiques et immobiliers

Avenue Léopold-Robert 42
 2300 La Chaux-de-Fonds
 ☎ 039/23 84 44
 Fax 039/23 21 87 012460

A louer à Tavannes

magnifique
maison
de maître

située dans un parc arborisé de 3000 m², 9 chambres, cheminée française, 3 salles d'eau, hall intérieur, terrasse ouverte, cuisine-office, grande buanderie, 2 caves, garage chauffé.
 Location mensuelle: Fr. 2400.- plus charges.

Tous renseignements au:
 039/63 13 12 dès 18 heures. 012313



Offre spéciale du 9 au 14 octobre

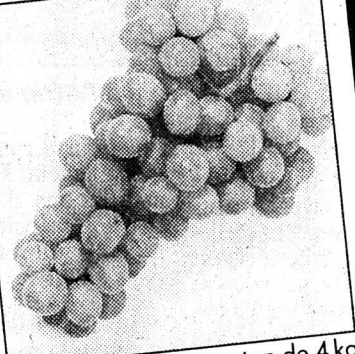
JAMBON DE CAMPAGNE **18.-**
 Sans couenne, cuit kg ~~21.-~~

LANGUE DE BŒUF **12.50**
 Fumée kg ~~14.50~~
 Pièces de 1,2 kg

MIGROS
 NEUCHÂTEL-FRIBOURG

Raisin
Uva Italia

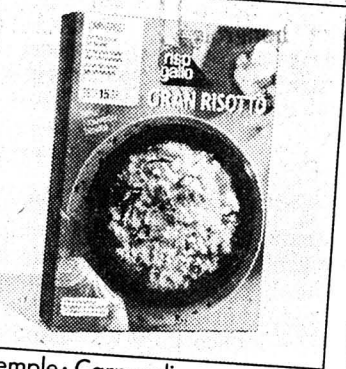
Offre spéciale du 11.10 au 14.10



Le kg **220**
 Le carton de 4 kg **840**
 (1 kg 2.10)

Toutes les sortes de riz
 en paquet carton
 de 1 kg -.80 de moins

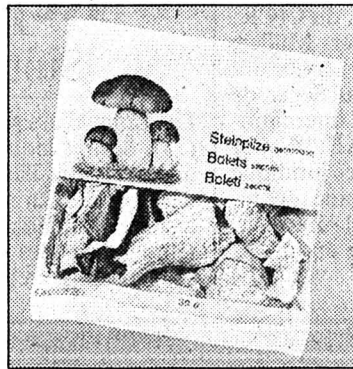
Offre spéciale du 11.10 au 17.10



Exemple: Carnaroli «Gran Risotto»
~~440~~ **360**

Bolets
séchés

Offre spéciale du 11.10 au 17.10



30g ~~550~~ **450**
 (10g 1.50)

Promotion fraîcheur:
Bruyère

Longtemps en hiver, elle sera la dernière touche de couleur qui embellira vos jardins et vos balcons. Elle apprécie les arrosages fréquents et généreux; la terre devrait toujours rester humide.



Erica gracilis **340**
 ø 25-30 cm Le pot ø 11 cm

Bouillons
Toro spécial
5 x 2 cubes
-.40 de moins

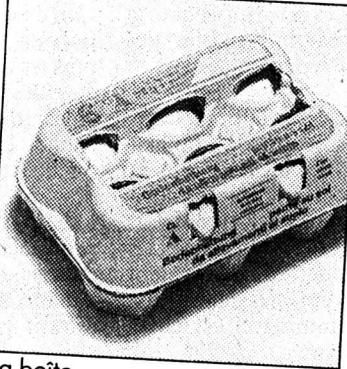
Offre spéciale du 11.10 au 17.10



Exemple: Bouillon de poule 100g ~~790~~ **150**

Oeufs suisses
de ponte au sol
Classe A

Offre spéciale du 11.10 au 17.10



La boîte de 6 œufs ~~250~~ **190**

Pommes de terre
suisses
Nicola

Offre spéciale du 11.10 au 14.10



Le cabas de 2,5 kg **220**
 (1 kg -.88)

Fromage à raclette
Raccard
1/4 et 1/2 meule

Offre spéciale du 11.10 au 17.10



Le kg ~~1740~~ **14.-**

Autres offres spéciales:

Offre spéciale du 11.10 au 17.10

Tous les thés noirs
en paquets de 20
et 25 sachets
-.25 de moins

Exemple: Finest Ceylon Tea 40g ~~1.65~~ **-.40**
 (100g 1.-)

Multipack du 11.10 au 17.10

Cornichons, petits oignons blancs et Mixed Pickles en bocal
de 205 g -.20 de moins

Exemple: Cornichons 205g (Eg.=125g) ~~1.15~~ **-.95**

A partir de Eg.(100g -.76)
 2 bocaux au choix

(du 11.10 au 24.10)

Surprise no 41

Toutes les pizzas
surgelées
de 320-400 g -.80
de moins

Exemple: Toscana extra riche 400g ~~4.40~~ **3.60** (100g -.90)



MIGROS

700 millions pour désendetter le tiers monde

Pétition nationale des oeuvres d'entraide

«Nous demandons au Conseil fédéral et au Parlement de constituer, pour le 700^e anniversaire de la Confédération, un fonds d'au moins 700 millions de francs destiné au désendettement des pays les plus pauvres.» Telle est la revendication centrale d'une pétition nationale lancée mardi par six organisations d'entraide, Action de Carême, Caritas, L'Entraide protestante suisse (EPER), Helvetas, Pain pour le prochain et Swissaid.

Selon les promoteurs de la pétition, le fonds de désendettement devra endosser les créances suisses sur les pays en voie de dé-

veloppement. Il en négociera le rachat avec les créanciers - banques, exportateurs ou Confédération - en tenant compte du prix réduit de ces créances sur le marché et de la part de responsabilité des créanciers dans la crise de l'endettement. Les dettes rachetées par le fonds seront effacées.

Pour que le désendettement profite à ceux qui en ont véritablement besoin, les gouvernements des pays auxquels une dette a été remise seront tenus d'affecter une partie de la somme libérée, en monnaie nationale, à des actions de déve-

veloppement, contrôlées par des instances indépendantes.

CAPITAUX EN FUITE

Le financement du fonds de désendettement, soulignent les organisations d'entraide, doit provenir en premier lieu de l'impôt anticipé sur les dépôts bancaires originaires du tiers monde. Estimés à quelque 50 milliards de francs, ces dépôts sont en majeure partie constitués de capitaux en fuite - affirment les promoteurs de la pétition. Dès lors, en affecter les revenus fiscaux au désendettement relève de la plus élémentaire équité.



Plus d'un tiers de l'aide suisse va à l'Afrique.

(Bélino AP)

Un tiers pour l'Afrique

La Suisse a consacré 986,7 millions de francs à l'aide au développement en 1988, ce qui représente une augmentation de 79,4 millions par rapport à 1987. Un peu plus d'un tiers de cette aide est allée à l'Afrique. Sur mandat de la direction de la coopération au développement et des Oeuvres d'entraide, l'organisation Swissaid a établi une statistique de la coopération suisse au développement publiée mardi.

Le montant consacré en 1988 à l'aide au développement est couvert pour 85,2 % (840,8 millions) par la Confédération, pour 1,8 % (17,7 millions) par les cantons et les communes et pour 13 % (128 millions) par des collectes d'organisations privées. Près de la moitié de

cette contribution, 513,7 millions, est attribuée directement par la Confédération, 186,7 millions par des organisations internationales. Les organisations d'entraide privées disposent de 285,2 millions et le reste, 1,1 million est versé au tiers monde directement par les cantons et les communes.

Le 35,2 % de l'aide est allée vers l'Afrique, le 20,2 % vers l'Asie et le 13,6 % vers l'Amérique latine. Le reste est consacré à diverses actions bilatérales et multilatérales ainsi qu'aux pays d'Europe les plus pauvres.

En parallèle à ce montant de moins d'un milliard de francs consacré à l'aide au développement, celui représenté par les rentrées nettes de capitaux en

provenance de pays en voie de développement, dans le domaine commercial, se monte pour 1987 à environ 3,1 milliards de francs.

Cette contribution qui représente le 0,32 % du produit national brut (PNB), place la Suisse parmi les cinq derniers des 18 pays de l'OCDE.

La Suisse envisage à moyen terme d'augmenter à 0,35 % du PNB sa contribution à l'aide au développement, a annoncé à mi-août le Conseil fédéral. Elle serait cependant encore loin des 0,7 % prônés par l'ONU. Selon l'agence de presse allemande DPA, seuls les Pays-Bas, la Suède, la Norvège, le Danemark suivent cette recommandation de l'ONU.

(ats)

Accroître l'efficacité de la procédure d'asile

Nomination d'une commission sans aucun Romand

Arnold Koller, chef du Département fédéral de justice et police (DFJP), a institué une commission d'experts sous la présidence du secrétaire général du DFJP Samuel Burkhardt. Il en avait annoncé la création en septembre dernier. La commission est chargée d'élaborer d'ici la fin janvier 1990 un arrêté fédéral et un message relatifs à la procédure d'asile, a indiqué mardi le DFJP.

La commission doit étudier les moyens d'accroître l'efficacité de la procédure d'asile. Ainsi l'introduction d'une procédure sommaire d'admission sera examinée.

Pour accélérer la procédure, un resserrement des délais et des restrictions des moyens de droit extraordinaire seront notamment à l'étude. La nouvelle procédure d'asile accélérée devrait permettre le traitement d'une demande d'asile dans un délai de trois mois.

La commission compte 14 personnes, dont une femme, et est composée de représentants de l'administration fédérale, des

autorités cantonales, de professeurs d'université, d'un représentant du Haut-Commissariat aux réfugiés ainsi que du comité international de la Croix-Rouge et d'un représentant de l'Office central d'aide aux réfugiés.

FAIRE VITE

La commission d'experts devra aménager la procédure d'asile accélérée de manière à ce qu'une demande d'asile puisse être traitée et faire l'objet d'une décision exécutoire dans un délai de trois mois, donc y compris la possibilité de recours. Toutefois, les garanties de procédure découlant de la Constitution et les obligations imposées à la Suisse par le droit international public demeurent réservées.

Afin d'accélérer la procédure, un assouplissement de l'obligation de motiver les décisions et la réduction au minimum indispensable du respect des délais sont préconisées. En outre, les décisions incidentes ne devraient plus être susceptibles de recours. Enfin, la commission est char-

gée d'étudier une restriction des moyens de droit extraordinaire.

UN TRI PRÉALABLE

La commission devra examiner s'il est judicieux d'introduire une procédure sommaire d'admission, afin de séparer aussi rapidement que possible les cas évidents - positifs ou négatifs - des demandes qu'il faut étudier de plus près. Il s'agirait de déterminer à ce stade si une requête relève vraiment de la loi sur l'asile.

La commission est en outre chargée de préciser la procédure de renvoi. Les cantons ne peuvent remettre en cause une décision exécutoire de la Confédération en matière de renvoi. De plus les requérants violant les règles de procédure (entrées illégales, documents falsifiés) auront à en supporter les conséquences.

Les experts devront aussi se prononcer sur des restrictions concernant les possibilités d'exercer une activité lucrative durant la procédure éventuelle

d'admission ainsi que durant la procédure d'asile.

LES MEMBRES DE LA COMMISSION

La commission d'experts, présidée par le secrétaire général du DFJP, Samuel Burkhardt, comprend les membres suivants: Heinz Brand, chef de la police des étrangers du canton de Grisons; Robert Eugster, de l'Office fédéral des étrangers; Edouard Gnesa, de l'Office fédéral de la justice; Urs Hadorn, directeur suppléant auprès du Délégué aux réfugiés (DAR); Kay Hailbronner, professeur aux Universités de Constance et de St-Gall; Walter Kälin, professeur à l'Université de Berne; Gottfried Köffner, du HCR; Liseotte Kraus-Gurny, du CICR; le juge fédéral Peter Müller; Hugo Schär, chef du service des recours du DFJP; Paul Seger, de la direction du droit international public du DFAE; Walter Stöckli, chef du service juridique de l'Office central d'aide aux réfugiés, et Gottfried Zürcher, conseiller scientifique au DAR.

(ats)

Hausses de salaire

Le personnel fédéral revendique

Le personnel fédéral estime que les salaires versés par la Confédération ne soutiennent pas la comparaison avec ceux versés dans l'économie privée.

L'Union fédérative et la Fédération des syndicats chrétiens du personnel de la Confédération, des administrations publiques et des entreprises suisses de transport, demandent au Conseil fédéral de consentir à une augmentation de 5 % des traitements à compter de janvier 1991.

Les deux organisations syndicales se fondent sur des comparaisons avec l'économie privée tout en soulignant le manque de

personnel dans l'administration. Le retard en matière salariale ne cesse de s'accroître. Seule une adaptation des salaires, des allocations de résidence et des allocations familiales peut permettre de rétablir la situation, indiquent-elles mardi.

L'Union fédérative demande un montant de base de 1300 francs et le relèvement de l'indemnité de résidence de 1500 francs environ à l'échelon le plus élevé. La majoration des allocations familiales devrait atteindre 20 %. L'Union fédérative et les syndicats chrétiens souhaitent également que le Conseil fédéral ait un pouvoir de décision accru en matière salariale. (ats)

Repentis à la barre

Suite du procès Lojaco

La Cour d'assises de Lugano (TI), devant laquelle comparait depuis lundi l'ancien membre des Brigades Rouges Alvaro Lojaco Baragiola, entendra le témoignage des «repentis» si ceux-ci consentent à se présen-

ter. Malgré l'opposition de la défense, le tribunal a ainsi décidé d'entendre ces personnes sans toutefois les assérer.

L'audience s'est poursuivie hier avec l'interrogatoire de l'accusé. (ats)

LA SUISSE EN BREF

VADUZ. - La Principauté du Liechtenstein s'est donné un nouveau règlement de l'obligation de diligence des banques lors de l'entrée de fonds. Ce nouveau règlement entre en vigueur le 1^{er} décembre. Une convention a été signée le 5 octobre entre les banques domiciliées au Liechtenstein et le gouvernement, valable pour une durée de cinq ans.

CICR. - Le Comité International de la Croix-Rouge (CICR) a élu deux nouveaux membres du comité et désigné le directeur des opérations ad interim. Les nouveaux membres du comité sont MM. Max Daetwyler et Marco Mumenthaler.

GENÈVE. - Un détenu genevois de 20 ans a mis fin à ses jours, à la prison genevoise de Champ-Dollon. Son corps inanimé a été découvert dans la cellule, qu'il occupait seul, lors de la ronde matinale effectuée par le personnel de la prison.

MARTIGNY. - Les causes de la mort suspecte d'un habitant de Fontaines-Dessus, à Liddes, au-dessus de Martigny, retrouvé dans un ravin, est élucidée. La victime, René Darbellay, 68 ans, n'a pas fait une simple chute, mais a été poursuivi en voiture par quatre jeunes gens qui voulaient «lui faire peur pour rire». L'homme a alors basculé dans le vide et a fait une chute de près de 30 mètres.

TESSIN. - Un camionneur de 48 ans, Lucio Mentano domicilié à Roveredo (GR), a été tué à Banco di Bedegliora dans le Malcantone, à l'ouest de Lugano. L'homme était occupé à décharger des troncs d'arbre de son camion lorsque l'un des troncs s'est brusquement détaché de la remorque. Le camionneur a été heurté à la tête. Il est mort sur le coup.

THOUNE. - Un lieutenant et une recrue responsables d'un accident de tir sur la place d'armes de Thoun, où un char Leopard 2 a touché une habitation il y a deux semaines, ont été punis des arrêts. Le lieutenant, chef de char, a écopé de cinq jours d'arrêts, la recrue,

qui avait chargé la pièce de trois jours.

GRISONS. - La police cantonale des Grisons a arrêté un passeur italien, à l'occasion d'un contrôle de routine. A bord de son véhicule, prévu pour accueillir six personnes, il transportait 25 Libanais qui voulaient s'introduire illégalement en Suisse. Ils ont été conduits au Centre d'accueil de Coire avant d'être reconduits en Italie.

POSIEUX. - Un automobiliste s'est tué à Posieux (FR). M. Fernand Gabriel Glassey, 45 ans, de Fribourg a perdu la maîtrise de sa voiture qui a quitté la chaussée pour s'écraser contre un arbre.

FRIBOURG. - Le Tribunal cantonal fribourgeois a rejeté une nouvelle fois le recours du journaliste Pierre Pauchard, condamné pour diffamation en janvier 1988 par le Tribunal de la Sarine. Le journaliste avait alors été condamné à 1500 francs d'amende pour avoir accusé le chef de la police cantonale des étrangers, Georges Chassot, de magouilles et trucage de dossiers, dans un article paru dans «l'Hebdo» en octobre 1985.

SIDA. - Le nombre de cas de SIDA déclarés en Suisse a augmenté de 45 en juillet. Fin juillet, on comptait en effet 966 personnes atteintes du SIDA - 791 hommes et 175 femmes - Sur les 966 patients

déclarés, 491 sont décédés. Le nombre de personnes séropositives en Suisse a augmenté en juillet de 151 pour atteindre le nombre de 11.831.

DIETIKON. - Pour se réchauffer, un homme de 31 ans, dépendant de la drogue, a mis le feu à une corbeille à papier dans un appartement de Dietikon (ZH). Il a provoqué des dégâts pour une centaine de milliers de francs. Les pompiers sont parvenus à sauver le responsable du sinistre. Il a fallu évacuer l'immeuble mais personne n'a été blessé.

Publicité intensive, publicité par annonces

Série spéciale Camry Sportswagon A.B.S. plus

Rouler plus sûr et moins cher: freinage antiblocage A. B. S. et 4 roues d'hiver complètes, d'une valeur totale de fr. 3000.-, pour la modique somme de fr. 800.-.



Moteur multisoupapes de 121 ch • Riche équipement inclus: Radio numérique à lecteur de cassettes et quatre haut-parleurs, lève-glaces électriques à l'avant et à l'arrière, verrouillage central bloquant toutes les portes, régulateur de vitesse de croisière, dossier de banquette rabattable en deux parties, direction assistée, rétroviseurs extérieurs à réglage électrique, etc.

La Camry Sportswagon est un break luxueux à moteur multisoupapes, une mécanique des millions des fois éprouvée, donc parfaitement fiable. Son moteur à injection 2000/16V de haute technicité confère à cette voiture spacieuse un tempérament sportif hors du commun. Ses excellentes reprises à bas régime, son accélération de 0 à 100 km/h en 9,4 secondes, sa consommation modique, son train de roulement d'avant-garde, son confort élevé et son équipement de série ultra-complet ont de quoi enthousiasmer le plus exigeant des automobilistes.

Sans compter ses 6 ans de garantie contre la corrosion perforante.

Toutes les Camry 2000/16V de la série spéciale:
Camry Sedan GLi, fr. 26 900.-,
Camry Sedan GLi 4 WD, 86 kW (117 ch) DIN, fr. 30 700.-.
Modèle illustré:
Camry Sportswagon GLi, fr. 28 100.-.

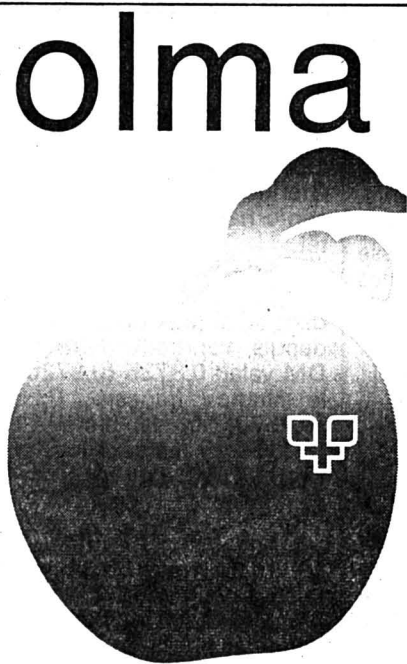
Toyota Leasing: téléphone 01-495 2 495
TOYOTA SA, 5745 SAFENWIL, 062-999 311.

TOYOTA
Le N°1 japonais

Agence principale: La Chaux-de-Fonds: Centre de vente, Garage des Montagnes, Léopold-Robert 107, 039/23 64 44/45

Agences locales: Corgémont: Garage Moderne, 032/97 10 61 - Le Locle: Garage du Crêt, 039/31 59 33 - Saignelégier: Ch. A. Frésard + S. Cattin, 039/51 12 20

● **spectacles-loisirs**



**St-Gall
12-22 octobre**

Foire suisse de l'agriculture et de l'économie laitière

Offre avantageuse «Combi-OLMA» (train, bus et entrée)

Publicité intensive, Publicité par annonces

● **immobilier**

A louer à Cormoret, un **appartement de 4 pièces**

GERANCE COMPTABILITE

Yves Houriet

CONSEIL INFORMATIQUE
☎ 039/41 39 30 1310

● **demandes d'emploi**

CADRE SUPÉRIEUR

début trentaine, cherche changement de situation dans le domaine

mécanique ou horloger

Grande expérience gestion, planification, CNC informatique. Ecrire sous chiffres 28-462305 à Publicitas, 2302 La Chaux-de-Fonds.

Nous prendrions séries de bijoux, pendulettes ou coffrets

à décorer à la main

Travail soigné et délais respectés. Ecrire sous chiffres 28-462299 à Publicitas, place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds.

INNOVATA

présente

«AH FINIR!...»

DANSE par la Compagnie Philippe Saire

Judi 12 octobre, 20 h 30

Salle communale - Tavannes

Réservation: ☎ 032/91 46 24 17090

Organisation: Hockey Club Corgémont

1	29	52	7790
10	1777	5975	
6	33	5586	81

SUPER LOTO

Vendredi 13 octobre 1989
20 h 15 - Halle de gymnastique

Corgémont

25 tournées à Fr. 250.- (Fr. 1.- la carte)
5 tournées carton à Fr. 500.- (Fr. 2.- la carte)
plus 1 Super tournée carton OR (Fr. 2.- la carte)
avec: 10 gr., 5 gr., 2½ gr., 1 gr. et:

1 x 20 gr. OR

du jamais vu dans notre région!

4 quines par tournée
Vente de coupons Loterie gratuite

• Filets de viande • Or
• Jambons • Paniers garnis
• Cagneots garnis • Lots de vin
etc...

+ 5 x 10 gr. d'OR

120475

● **divers**

Offre spéciale

du 9 au 14 octobre

Steak de veau de mer

le kg

~~21.-~~ **17.-**

MIGROS
NEUCHÂTEL-FRIBOURG

Le Locle, grand producteur d'ordinateurs

Schneider Rundfunkwerke AG expose ses motivations à Zurich

La ville du Locle est devenue depuis un mois un lieu de production d'ordinateurs. Le fabricant ouest-allemand d'électronique de divertissement et d'ordinateurs Schneider Rundfunkwerke AG a en effet opté pour la région neuchâteloise. La direction de l'entreprise a exposé ses motivations mardi lors d'une conférence de presse à Zurich.

Le canton de Neuchâtel dispose de trois atouts majeurs pour l'implantation d'une entreprise de haute technologie, a expliqué M. Bernhard Schneider, membre du comité de direction du groupe. Il dispose d'abord d'un réservoir important de spécialistes en mécanique de précision et en électronique. De par sa situation, la Suisse est en second lieu à l'égard de l'apre concurrence que se livrent la Communauté européenne et l'Extrême-Orient.

Le programme de développement économique du canton, enfin, a donné l'impulsion définitive pour la décision du groupe ouest-allemand. De plus, l'investissement global est relativement faible (2 à 3 mio. de DM) étant donné que la société loue ses locaux. Dans la balance, ces éléments ont pesé plus lourd que l'importance des coûts de production. La Suisse devient ainsi le premier lieu de production du groupe hors Allemagne.

La société Schneider Com-Tec SA au Locle a maintenant débuté avec l'assemblage des ordinateurs «Schneider Euro-PC», les meilleurs marché de la gamme. La société n'entend pas s'arrêter en si bon chemin. Dès novembre seront également produits les «Euro-XT», des appareils compatibles avec le standard IBM tout comme le reste de la gamme.

D'autres projets sont encore à l'étude dans le domaine des communications. L'objectif de Com-Tec est d'augmenter son effectif et le porter de 30 personnes actuellement à une

centaine pour produire annuellement 100.000 ordinateurs.

Le groupe dispose encore de quatre unités de production en Allemagne et emploie 1600 personnes. Son chiffre d'affaires devrait dépasser les 800 mio. de DM cette année (755 mio. en 1988).

En Suisse, le chiffre d'affaires prévu pour 1989 est de 12 mio. de fr., a déclaré le directeur de Schneider (Suisse) SA, Zurich, Rudolf Felber. Il se répartit à raison de 60 % pour les ordinateurs et 40 % pour les appareils du secteur audio-vidéo. (ats)

Des projets plein les poches

Le fabricant ouest-allemand d'ordinateurs et d'appareils audio-vidéo Schneider Rundfunkwerke AG ne manque pas de projets pour les mois à venir. Comme l'a annoncé M. Bernhard Schneider, membre du comité de direction du groupe, l'entreprise lancera dès l'année prochaine un ordinateur muni d'un microprocesseur Intel 80486.

Avec ce type d'appareils, l'entreprise couvre tous les créneaux d'utilisateurs, du débutant au professionnel, dans une gamme de prix s'étendant de moins de 1500 fr

à plus de 10.000 francs. Parmi les autres projets, il convient encore de relever la production d'un nouvel ordinateur portable ainsi que différentes améliorations dans les appareils des classes de prix moyennes et inférieures.

Le secteur des ordinateurs est celui où les perspectives sont les plus prometteuses.

Le groupe y réalise actuellement quelque 40 % de son chiffre d'affaires mais le rapport devrait s'inverser rapidement aux dépens de l'électronique de divertissement. (ats)

Pour que Cointrin résiste à Kloten

Promotion du voyage organisé francophone

Pour défendre Cointrin contre la concurrence de Lyon et la suprématie écrasante de Kloten, le monde du voyage helvétique s'est réuni vendredi dernier à Genève afin d'assister au baptême d'une société de marketing d'un genre nouveau. En effet, les organisateurs de voyages comme les compagnies aériennes suisses et étrangères vont soutenir Cointrin en faisant mieux connaître les possibilités de voyages offertes depuis Genève.

Une enquête de

Jean-Philippe Buchs

Le monde du voyage veut accroître l'impact de Cointrin, dans la région romande et française qui l'entoure, faire de Cointrin un aéroport international prêt à affronter le marché européen de 1992. En janvier dernier, les organisateurs de voyages proposent à Swissair et aux compagnies d'aviation étrangères concurrentes de créer en commun une société capable de dynamiser Cointrin. Il faut accroître les départs de Genève (2,5 millions seulement en 1988 contre 5,4 millions pour Kloten). Dans la ré-

gion, le potentiel de voyageurs est énorme: 3 à 4 millions de personnes. Mais ces voyageurs francophones connaissent mal les multiples possibilités à partir de Genève.

VIVENT LES FRANCOPHONES

Dès janvier, un groupe de travail met au point la stratégie de la nouvelle société. Il comprend Swissair et les «voyagistes» Cruise Air, Travac, Stohl Air, le TCS, l'Atelier du voyage, Tourisme pour tous. Vendredi dernier à Genève, ce comité a présenté au monde suisse du voyage le résultat de ses travaux.

On veut attirer l'attention du public sur l'existence de voyages organisés répondant à quatre critères: départ de Genève, groupe francophone, documents en français, guide parlant français. Comment? Par des campagnes publicitaires, la création d'un logo «départ Genève» dans les programmes de voyages, des présences lors de manifestations publiques.

LE NERF DE LA GUERRE

La société serait financée par des cotisations de ses membres. De 7500 à 25.000 francs pour les organisateurs de

voyages et de 2000 à 4000 francs pour les compagnies aériennes. Le plan de financement de la nouvelle société prévoit des dépenses de 1 million en 3 ans.

Cette société sera formée, outre les membres du groupe de travail, de la plupart des compagnies aériennes volant depuis Genève (Lufthansa et Air Canada ont déjà donné leur accord) et de la société de l'aéroport de Cointrin. Des agences allemandes comme Airtour Suisse, Kuoni, Jelmolli, Imholz sont intéressées.

MÊME KLOTEN EST CONTENT

Paul Genton, directeur général de Cointrin: «Nous voyons d'un très bon œil l'action qui vient d'être engagée. Nous envisageons un soutien logistique ainsi qu'une participation financière dont les modalités sont encore à définir.»

A Kloten, fait surprenant, on semble aussi content qu'à Genève. Même si on dit tout ignorer de l'affaire.

Hans-Peter Staffebach, directeur général: «Ici, nous n'avons pas à lutter pour obtenir du trafic. Nous sommes en effet saturés. Nous voyons donc avec plaisir la création de cette société.» (BRRI)

Clémence extrême

Contrefaçons de montres Gucci

Pour avoir violé la loi fédérale sur les marques de fabrique en apposant sans autorisation le nom Gucci sur 19.000 montres, un couple qui travaillait en sous-traitance pour la société détentrice de la licence Gucci a été condamné à six mois d'emprisonnement avec sursis mardi dans la nuit par la Cour correctionnelle avec jury de Genève. Le procès a duré une semaine. Poursuivi pour six infractions, les condamnés ont bénéficié de cinq acquittements.

Administrateurs de la société genevoise Interleonard SA, spécialisée dans la fabrication de montres de marque, aujourd'hui en faillite, Adel et Laurence H. avaient fabriqué puis vendu à un bijoutier d'Extrême-Orient 19.000 montres Gucci pour 2,8 millions de francs. Celles-ci avaient été saisies comme fausses le 7 mai 1987 par la douane de l'aéroport de Cointrin. La société Séverin montres, détentrice de la marque Gucci et la société Guccio Guccio S.p.a. s'étaient portées partie civile. (ats)

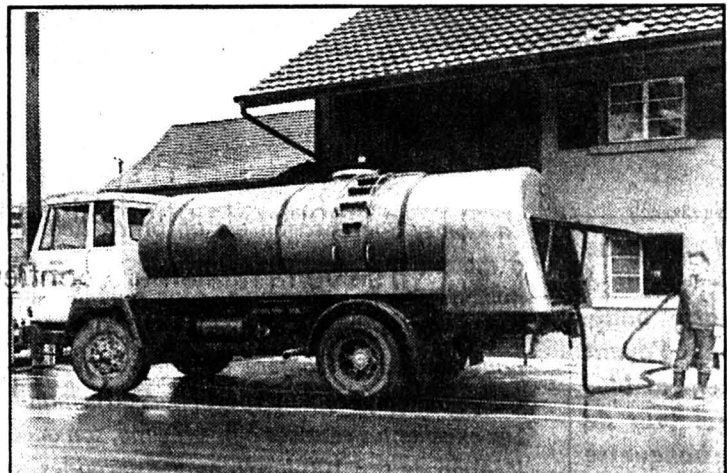
Accusé d'escroquerie, faux dans les titres, falsification de marchandises, mise en circulation de marchandises falsifiées et de concurrence déloyale, le couple a été acquitté sur tous ces chefs d'accusation par le jury.

Il a été reconnu coupable uniquement d'infraction à la loi fédérale sur les marques de fabrique. Il soutenait notamment avoir fabriqué les montres litigieuses sur ordre de son correspondant habituel, détenteur de la marque Gucci.

Les montres litigieuses avaient deux différences avec le modèle Gucci: le placage or de la boîte était d'une épaisseur de 5 microns au lieu de 10 et le numéro de série était inscrit sur deux lignes au lieu d'une. La Cour a ordonné la restitution des montres aux condamnés, tout en exigeant que toute référence à la marque Gucci soit enlevée en présence d'un huissier judiciaire. Le Parquet avait réclamé des peines de 8 mois à l'encontre du couple. Le mari avait subi 7 mois de détention préventive et son épouse 5 mois, en 1987. (ats)

Suisse: inflation annuelle de 3,4%

Forte hausse du mazout



Les prix du mazout ont beaucoup augmenté en septembre. (Béline AP)

Le taux d'inflation annuel en Suisse est monté à 3,4% en septembre après s'être maintenu à 3% les quatre mois précédents. L'indice des prix à la consommation a progressé de 0,4% en septembre par rapport à août, a indiqué mardi l'Office fédéral de la statistique (OFS). Le prix du mazout a particulièrement augmenté le mois passé.

Le niveau des prix des produits indigènes a augmenté de 0,2% le mois dernier et celui des produits importés de 1,2%. En l'espace d'une année, les prix des produits du pays ont augmenté de 3% en moyenne et ceux des produits importés de 4,3%.

En septembre, les indices ont été en hausse de 3,9% pour le groupe chauffage et éclairage, de 1,4% pour l'habillement, de 0,8% pour l'aménagement et l'entretien du logement, de 0,6% pour l'alimentation, de 0,2% pour les communications ainsi que pour la santé et les soins personnels.

Dans le groupe chauffage et éclairage, les prix du mazout ont beaucoup augmenté, soit de 8,3% par rapport à août. En

l'espace d'une année, ils ont progressé de 26,3%.

L'augmentation de 1,4% de l'indice du groupe habillement résulte avant tout de la hausse des prix des vêtements, des chaussures et de la lingerie. Dans le groupe aménagement et entretien du logement, la progression de 0,8% de l'indice est due essentiellement à la hausse des prix des meubles, des appareils électroménagers, de la vaisselle et des tapis.

Quant à l'alimentation (+0,6%), ce sont les prix plus élevés des légumes, de la viande, du pain et de la pâtisserie qui ont le plus contribué à la hausse de l'indice. La baisse de prix des fruits, des pommes de terre et du beurre de table n'a que faiblement atténué l'effet des hausses.

Dans le groupe transport et communications, seuls les prix de l'essence ont été relevés. Ils ont progressé de 1,4% par rapport à août et de 9% en l'espace d'un an.

Un relèvement des tarifs des services des coiffeurs et des prix des médicaments a entraîné une hausse de 0,2% de l'indice du groupe santé et soins personnels. (ap)

Marché irrégulier

Bourse de Genève

Il y a au moins quelque chose de changé par rapport à la veille, puisque l'on a attaqué - c'est un bien grand mot - la séance à la baisse et que, progressivement, l'indice a regagné du terrain. Le tout se passant dans une ambiance assez tendue du fait du défaut de transmission pour des raisons techniques entre les principales bourses du pays et du manque chronique d'affaires.

Il faut dire aussi qu'à part de grandes théories, plutôt prudentes, sur le marché suisse, la presse financière n'a guère été prolifique en nouvelles de société. L'une d'elle a cependant retenu particulièrement l'attention, puisqu'il s'agit de transparence, de marché plus large et plus liquide, avec le remplacement des bons de participation Gurit (775 +65) par des actions au porteur (3875 +275).

Le même phénomène s'étend-il déjà aux bons Von Roll (330 +20), Daetwyler (465 +20), Füssli (350 +15), Mercure (600 +20), Sulzer (540 +20), Alusuisse (110 +3.5) et Lindt (1640 +40) qui se sont montrés très en verve?

A l'occasion de la première cotation à Genève de Fuchs Petrolub, rehaussée par la présentation de la société dans les locaux de la bourse, l'action gagne 50 fr à 3300. Une cotation bien méritée par ce commerçant en lubrifiants hautement spécialisé, très bien implanté en France et qui devrait acquérir prochainement une société britannique.

Cette séance aura laissé de côté les grands titres qui évoluent dans des limites raisonnables et où seuls BBC (5145 +30), le bon Ciba (3170 +45), Ascom (4070 +40) affichent des hausses conséquentes qui ne parviennent pas à effacer les baisses de Swissair (1310 -40), Pirelli (423 -11) et Adia (9025 -75).

Aux locales, petites avances pour Affichage nominative (777 +10) et bon (715 +5). Comme le bon (1040 +10) à l'avant-bourse, Perrot Duval gagne 500 fr à 24.750. Uni-gestion progresse de 25 fr, à 1550, avec un cours payé.

SPI à 12 h 25: 1193,7 (-2,8). (ats, sbs)

Le dollar remonte à Zurich

Le dollar est légèrement remonté mardi sur le marché de Zurich, où il était coté à 1,6495 fr en fin d'après-midi (1,6455 fr la veille). La livre a en revanche poursuivi son recul que les cambistes ont attribué aux craintes de récession en Grande-Bretagne après la récente hausse des taux d'intérêt.

La devise britannique tombait à 2,5755 (2,5950) fr, pendant ainsi près de 7 centimes depuis vendredi dernier. Le DM valait 0,8735 (0,8720) fr, le franc français 0,2575 (0,2570) fr, la lire 0,1191 (0,1190) fr les cent lires et le yen 1,1500 (1,1530) fr les cent yens.

L'once d'or coûtait 362 (363) dollars et le lingot inchangé 19.175 fr. L'argent se négociait à 5,07 (5,09) dollars l'once et à 268,50 (269) fr le kilo. (ats)

L'ÉCONOMIE EN BREF

LOSINGER. - L'entreprise suisse de construction Losinger n'a plus de craintes d'avoir de perdre sa partie du contrat pour la construction du pont du Storebaelt au Danemark. La commission des communautés économiques a en effet retiré la plainte qu'elle avait déposée contre les autorités danoises à propos de la façon dont les ordres avaient été attribués.

INVEST' 89. - Invest' 89, la première foire suisse d'investissements, a ouvert ses portes mardi à Zurich. Durant trois jours, 70 exposants présenteront un éventail complet des différents services financiers et possibilités d'investissement. Plus de 3000 visiteurs sont attendus. Parmi les exposants, Telekurs, le Financial Times, les PTT et la Zurich assurances notamment.

FOURRURE. - La branche de la fourrure suisse est optimiste. Selon une enquête de l'Association professionnelle suisse de la fourrure, 87 % des 150 membres de l'association jugent la situation présente sur le marché comme bonne, voire meilleure qu'en 1988. Les deux derniers hivers, fort cléments, ont eu un effet de fléchissement sur la branche.

Des câbles pour le Koweït

Nokia-Maillefer, le premier fournisseur mondial de machines, d'installations de fabrication et de services pour l'industrie câblière, vient de conclure un contrat de 30 millions de frs avec le Koweït. Pour l'entreprise finlandaise, il s'agira de fournir une usine clés en main pour la fabrica-

tion de câbles de télécommunication.

Le contrat, signé avec la Gulf Cable Electrical Industries Company du Koweït, a été remporté face à des concurrents américains, allemands, français et italiens. C'est la division Factory Project Group (Groupe des projets d'usines)

de Nokia-Maillefer qui sera chargé de le remplir. Cette division réalise 50 des 250 millions de frs de chiffre d'affaires de Nokia-Maillefer et emploie 12 personnes. Elle réalise des usines clés en main, de l'automation et de la remise à neuf d'usines existantes. (ats)



VW syncro 4x4: toujours de saison.

Qu'il pleuve ou qu'il neige, VW Transporter syncro et VW Bus syncro sont plus sûrs, grâce à leurs quatre roues motrices.

VW syncro 4x4: plus avantageux que jamais.

011512



AMAG, Importateur des utilitaires VW, 5116 Schinznach-Bad, et les 600 agents V.A.G vous souhaitent bonne route au volant des véhicules de démonstration.

offres d'emploi

Entreprise de décolletage et pièces à façon cherche pour entrée immédiate ou à convenir:

un responsable de la qualité

avec quelques années d'expérience si possible;

un mécanicien ou mécanicien électricien

un mécanicien

pour mise en train de machines transferts;

un mécanicien

pour s'occuper d'un groupe de tours CNC (mise au courant possible);

deux décolleteurs

2 contrôleurs(euses) expérimentés(ées)

une employée de bureau

Pour entrée en août 1990

un apprenti mécanicien un apprenti mécanicien électricien un apprenti décolleteur

Faire offre sous chiffres 06-980616 à Publicitas, case postale, 2740 Moutier

Intermedics S.A.

Appartenant à une société mondiale de premier plan dans le domaine des technologies médicales, Intermedics produit les plus petits stimulateurs cardiaques du monde. Commercialisés dans 45 pays, nos produits se distinguent par leur haut degré de performance.

Nous cherchons un

MÉCANICIEN ÉLECTRICIEN

responsable de la surveillance et de l'entretien des installations de notre bâtiment.

Il se verra également confier divers travaux sur équipements de production.

Les offres écrites munies des documents usuels sont à adresser à

Intermedics SA, Chemin-Blanc 36, 2400 Le Locle.

575



Notre entreprise est à la pointe de la technologie des machines à rectifier. Nos produits, machines à commande numérique et équipements fortement automatisés adaptés aux besoins spécifiques de chaque client, sont exportés dans tous les pays industrialisés; ils sont entièrement conçus et fabriqués dans nos usines de La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel.

Nous cherchons pour notre usine de Neuchâtel (Hauterive)

un responsable de notre groupe tôlerie et peinture

possédant un CFC de serrurier ou un CFC de mécanicien et ayant déjà travaillé dans ce domaine. Connaissance des machines liées à ce travail indispensable. Aptitude à diriger une petite équipe et à prendre des responsabilités.

Quelques années d'expérience dans une telle fonction seraient un avantage.

Les personnes intéressées par ce poste sont priées d'adresser leurs offres écrites à VOUMARD MACHINES CO S.A., rue Jardinière 158, 2300 La Chaux-de-Fonds, à l'attention de M. Guillet, chef du personnel, ou de prendre contact directement par téléphone pour de plus amples renseignements. ☎ 039/25 11 77

623

BOURSE

DOW JONES ↓ 09.10.89 **2791.41**
10.10.89 **2785.33**

ZURICH ↓ 09.10.89 **1196.50**
10.10.89 **1194.50**

\$ US ↓ Achat **1,63**
Vente **1,66**

MÉTAUX PRÉCIEUX

Or

	Achat	Vente
\$ Once	361.—	364.—
Lingot	19.050.—	19.300.—
Vreneli	116.50	126.50
Napoléon	107.50	115.50
Souver. \$ new	85.—	87.—
Souver. \$ old	—	—

Argent

\$ Once	5.07	5.09
Lingot/kg	261.—	276.—

Platine

Kilo Fr	25.500.—	25.800.—
---------	----------	----------

CONVENTION OR

Plage or	19.400.—
Achat	19.050.—
Base argent	310.—

INVEST DIAMANT

Octobre 1989: 245

A = cours du 9.10.89
B = cours du 10.10.89

Les cours de clôture des bourses suisses sont communiqués par le groupement local des banques

HORS BOURSE

	A	B
Kuoni	33750.—	33500.—

ACTIONS SUISSES

C. F. N. n.	1525.—	1525.—
B. Centr. Coop.	950.—	940.—
Crossair p.	1260.—	1250.—
Swissair p.	1350.—	1310.—
Swissair n.	1100.—	1100.—
Bank Leu p.	3250.—	3230.—
UBS p.	3940.—	3920.—
UBS n.	880.—	890.—
UBS b/p	133.50	134.—
SBS p.	345.—	345.—
SBS n.	306.—	307.—
SBS b/p	282.—	282.—
C.S. hold. p.	2695.—	2675.—
C.S. hold. n.	546.—	548.—
BPS	1740.—	1725.—
BPS b/p	163.—	163.—
Adia Int. p.	9100.—	9020.—
Elektrowatt	3145.—	3090.—
Forbo p.	2875.—	2830.—
Galenica b/p	560.—	555.—
Holder p.	6160.—	6180.—
Jac Suchard p.	7000.—	6960.—
Landis B	1270.—	1290.—
Motor Col.	1570.—	1580.—
Moeven p.	5775.—	5775.—
Bührle p.	1250.—	1260.—
Bührle n.	400.—	402.—
Bührle b/p	355.—	355.—
Schindler p.	6090.—	6100.—
Sibra p.	519.—	515.—
Sibra n.	455.—	455.—
SGS n.	5925.—	5800.—
SMH 20	145.—	145.—
SMH 100	545.—	543.—
La Neuchâtel.	1700.—	1700.—
Rueckv p.	14450.—	13900.—
Rueckv n.	9850.—	9775.—
W'thur n.	4950.—	4930.—
W'thur p.	3780.—	3760.—
Zurich p.	5400.—	5400.—
Zurich n.	4370.—	4325.—
BBC I-A	5115.—	5150.—
Ciba-gy p.	4300.—	4300.—
Ciba-gy n.	3280.—	3290.—
Ciba-gy b/p	3125.—	3165.—

Jelmoli	2800.—	2800.—
Nestlé p.	8915.—	8920.—
Nestlé n.	8580.—	8595.—
Nestlé b/p	1815.—	1800.—
Roche port.	8000.—	7975.—
Roche b/j	3960.—	3900.—
Sandoz p.	13400.—	13500.—
Sandoz n.	11000.—	10975.—
Sandoz b/p	2265.—	2270.—
Alusuisse p.	1504.—	1491.—
Cortailod n.	3610.—	3600.—
Sulzer n.	5350.—	5390.—
Inspectorate p.	2280.—	2240.—

ACTIONS ÉTRANGÈRES

	A	B
Abbott Labor	110.—	111.—
Aetna LF cas	97.25	97.75
Alcan alu	37.25	37.75
Amex	43.25	43.—
Am Cyanamid	90.25	89.75
ATT	73.50	72.25
Amoco corp	80.75	81.25
ATL Richf	176.—	178.—
Baker Hughes	37.25	38.—
Baxter	37.75	38.25
Boeing	96.75	96.—
Unisys	33.—	32.75
Caterpillar	102.—	101.—
Citicorp	55.75	58.—
Coca Cola	116.—	115.—
Control Data	30.50	30.75
Du Pont	198.—	93.75
Eastm Kodak	79.25	78.75
Exxon	74.75	75.—
Gen. Elec	97.—	97.—
Gen. Motors	80.25	79.50
Paramount	103.—	103.50
Halliburton	65.50	67.—
Homestake	25.—	25.50
Honeywell	138.—	138.—
Inco ltd	57.75	57.—
IBM	178.—	180.—
Litton	152.—	152.50
MMM	123.50	123.50
Mobil corp	97.75	98.75
NCR	98.75	100.50
Pepsico Inc	99.25	98.75
Pfizer	114.50	113.50
Phil Morris	293.—	295.—
Philips pet	44.75	45.25
Proct Gamb	212.—	218.—

Rockwell	40.75	40.25
Schlumberger	73.50	74.75
Sears Roeb	69.75	70.—
Waste m	108.50	109.—
Squibb corp	200.—	200.—
Sun co inc	69.50	66.—
Texaco	87.50	89.75
Warner Lamb.	187.—	190.—
Woolworth	109.50	108.—
Xerox	108.50	109.—
Zenith	26.25	25.50
Anglo am	41.—	40.50
Angold	126.—	122.—
De Beers p.	22.75	22.75
Cons. Goldf I	37.—	37.—
Aegon NV	88.—	88.50
Akzo	111.—	111.50
Algem Bank ABN	33.—	33.25
Amro Bank	65.75	66.50
Philips	38.—	38.—
Robeco	86.75	86.25
Rolingo	88.—	88.25
Royal Dutch	113.50	114.—
Unilever NV	122.—	122.—
Basf AG	252.—	252.50
Bayer AG	268.—	266.50
BMW	535.—	528.—
Commerzbank	241.—	239.50
Daimler Benz	691.—	691.—
Degussa	479.—	475.—
Deutsche Bank	618.—	618.—
Makita elc.	308.—	309.—
Hoechst	257.—	255.—
Mannesmann	239.—	242.50
Mercedes	563.—	565.—
Schering	708.—	709.—
Siemens	532.—	527.—
Thyssen AG	220.50	219.—
VW	421.—	424.—
Fujitsu Ltd	17.75	18.—
Honda Motor	22.—	22.—
Nec corp	21.—	21.—
Sanyo electr.	10.50	10.—
Sharp corp	16.75	17.—
Sony	107.—	107.—
Norsk Hyd n.	36.50	36.—
Aquitaine	135.—	135.—

NEW YORK

	A	B
Aetna LF & CAS	59%	59%
Alcan	23%	23.—

Motorola inc	61%	61%
Polaroid	48%	48%
Raytheon	83%	84%
Ralston Purina	86%	85%
Hewlett-Packard	51%	51%
Texas Instrum	38%	38%
Unocal corp	57%	57.—
Westingh elec	69%	69.—
Schlumberger	45%	45%
Amarco Inc	35%	35%
ATT	43%	43%
Amoco Corp	49%	49%
Atl RichfId	106%	106%
Coca Cola	58%	58%
Unisys Corp.	19%	19%
CanPacif	23%	23%
Caterpillar	61%	61.—
Citicorp	35%	34%
Coca Cola	70%	70%
Dow chem.	99%	101%
Du Pont	122.—	122.—
Eastm. Kodak	48.—	47%
Exxon corp	45%	45%
Fluor corp	36%	36%
Gen. dynamics	58%	58%
Gen. elec.	58%	58%
Gen. Motors	48%	47%
Halliburton	41.—	40%
Homestake	15%	15%
Honeywell	84%	83%
Inco Ltd	34%	33%
IBM	109%	108%
ITT	63.—	63.—
Litton Ind	92%	93%
MMM	74%	74%
Mobil corp	60%	59%
NCR	61%	60%
Pacific gas/elec	20.—	20%
Pepsico	60.—	60%
Pfizer inc	69.—	68%
Ph. Morris	179%	180.—
Phillips petrol	27%	27%
Procter & Gamble	131%	130%
Rockwell intl	24%	24%
Sears, Roebuck	42%	42%
Squibb corp	—	—
Sun co	40%	40%
Texaco inc	54%	53%
Union Carbide	27%	27%
US Gypsum	3%	3%
USX Corp	38%	38%
UTD Technolog	56%	56%
Warner Lambert	115.—	115%
Woolworth Co	65%	66%
Xerox	66%	66%
Zenith elec	15%	15%
Amerada Hess	44.—	44.—
Avon Products	31%	32%
Chevron corp	64%	65%
UAL	284%	284.—

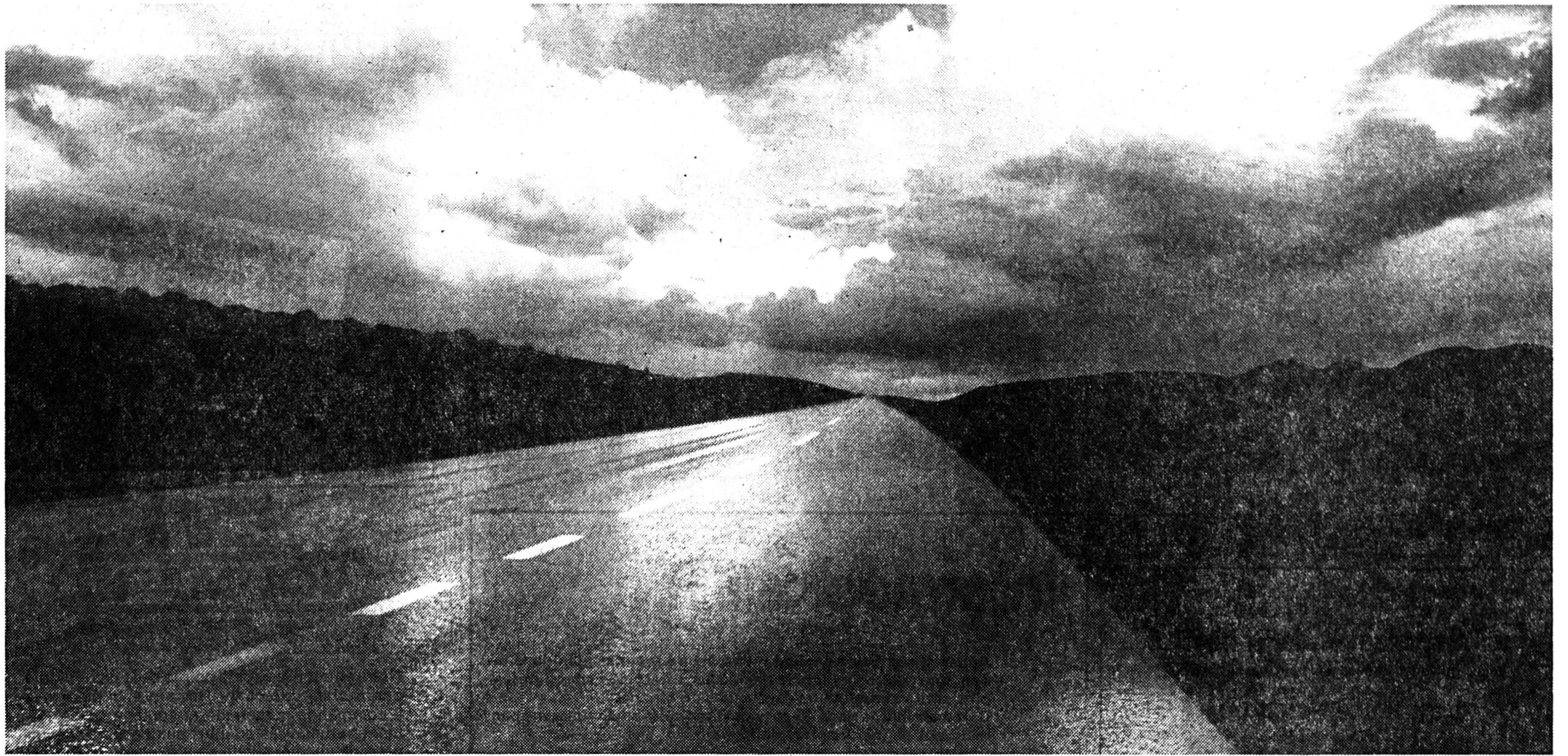
BILLETS (CHANGE)

Cours de la veille	Achat	Vente
1 \$ US	1.61	1.69
1 \$ canadien	1.35	1.45
1 £ sterling	2.47	2.72
100 FF	24.75	26.75
100 liras	-1.110	-1.260
100 DM	86.25	88.25
100 fl. holland.	76.25	78.25
100 fr. belges	4.00	4.30
100 pesetas	1.30	1.45
100 schilling aut.	12.25	12.55
100 escudos	-95	1.15

DEVICES

1 \$ US	1.63	1.66
1 \$ canadien	1.3850	1.4150
1 £ sterling	2.56	2.61
100		

Sécurité intégrale conjuguée à tous les temps



A toute saison ses dangers. Ford a créé la Sierra 4x4 pour votre sécurité. Elle l'a dotée de la **traction intégrale permanente** qui transmet un tiers de la puissance du moteur aux roues avant et deux tiers aux roues arrière; deux **différentiels autobloquants à viscocoupleurs** empêchent qu'une seule roue de chaque essieu ne patine. A la perfection de la traction 4x4 se conjugue la perfection du freinage: la Sierra 4x4 est l'une

des seules voitures à quatre roues motrices à être équipée de série de **l'ABS commandé par ordinateur**. Il garantit une parfaite sécurité en freinage d'urgence et en évitement d'obstacles. Le moteur 2.9i V6 développe 107 kW/145 ch et se montre silencieux et souple. Il est commandé par ce module EEC-IV éprouvé en course et développe un couple optimal de 222 Nm. Une technique accomplie doit s'assortir d'un **équipe-**

ment de classe. Ainsi, la Ford Sierra 4x4 bénéficie d'une direction assistée, d'un verrouillage central, d'une installation HiFi et de rétroviseurs extérieurs réglables électriquement. La Sierra 4x4 existe aussi en break Ghia 4x4 pourvu en outre de lève-glaces électriques à l'avant, de jantes alu, d'une rambarde de toit et d'un toit panoramique. De plus, l'ensemble des garanties Ford vous confère la sécurité à long terme: garantie d'une an-

née sur le véhicule, six ans de garantie contre la perforation par corrosion et **garantie longue durée de réparation**. La Ford Sierra 4x4 existe en version **limousine XR 4x4 pour 33 990.-** et en **break Ghia 4x4 pour 37 500.-**. Et Ford Credit peut vous proposer un financement ou un leasing avantageux.



Ford. Le bon choix.



La nouvelle Ford Sierra 4x4 avec ABS

Tonalités majeures

La saison ACL 89 commence à l'Est

Le cycle de manifestations organisé par l'Association des concerts du Locle, constitue depuis plus de 30 ans, l'un des événements musicaux importants de la région. Le comité est particulièrement heureux de présenter sa nouvelle saison. L'ACL accueillera deux ensembles de chambre, un pianiste, une hautboïste et saisira l'occasion de proposer un choix d'œuvres baroques, romantiques et modernes, ces dernières susceptibles de rendre compte de différentes tendances. Dans la tradition musicale de la ville, les organisateurs ont su donner une atmosphère à la saison 89-90, à laquelle contribueront le haut niveau des interprètes, l'acoustique excellente du Temple du Locle, mais surtout la fidélité des abonnés et du public.

rale et au Festival des Flandres. Au programme Vivaldi, Dvořak, Chostakovitch et Grieg.

VENDREDI 24 NOVEMBRE Ensemble Alta Capella

L'Alta Capella est un ensemble de cuivres anciens, trompette naturelle, trompette à coulisse, cornet à bouquin, saqueboute et timbales. «Alta Capella», était le nom de ces ensembles qui, du XVe au XVIIIe siècle eurent un statut spécial dans les cours d'Europe. Œuvres de Gabrieli, Grandi, Monteverdi, Sweelinck, Schütz, parmi d'autres pages du meilleur baroque.

LUNDI 15 JANVIER Mikhail Faerman, pianiste

Mikhail Faerman est né en 1955 à Beltzky, ville soviétique de Moldavie, roumaine jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. A sept ans, il est admis à l'École de musique centrale de Moscou.

Dès 1972 il fut élève de Jacob Flier au Conservatoire de Moscou. Premier prix «Reine Elisabeth» en 1975, l'un des plus prestigieux concours du monde, il vit depuis lors à Bruxelles. Œuvres de Brahms, Chopin, Arapov, Prokofiev et Balakirev.

VENDREDI 16 FÉVRIER Evelyne Voumard, hautboïste

Evelyne Voumard, une jeune loloise, fit ses premières études au Conservatoire de La Chaux-de-Fonds/Le Locle, son diplôme d'enseignement au Conservatoire de Berne, la virtuosité «avec distinction» à la Musikhochschule de Zurich. Elle se perfectionna ensuite à Paris au Conservatoire national supérieur de musique et obtint des prix internationaux. Accompagnée au piano par Anne-Marie Wili, elle propose des pages de Schumann, Wyttenbach, Telemann, Lutoslawski, Holliger et Beethoven. D. de C.

MERCREDI 1er NOVEMBRE Orchestre du Conservatoire Tchaïkovsky de Moscou

Fondé en 1961, Prix de la Fondation Herbert von Karajan, Berlin 1970, l'ensemble composé de 28 musiciens, dirigés par Gennadij Cherkassov, fera escale au Locle, parmi trente autres concerts en Allemagne fédérale



L'Orchestre du Conservatoire Tchaïkovsky de Moscou.

(Photo privée)

L'un peint, l'autre dessine

Schaller père et fils à la Préfecture de Courtelary



Quand il ne reste que ce que l'on veut dire..., un tableau de Roland Schaller

Peintre renommé qui prépare une grande rétrospective et une monographie pour l'année prochaine, Roland Schaller a accepté un détour par les cimaises de la Préfecture de Courtelary. Cela pour y être en compagnie de son fils, Vladimir, dans une exposition à deux voix dont la filiation n'est pas étouffante.

De Roland Schaller, les habitants de la région connaissent déjà l'œuvre peint puisqu'il fut déjà présent à Courtelary et qu'on a encore pu l'admirer à Môtiers en 1986, à Saint-Ursanne en 1984, entre autres.

Mais toujours l'on s'étonnera, l'on se laissera surprendre par son art particulier; délicat, prenant du recul avec la réalité et pourtant laissant apparaître toujours des éléments concrets. La pudeur s'en mêle peut-être mais surtout une sensibilité dé-cantée qui peut laisser place à la construction, à l'équilibre des

formes et des couleurs, pour aller au-delà d'une figuration du premier degré.

Son fils embrasse une autre trajectoire. Affectionnant la gravure, la litho, il a le trait vigoureux et sait rendre le caractère des personnages, la délicatesse d'une nature morte. Ses poyas, troupeaux de vaches dessinés sur des troncs de bois, sont étonnantes. A la fois liées à la tradition mais s'en démarquant dans le traitement des scènes, c'est une expression fort originale. A nouveau, la patte de l'artiste rend le mouvement de ces troupeaux à l'assaut des hauteurs; on y voit les folles bousculades des jeunes vaches en liberté, on y ressent l'attention des vachers au travail, le tout comme rythmé par des sonnaillies que l'on devine. (ib)

● Préfecture de Courtelary, jusqu'au 29 octobre, du lundi au vendredi de 14 à 16 h 30, samedi de 15 à 18 h, dimanche de 10 à 12 h et de 15 à 18 h



Des poyas étonnantes signées Vladimir Schaller

33 TOURS DE JAZZ

Collection de 25 phono-memories en CD

FLETCHER HENDERSON

L'écrivain américain Walter C. Allen a réalisé la plus exceptionnelle des bio-discographies consacrées à un musicien. 650 pages retracent dans les moindres détails la vie, ses disques, œuvres avec dates, description des soli, et toutes précisions sur ce chef d'orchestre, pianiste, compositeur.

La BBC dans sa série digitale «remasterée» propose chez Divox 2 CD: BBC Record 720 (période 1925-28) et 682 (swing 1929-37). Coleman Hawkins clarinetiste, se découvre dans une dizaine de mélodies à 3 anches en compagnie de Don Redman et Buster Bailey, dont The Stampede.

Money blues trouve le jeune Armstrong à la trp. The Chant est dû à Fats Waller orgue et Tommy Ladnier trp. Quant à Jackass Blues, c'est un chef-d'œuvre de l'histoire du jazz, avec un superbe exposé des souffleurs et un accompagnement modèle qui marquent le

jazz new-yorkais en ce 14 mai 1926. Le vol 2 BBC CD 682, réserve également une large place à l'éclatement d'Hawkins et de son ténor, ici dans Wang wang blues, Chinatown, Clarinet marmalade, Sugar foot stomp. C'est la suite des émissions de jazz de la BBC Radio 2, transférées en versions digitales par Robert Parker.

PATRICIA KAAS, NOUVELLE BLUES GIRL DU JAZZ BLANC?

Nombreuses sont les chanteuses qui ont tenté - sans succès - de compléter leur répertoire par une chanson inspirée des blues. Patricia Kaas, jeune française de 21 ans, possède non seulement un timbre idéal pour suivre les traces des rares européennes, telles Beryl Bryden ou Neva Raphaello, qui se sont imposées, mais, ses textes ont les expressions «directes» des stars de la race noire. Le CD Polydor 837 356 2, découvre une voix que bien des bands du jazz doivent envier... Avec Elle voulait jouer

cabaret, Mlle chante le blues, Mon mec à moi ou d'Allemagne (Lily Marlène), elle fait souhaiter pour son futur programme quelques classiques du jazz. Ils seront totalement dans les «cordes» de cette jeune artiste.

CLARENCE WILLIAMS WASHBOARD BANDS

BBC CD 721, également chez Divox, réuni une série de gravures «rares», dont Candy Lips du 25.1.27 avec Moten et Whitted clarinettes, resté inconnu même en plaque 78 tours! Allen trp, Scott cl, St Clair basse, Harris bjo, et Cl. Williams piano, sont les auteurs de ce CD qui donne une nouvelle brillance au règne des Washboard bands. Log cabin, A pane in the glass, Close fit blues, Organ grinder en sont de belles démonstrations.

RED NICHOLS ET MIFF MOLE

Ces 2 princes du jazz blanc sont connus par leurs plaques 1927 des Charleston Chasers, des Miff Mole molers ou des Five

pennies de Nichols. Ce CD BBC 664 (distr. Divox) est un choix idéal par Shim-me-sha-wable, That's a plenty, Original dixieland one-step, Riverboat shuffle, Old time in hot town, parmi 16 thèmes. L'esprit de cette musique c'est le style chicago: la musique de Bix Beiderbecke, où font merveille les Krupa, Goodman, Miller.

AL HIRT ENREGISTRE AVEC PEANUTS HUCKO (mars 1988 Dallas)

Trompettiste blanc né à New Orleans en 1922, Hirt joue depuis l'âge de 6 ans, il fera partie des ensembles Mc Kinley, Dorsey, Pete Foutnain. Avec les années 50, ses disques Dixieland en font une star. Avec Peanuts Hucko, il a réalisé le CD Projazz J 659 (Distrib. Tudor), qui offre 63 minutes d'excellent dixieland: 15 classiques, dont Muskrat, South rampart, Royal, Wolverine blues, tous modèles de jazz arrangé pour les collectifs, libre pour les improvisations. Roger Quenet

Le temps des envois

Biennale des Amis des Arts: c'est parti!

C'est parti pour la prochaine Biennale des Amis des Arts de La Chaux-de-Fonds. Les artistes originaires du canton, y ayant vécu ou y étant domiciliés, sont priés de faire parvenir leurs œuvres jusqu'au 27 octobre au Musée des beaux-arts.

Ils peuvent participer dans les disciplines de peinture, sculpture, dessin, gravure, photogra-

phie et installation, en soumettant 3 travaux par artiste. Le jury est composé de Mmes Corinne Schatz, critique d'art à Saint-Gall, Catherine Brandt, membre du comité des Amis des Arts et MM. Erwin Oberwiler, architecte à Genève, Jürg Stäubli, sculpteur à Bâle et Edmond Charrière, conservateur du MBA La Chaux-de-Fonds. (ib)

AGENDA

Sarcloret à Saint-Imier

L'enfant terrible de la chanson romande sera à Saint-Imier à la salle d'Espace Noir, jeudi 12 octobre à 20 h 30, invité conjointement par Espace Noir et le Centre de culture et de loisirs.

Par ses bravades et son franc-parler, Sarcloret a conquis le public parisien. Cet architecte vaudois manie toujours aussi allègrement le calembour ou l'asso-

ciation d'images inédites; il agace parfois par sa vulgarité affichée et son air de ne pas aimer être là et d'em... le monde. Mais dans le fond, c'est un grand sentimental; il aime les gens, pas tous, et fait des chansons pour le leur dire. Il mélange tout, prend n'importe quoi pour mettre dans ses recettes. Il est imitabile et le reste. (ib)



L'île d'amour de Robert Bouvier

Court-métrage neuchâtelois à l'abc,
La Chaux-de-Fonds

Jeune cinéaste neuchâtelois et actuellement comédien à Vidy-Lausanne, Robert Bouvier s'était fait remarquer à 18 ans déjà par un film étonnant; «Porporino» (1978) avait un côté naïf et narcissique mais beaucoup de charme et une surprenante maîtrise.

Il récidive avec un court-métrage couleur 35 mm, de 18 minutes préparé patiemment et interprété par une jolie brochette de comédiens. On y voit en particulier Claude Thébert, Laurent Sandoz, Neige Dolsky, parmi une vingtaine d'acteurs.

C'est une coproduction de Artimage et de la Télévision romande; les villes de Genève, Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds, ainsi que le canton de Neuchâtel et la Fondation Landys & Gyr ont apporté leur soutien. Des scènes ont été tournées à l'Ancien Manège et au Théâtre de La Chaux-de-Fonds.

Pour le sujet, l'auteur fait référence à Flaubert et Madame Bovary. Mais la fantaisie domine par un refus du réalisme courant et cette petite bande a déjà obtenu une belle considération, (ib)



Claude Thébert et le chien Léonard, deux protagonistes du film de Robert Bouvier. (Photo sp)

Hommage à Sydney Bechet et Duke Ellington

Le 30e anniversaire marquant la disparition de Sydney Bechet a été marqué en France et Genève par divers concerts. Les musiciens genevois reprennent leur récital avec pour ce gala une formation exceptionnelle: René Franc cl. (il jouait mai 49 aux côtés de Bechet dans ses premiers concerts européens à Genève et Paris); son fils Olivier soprano; P. Bas piano; G. Chevaucherie basse, ainsi que le fils de Sidney, Daniel Sidney au drums.

Une pléiade d'artistes - dont Daniel Thomi - sont réunis sous l'appellation des «Ellington Me-

morial» - 12 adeptes du Big Band, interprétant des arrangements spécialement écrits par Henri Chaix.

Le trio de ce dernier accompagnera Johannes T., danseur de claquettes.

Quant aux Feetwarmers, ils ont fait appel au No 2 du soprano américain: Jim Galloway, bien connu du Festival de Berne. ROQ

● Lausanne, Théâtre de Beau-lieu: vendredi 13 octobre 1989 à 20 h 30

Du café à la grenade

Compagnies fribourgeoises passées en revue

Si le conseiller d'Etat Jean Cavadini, chef du Département militaire cantonal neuchâtelois, a pris l'habitude de rendre visite aux soldats de son canton durant leur cours de répétition, son homologue fribourgeois fait régulièrement de même avec les deux compagnies de son canton qui font partie du bataillon de fusiliers 18. La visite a bien eu lieu la semaine dernière, mais sans le conseiller d'état Raphaël Rimaz, retenu par une forte grippe.

Depuis la réorganisation des troupes en 1981, il y a deux com-

pagnies fribourgeoises, la II et la III, au sein du bataillon de fusiliers 18 du régiment neuchâtelois d'infanterie 8. Leur canton ne les oublie pas. Tout comme le conseiller d'Etat Jean Cavadini rend visite aux soldats neuchâtelois, son homologue Raphaël Rimaz fait de même avec les fribourgeois. Cette visite a eu lieu vendredi dernier en Gruyère - un peu comme à la maison.

Mais sans M. Rimaz, retenu par une forte grippe. Pas question toutefois d'annuler l'inspection des soldats et cadres fri-

bourgeois. M. Rimaz s'est fait représenter par le commandant d'arrondissement, le major Félix Sturny, et le secrétaire du Département militaire cantonal, le capitaine Antoine Progin.

C'est sur le terrain de football de Neirivue, en Gruyère, qu'ils ont retrouvé le commandant du bataillon, le major EMG André Dousse, et celui du régiment, le colonel Bertrand Reeb.

C'est là qu'ils ont vu à l'œuvre les hommes de la compagnie III du capitaine Torche: école de section, école de compagnie,

puis, au village, exercice de défense de stationnement, étaient au menu. Ah! nous allions oublier le café, servi par un matin frisquet au coin d'un bois où avait pris ses quartiers la cuisine de campagne, dûment camouflée. Tout cela au son de la fanfare.

Autre intermède musical, juste avant de grimper vers les places de tir: le traditionnel chant de la compagnie III (lire ci-contre).

Les représentants des autorités politiques fribourgeoises se sont ensuite rendus sur l'alpage de Tichenuva Derrey, au-dessus de Charmey, où les attendaient les fusiliers et les mitrailleurs de la compagnie II du premier-lieutenant Maillard. Au menu: piste de drill à la mitrailleuse, exercice de groupe avec tir à la mitrailleuse et au fusil d'assaut, autre exercice, plus musclé encore, avec du tube roquette, de la grenade et du nébulogène.

A la fin de la visite, le major Sturny s'est adressé en termes élogieux aux Fribourgeois du régiment neuchâtelois:

Je suis fier d'avoir vu à l'œuvre des hommes qui sortent de journées pénibles. L'autorité de notre canton désire soigner ses contacts avec les troupes en service. Cela permet une vue d'ensemble sur le niveau d'instruction et l'ambiance.

L'année prochaine, le bataillon de fusiliers 18 ne participera pas au cours de répétition du régiment. Comme cela se fait de temps à autre, il fera service en automne comme bataillon d'application à l'école de tir de Wälensdorf.

Le diapason, arme redoutable

La compagnie III connaît la musique



En avant la musique! Le chant fait partie des activités de la compagnie III.

A la compagnie III du bataillon de fusiliers 18, on grignote presque quotidiennement quelques demi-heures sur l'ordre du jour. Savez-vous pourquoi? Pour chanter.

Eh oui, on aime chanter, et même à plusieurs voix, à la compagnie III. Cela remonte à l'époque où l'actuel commandant du bataillon, le major Dousse, fin mélomane et chanteur convaincu, en était le commandant. Deux amis fribourgeois, Georges Abriel et Pierre-Georges Roubaty, lui ont composé «Les dragueurs de la III/18», qui est devenu et resté la chanson de la compagnie. La fanfare du régiment en a même fait un

enregistrement tout spécialement pour le major Dousse.

Pour la seule rime, le refrain fait juxtaposer «18» avec une présumée charmante Brigitte. Rien de salace dans le texte: le soldat avoue à sa belle n'avoir «dragué qu'au son du tambour». En outre, il la protège et veille à ce que personne ne touche non plus à ses «bouteilles de pinard».

«Gare à ta sœur, salut Brigitte, v'là les dragueurs d'la III/18, salut Brigitte, la III/18». Et allez, chantez encore longtemps, les gars. D'ailleurs, mais, chut c'est un secret, ne le répétez pas, ils en savent bien d'autres qu'ils chantent tout aussi bien!

A l'année prochaine!

Le cours 1989 est à peine terminé que le cours de répétition 1990 du régiment d'infanterie 8 se profile déjà à l'horizon.

En effet, le cours de cadres débutera le 18 janvier 1990, le premier jour du cours de répétition étant le lundi 22 janvier. Et le régiment neuchâtelois sera libéré le samedi 10 février.

Cette fois, les officiers, sous-officiers et soldats neuchâtelois mobiliseront à proximité de leur

domicile, puisque le rayon du régiment recouvre la totalité du canton de Neuchâtel et une bonne partie du Jura bernois.

Bataillon de carabiniers 2: vallon de Saint-Imier et vallée de Tavannes.

Bataillon de fusiliers 19: Val-de-Travers et Montagnes neuchâteloises.

Bataillon d'infanterie 8: Littoral neuchâtelois et Val-de-Ruz.



Dans le terrain: les hommes de la compagnie II/18 ont fait une démonstration de leurs connaissances.

Répétition générale

Le commandant de la compagnie I/2 testé

Logique: un cours de répétition, c'est fait pour... répéter ce que l'on a appris précédemment. Une lapaissade valable à tous les échelons, y compris, bien sûr, à celui de commandant de compagnie. C'est ainsi que celui de la compagnie I du bataillon de carabiniers 2, le capitaine Jordan, était «exercé» vendredi dernier dans un tir de compagnie (renforcée en l'occurrence par une section lance-mines) non loin du Lac Noir. «Exercé», cela signifie que si tous les hommes que le capitaine Jordan a sous ses ordres étaient également mis à l'épreuve, c'est sa façon de diriger l'exercice à lui, commandant de compagnie, qui était plus particulièrement sur la sellette.

Pour ce faire, un exercice de tir, donc, avec quatre sections, à savoir: deux de carabiniers, une de mitrailleurs et une de lance-mines. L'ensemble des opérations - il s'agissait d'une attaque - étaient suivies par le commandant du bataillon (le major Dinichert), ainsi que par des «arbitres», c'est-à-dire des officiers chargés d'observer le travail de

chacune des sections et d'indiquer, le cas échéant, les manœuvres de l'ennemi.

Le commandant de compagnie est «testé» si possible une fois durant le cours expliquait le capitaine Jordan. Il arrive même que ce soit le commandant de bataillon qui soit mis à l'épreuve. Mais dans ces deux cas, le second surtout puisque tout un bataillon est de la partie, il faut que l'effectif soit suffisamment important, de même qu'il est nécessaire de pouvoir disposer d'une zone de tir considérable, vu le nombre élevé de sections engagées.

Pour des raisons évidentes de sécurité, de tels exercices sont minutieusement préparés. Ils se font même une première fois «à sec», ce qui signifie que les différentes unités prennent leurs positions sans qu'il n'y ait de tirs. Ce qui n'empêche pas, durant l'exercice réel, une petite part d'improvisation.

C'est à ce moment-là notamment que mes données d'ordre sont analysées, précisait à ce su-



Une section de lance-mines était engagée sur les hauteurs du Lac Noir, à Geisalp.

jet le capitaine Jordan, puisqu'il s'agit de voir, entre autres, comment je fais face à une situation nouvelle.

Dans ce genre d'exercice, une première information est donnée à l'ensemble de la troupe.

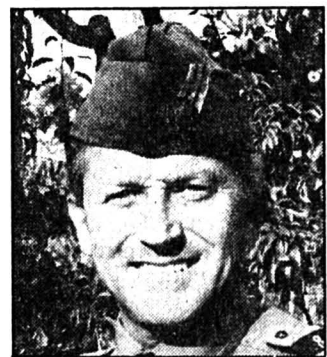
Une fois sur le terrain, les caporaux sont chargés de transmettre à leurs hommes les consignes que leur ont données les chefs de section, eux-mêmes informés plus en détail par le commandant de compagnie lors de la donnée d'ordres. Etant entendu que le cheminement inverse est lui aussi très important: si un arbitre donne un élément nouveau à un soldat - par exemple l'arrivée de renforts chez l'ennemi - il est indispensable que cette information soit répercutée jusqu'au commandant de compagnie.



Le capitaine Jordan (à droite) lors de la donnée d'ordres de l'exercice de tir de compagnie.

Bonne humeur et engagement

L'éditorial du colonel Reeb



Exercices de mobilisation, engagement des bataillons dans des conditions difficiles, tirs de compagnies renforcées, entraînement du soutien, cinq jours de manœuvres, de nombreux bivouacs et le bel hommage aux vétérans neuchâtelois.

Quel programme! Vous l'avez pourtant rempli avec bonne humeur et en faisant preuve d'un engagement certain. Je vous en félicite.

Au travers de ces différents exercices, j'ai pu me rendre compte du degré d'aptitude au combat du régiment. Il s'agit pour moi

d'une préoccupation constante. Certes, vous le savez bien, des progrès restent toujours à faire notamment dans le domaine de la maîtrise des armes et des appareils, ainsi que celui du comportement dans le terrain. Il n'empêche que vous avez atteint à ce jour un niveau convenable d'instruction qui constitue une bonne base de progression.

Cette situation s'est révélée particulièrement lors de la semaine de manœuvres pendant laquelle le régiment s'est montré sans aucun doute à la hauteur de sa tâche. Grâce à vous.

A peine remis de nos efforts, nous allons repartir au mois de janvier prochain déjà pour effectuer un cours de répétition dans des conditions hivernales.

Nous allons donc nous retrouver très prochainement! En attendant, je vous souhaite une bonne fin de cours de répétition.

Cdt rgt inf8
Colonel Reeb

BIERI & GRISONI S.A.



ENTREPRISE DE CONSTRUCTION
BÂTIMENT - GÉNIE CIVIL
TRAVAUX PUBLICS
LA CHAUX-DE-FONDS
Bd Eplatures 13 - Tél. 039 26 02 02
NEUCHÂTEL
Av. des Alpes 125 - Tél. 038 24 23 71

«On a payé de notre personne»

Un soldat de la Mob se souvient

Les manifestations de «Diamant» ont atteint leur but. Permettre à ceux qui ont fait des sacrifices à une période difficile de se retrouver, de se souvenir. Et comme toujours en pareil cas, on se rappelle surtout des bons côtés...

Le soldat Roger Courvoisier (67 ans) a connu l'époque de la Mob. Ce Chaux-de-Fonnier a effectué son école de recrue en 1942, puis a enchaîné avec du service actif. Il a notamment été

incorporé dans la première compagnie de grenadiers créée dans l'armée suisse.

SACRIFICES

Le sdt Courvoisier tient d'emblée à préciser sa position face à «Diamant». *Je me réjouissais d'y participer, et j'ai eu du plaisir à Planeyse. Il fallait organiser une telle manifestation pour ceux qui ont fait des sacrifices durant la Mob. Je pense bien entendu aux soldats, mais aussi à leurs épouses. Car à l'époque, la caisse de compensation n'exis-*

tait pas: les femmes ont dû se débrouiller dans des conditions difficiles, rappelle-t-il.

Quelle était la motivation des soldats de la Mob? *Nous avions un bon moral, même si tout n'était pas facile. Une chose est sûre: Hitler aurait eu de la peine à passer dans notre pays s'il avait attaqué.*

Comment se passaient les rapports avec la population civile? *Très bien. L'accueil était excellent partout, on ressentait un grand soutien.*

La nourriture, en raison du rationnement, n'a pas laissé des souvenirs très lumineux à «Coucou».

On mangeait des patates, des patates et...des patates! Il y avait de quoi devenir allergique. Sinon, nous avions parfois droit au «spatz», un bouilli fait avec de bas morceaux de viande. Je me souviens aussi des «briques»: c'était du pain grillé et séché. Il fallait le tremper un quart d'heure dans du liquide pour pouvoir le manger!

L'ordinaire était souvent amélioré grâce aux paquets que nous recevions.

Globalement, Roger Courvoisier garde un bon souvenir de cette époque. *Cela m'a fait du bien au niveau santé, malgré quelques pénibles passages: par exemple, j'ai «été» Noël 42 en montant la garde au viaduc de Tallenberg, près de Frutigen. A Nouvel-An, je me trouvais aussi de garde, à l'entrée du tunnel du Lötschberg. Il faisait une de ces «cramine». On devait revêtir des manteaux en peau de mouton. Il fallait toujours garder l'oeil ouvert. On avait la psychose des parachutistes.*

«Coucou» souligne un fait assez paradoxal. *On voyait régulièrement passer des convois de trains allemands qui allaient en Italie! Cela semblait un peu drôle vu la situation...*

Roger Courvoisier et tous ceux qui ont payé de leur personne à cette période troublée ont bien mérité une cérémonie telle que «Diamant» en guise de remerciement.



Le soldat Roger Courvoisier derrière sa mitrailleuse et aujourd'hui.



Un départ

Le major Bedaux quitte le régiment



Le major Bedaux au moment de quitter le régiment: «c'était une expérience enrichissante».

Le major Jean-François Bedaux a commandé le bataillon de fusiliers 19 pour la dernière fois cette année. Il sera remplacé dès le prochain cours par le capitaine Brenneisen, actuellement capitaine adjoint au bataillon de carabiniers 2.

Le major Bedaux, qui est dans sa quarantième année, quitte donc le régiment après y avoir passé quatre ans, toujours en tant que commandant du bataillon de fusiliers 19. Il occupera le poste d'officier supérieur adjoint au régiment d'infanterie 44. Au niveau professionnel aussi, l'année 1990 marquera un changement dans la carrière du major Bedaux, puisqu'il deviendra chef de classe à l'école d'officiers de Chamblon.

L'expérience a été enrichissante, remarque le major Bedaux. Il est en effet une grande différence entre le commandant de troupe et le commandant de bataillon. J'ai été satisfait de voir les progrès accomplis au travers de chaque cours de répétition: les commandants de compagnie ont toujours tiré à la même corde.

Pour ce qui concerne la troupe, j'ai également été satis-

fait, poursuit le major. J'ai toujours eu de bons contacts avec elle. Ma tâche a en fait consisté en un savant dosage de dureté, d'autorité et d'humanité.

Quels souvenirs garde-t-il en mémoire? *J'en ai deux en tête: d'abord le défilé et l'exposition d'armes en 1986, à Neuchâtel. J'avais la charge de monter les chantiers anti-char aux Jeunes-Rives, et tout s'est bien déroulé.*

Son second souvenir est plus récent, puisque datant de moins de deux semaines. *La mise en place et l'exploitation des chantiers de «Diamant», à Planeyse, m'ont demandé une grande concentration. Les tenants et les aboutissants de l'organisation étaient nombreux. Et la coordination que j'ai assumée n'était guère aisée. Mais le résultat a dépassé mes espérances: les vétérans ont été très intéressés par nos chantiers, et ont même dépassé qu'il n'y en eût pas plus.*

Et le major Bedaux de conclure: *malgré certains moments difficiles, on ne se rappelle que les bons souvenirs à l'armée.*

Nos raiders ont fait fort

8e raid international de Montpellier

Les samedi et dimanche 23 et 24 septembre, une délégation helvétique forte de 5 équipes de jeunes cadres militaires a participé au raid commando international de Montpellier (France).

Ces patrouilles sélectionnées et dirigées par le capitaine EMG Lüthi comprenaient chacune cinq membres, officiers et sous-officiers, provenant des sociétés militaires romandes. De plus, un petit groupe assurait la logistique indispensable à ce genre de concours.

En effet, ce 8e raid commando international de Montpellier, organisé de main de maître par les officiers de la 54e DMT, était ouvert à 8 nations. Ses caractéristiques techniques, outre le fait que 52 patrouilles prirent le départ, se présentaient de la façon suivante; sur un parcours de 40

km dans les garrigues, les raiders durent accomplir différentes épreuves, telles que: connaissance des armées européennes, sabotage, tir à différentes armes, premiers secours, topographie (pour le jour) et infiltration, destruction et reconnaissance (pour la nuit). Il s'agit donc là d'une épreuve très variée et enrichissante pour nos jeunes cadres, car elle leur permet de comparer leur niveau d'instruction à celui des autres nations.

De surcroît, lors de la proclamation des résultats, nos raiders ont eu le plaisir de constater que leur présence et leur comportement ne passe pas «incognito», puisqu'ils reçurent lecture d'un télégramme du ministre Voulgaris, chargé d'affaires de Suisse. Cette manière tangible de reconnaissance par l'autorité civile de

leurs efforts, à une époque que certains groupuscules voudraient rendre trouble, les récompenses de la sueur versée pendant cette épreuve où la chaleur caniculaire tant appréciée en vacances balnéaires, se montrait ici comme un adversaire supplémentaire.

Pour ce qui est des résultats, nous relèverons le magnifique tir groupé de notre délégation, puisqu'elle s'adjuge la deuxième place (équipe du SWISS RAID COMMANDO: Lt Abbet, Lt Gabioud, Lt Monnard, Lt Vernizzi et Sgt Schneider), la cinquième (ASSO-Yverdon, équipe du Cap. Auberson), la septième (ASSO Lausanne, équipe du Lt Pfister). Les deux autres patrouilles (Lt Ballet et Lt Hauser) surtout si l'on considère qu'un de nos concurrents, le Sgt

vétéran Aguet, a dû finir l'épreuve avec une côte brisée et qu'une des rares femmes engagées, la sergent-major Marchand, l'était dans une de nos patrouilles.

Nous retrouverons certainement ces patrouilles qui par leurs résultats ont contribué à renforcer l'image dissuasive de notre défense lors du SWISS RAID COMMANDO international des 21 et 22 octobre à Colombier.

Communiqué du service de presse du SWISS RAID COMMANDO

Pour couper court à certaines informations contradictoires, tous les concerts de la fanfare du régiment inf 8 auront lieu à 20 heures.

Remises de drapeaux

Jeudi 12 octobre

- Bat car 2:** 17 h 30, Villars-sur-Glâne, terrain de football.
- Bat fus 18:** 19 h, Broc, terrain de football de l'aérodrome
- Bat fus 19:** 15 h, Semsales, terrain de football
- Bat inf 8:** 20 h 30, Crissier, stand de tir.

La Gazette

La Gazette du régiment d'infanterie 8 est indépendante de la rédaction de ce journal.

Elle est réalisée par une équipe de journalistes et de photographes «sous les drapeaux» qui en assurent l'entière responsabilité.

Toute correspondance concernant ces pages spéciales «gris-vert» est à adresser à:

rgt inf 8, service de presse

RECRUTEMENT:



OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire

Neuchâtel • La Chaux-de-Fonds • Lausanne • Bienne • Genève • Berne • Thône • Yverdon • Moutier

La nouvelle Ford Sierra 4x4 avec ABS



A la perfection de sa traction intégrale permanente et de ses deux différentiels autobloquants s'ajoute la sécurité que vous garantit son système de freinage avec ABS commandé par ordinateur.

Ford Sierra XR 4x4, Fr. 33 990.-
Ford Sierra Break 4x4, Fr. 37 500.-



012007



La Chaux-de-Fonds, Bd des Eplatures 8, Tel. 039 26 81 81
Le Locle, Rue de France 51, Tel. 039 31 24 31



Publicité intensive, Publicité par annonces



MAULLER

Grands vins mousseux - Méthode champenoise
Depuis 1829 - Au Prieuré St-Pierre - 2112 Môtiers/NE
038/613961

Pour les jeunes loups...



Thermoblouson en noir et olive

PRIX GARANTIE QUALITE

59.90

PLACETTE

011725

CHANGEZ VOS HABITUDES

PASSEZ VOTRE REVEILLON DE
NOEL / NOUVEL - AN

AU SOLEIL DE LA **FLORIDE**

SOUS UN PALMIER, grâce à nos



5 programmes différents
de 10 à 15 jours

au départ de GENEVE

DE : FS. 2'590,-- / personne

A : FS. 3'850,-- / personne

ENCORE quelques places disponibles

all travel

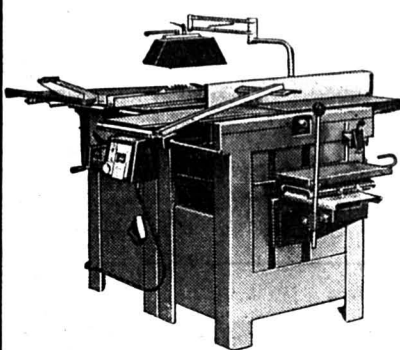
Renseignements, programmes
détailés et inscriptions auprès
de votre agence habituelle
ou chez

Tel. 022/798 77 22

005240

6, ch. de la Tourelle - 1211 Genève 19 (Pt-Saconnex)

«Catoudémorascier?»



Calibrer. Toupiller. Dégauchir.
Mortaiser. Raboter. Scier. Il est
des machines à bois qui sont un
peu magiques: elles font tout en
opérations combinées. En plus elles
scient, fraisent, aplanissent ou
percent à volonté. Venez examiner
ces merveilles à Lonay, où nous
vous avons préparé une exposition
de 1000 mètres carrés.

Nous vous attendons à deux pas
de Morges:
Route de Denges - 1027 Lonay
tél. 021/803 07 56

Artesa - Le leader romand des machines à bois

Artesa

offres d'emploi

BOULANGERIE-PÂTISSERIE

cherche

vendeuse

pour le matin.

Horaire à convenir.

S'adresser à Pierre-André Boillat
Daniel-Jean Richard 22
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 12 46 ou 039/23 09 66

122491

Entreprise de plâtrerie-peinture, en
pleine expansion, cherche
**partenaire pour association,
éventuellement fusion**

Ecrire sous chiffres 28-122477 à Publicitas,
place du Marché, 2302 La Chaux-
de-Fonds.

Nous cherchons pour travaux
d'atelier

**un ouvrier
habile**

☎ 039/26 97 60

661

Employée de bureau

sociable, énergique et cons-
cieuse, trouverait

**emploi à temps complet
ou à temps partiel**

Réception téléphonique,
établissement d'offres et
de commandes, travaux de
contrôle, etc.

Faire offres avec documents
usuels et prétentions de
salaire, sous chiffres
28-950216 à Publicitas,
place du Marché,
2302 La Chaux-de-Fonds.

Nous cherchons:

**MAÇONS CFC
MAÇONS B
AIDÉS DE CHANTIERS**

en couverture, ferblanterie, expé-
rimentés, libres tout de suite pour mis-
sions temporaires 2/3 mois.

TRAVINTER SA
☎ 039/23 55 23

012093



PLÂTRERIE - PEINTURE
Isolation de façades - Plafonds suspendus

Bernard Rössli

2300 La Chaux-de-Fonds
Bureau et atelier ☎ 039/26 58 56
Rue Cernil-Antoine 14 ☎ 039/26 54 54

Maîtrise fédérale



NOUVEAU!

Notre entreprise met à votre disposition un véhicule aménagé
permettant d'effectuer dans les plus brefs délais tous rhabil-
lages et retouches concernant la plâtrerie-peinture.

012086



**Dick
Optique**

Av. Léopold-Robert 64
☎ 039/23 68 33

012367



ARRANG. FINANCIERS S.A.R.L.
2072 NEUCHÂTEL
038 33.69.70

615

Mr. Elhadji

Voyant - Médium
Voyance précise et
claire vous révèle le
présent et l'avenir,
vous aide à résoudre
vos problèmes
d'amour, chance,
Désenvoûtement,
affection, protection.
☎ (023) -
(0033) 50 49 38 02

318563

**Publicité
intensive,
Publicité
par annonces**



**La mort... un pont
vers quoi???**

(l'au-delà, la réincarnation,
le karma, etc.)

Cycle de 7 soirées d'orientation
à la SSEC, rue de la Serre 62,
La Chaux-de-Fonds

Les mercredis 11, 18 et 25 octobre
et 1er, 8, 15, 22 novembre
à 20 h 30 précises.

Ecole internationale
de la Rose-Croix d'Or.

Entrée libre.

122480

LECTORIUM ROSICRUCIANUM

FORTUNA
Compagnie d'Assurances sur la vie Zurich

Lebens - Versicherung - Gesellschaft Zurich

Lancez-vous, avec notre nouvel agent général, dans une carrière très pro-
metteuse dans le service externe!

Notre palette d'assurances suscite un intérêt de plus en plus grand auprès d'un nombre
croissant de personnes. C'est pourquoi notre nouvel agent général à Neuchâtel cherche des

**collaborateurs(trices) du service externe en
tant qu'inspecteurs d'assurances.**

Autrement dit, une compagnie d'assurances sur la vie très dynamique cherche des per-
sonnes pleines d'entrain, disposées et capables de conseiller la clientèle et de vendre
des assurances; des personnes qui, comme vous, souhaitent réussir.
Il va de soi que vous bénéficierez d'une mise au courant soignée.

Cette offre vaut certainement la peine d'être examinée de plus près, sans engagement.
Notre agent général de Neuchâtel vous exposera tous les détails, et les chances de
succès; vous pouvez compter sur une discrétion totale de notre part. M. Gino Gerosa se
réjouit de recevoir vos offres complètes ou votre appel téléphonique.

Gino Gerosa
Agence générale pour les cantons de Neuchâtel et du Jura, région biennoise.
Rue de la Serre 11, Neuchâtel, Tél. 038/24 44 68/69

001131

Victoire-fleuve des rugbymen

Les Chaux-de-Fonniers balayaient tout aux Arêtes

● RCCF - RC MONTHEY 68-00 (24-00)

Samedi après-midi, l'arbitre de la rencontre trouvait deux formations jeunes, en pleine restructuration. L'une Monthey, ayant deux matchs et deux victoires à son actif, l'autre, La Chaux-de-Fonds, recherchant toujours son premier point de classement.

La partie débuta rapidement, les avants chaux-de-fonniers prenant la mesure de leurs adversaires d'entrée de jeu. Ils avaient déjà montré, face à Lucerne, de bonnes dispositions et ils confirmaient leur progression.

Les arrières, par contre, étaient fébriles et peu en confiance. Il fallut attendre une bonne vingtaine de minutes et plusieurs tentatives avortées à quelques mètres de la ligne, pour qu'un essai soit enfin marqué par l'entraîneur Gerber en personne.

Quelques minutes après, un deuxième essai fut marqué en force par toute la mêlée.

Ce fut le «démarrage» tant attendu. Forts de leurs douze points d'avance, les Chaux-de-Fonniers prirent confiance et se mirent à jouer sans crainte.

Les dix dernières minutes de la première mi-temps furent euphoriques. Les Montheysans étaient débordés, d'abord devant, puis dans tous les compartiments de jeu.

Deux essais furent encore marqués. Tous transformés.



Les Chaux-de-Fonniers (à droite) ont largement dominé les Montheysans. (Henry)

C'est avec 24 points à rien que les «jaune et bleu» atteignent la pause.

La première partie de la rencontre n'aura été qu'un hors-d'œuvre.

FESTIVAL

Dès la reprise, les quinze joueurs du RC La Chaux-de-Fonds repartirent de plus belle. Tout le rugby fut joué: déboulés et progressions à suivre, cadrages, débordements pour les arrières.

Neuf essais furent encore marqués, un vrai festival!

Qu'il était dur d'être Montheysans cet après-midi-là. Pourtant, ils n'auront pas démerité ces Valaisans, mais voilà, face à l'euphorie et à la joie de jouer au rugby...

A la sortie du terrain, tout le monde avait le sourire, l'entraîneur surtout; son travail avec ses gars commence à donner des résultats et même si le chemin est encore long pour obtenir une équipe soudée, homogène, technique et physique; les 13 essais marqués ce samedi, sont le meilleur des encouragements.

RCCF: Bettex, Remont, Landwerlin, Egger, Kasteler, Carnal (Chapatte), Martinot, Ferrari, Lüthi, Gerber, Coudray, Shiels, Stöckli (Jeanbourquin) Marron Lopes.

Prochain match: samedi 21 octobre 1989 à Bâle. (p.l.)

Me Oswald en fonction

L'aviron en de bonnes mains

Le Neuchâtelois Denis Oswald, 42 ans, succède à Thomas Keller, subitement décédé voilà dix jours, à la présidence de la Fédération internationale des sociétés d'aviron (FISA). Me Oswald a été désigné à l'occasion du Congrès de la FISA, qui s'est tenu pendant les derniers championnats du monde, à Bled. Son entrée en fonction

ne devait être effective que dans un an. Les circonstances en ont décidé autrement.

Me Oswald, avocat de profession, est un ancien membre de l'équipe nationale. Il a pris part à trois reprises aux Jeux olympiques. Depuis 1977, il occupait à la FISA le poste de secrétaire général. (si)

AUTOMOBILISME

Démonstration de Sainz

Le Rallye de San Remo

Une nouvelle fois, l'Espagnol Carlos Sainz a fait la démonstration de son immense talent. Hier soir, mardi, à Arezzo (Toscane), terme de la 2ème étape du rallye de San Remo, il a mené sa Toyota Celica GT4 à la première place de l'épreuve italienne du championnat du monde. Il possédait 1'02" d'avance sur l'Italien Alessandro Fiorio (Lancia), 1'44" sur Massimo Biasion (Lancia Martini 16V) et 3'16" sur le Finlandais Juha Kankkunen (Toyota).

CHAMPIONS EN DIFFICULTÉ

Rien ne va plus pour les deux champions du monde, Biasion et Kankkunen. Détenteur du titre et presque assuré de conserver sa couronne, le pre-

mier n'a pu combler le retard qui le séparait de Fiorio. Un comble. Il a même été victime d'un tête-à-queue. Il est vrai que presque tous les concurrents ont connu pareille mésaventure, tant le terrain était boueux et glissant en raison de la pluie.

CLASSEMENT

Deuxième étape: 1. Carlos Sainz/Luis Moya (Esp), Toyota Celica GT4, 4 h 55'16". 2. Alessandro Fiorio/ Luigi Pirollo (It), Lancia Intégrale, à 1'02". 3. Massimo Biasion/Tiziano Siviero (It), Lancia Martini 16V, à 1'44". 4. Juha Kankkunen / Juha Piironen (Fin), Toyota Celica GT4, à 3'16". 5. Dario Cerrato/Giuseppe Cerri (It), Lancia Intégrale, à 6'59". (si)

DIVERS

Des mesures contre le dopage

Nouvelle conception de lutte en Suisse

Pour faire suite à l'évolution enregistrée sur la scène internationale, la lutte contre le dopage va être dotée d'armes nouvelles en Suisse, et ce avant la fin de l'année.

Une analyse fouillée des problèmes du dopage a été effectuée par un groupe d'étude institué conjointement par l'Association suisse du sport (ASS), le Comité olympique suisse (COS) et l'Ecole fédérale de sport de Macolin (EFS) et placé sous la présidence de M. Georg Kennel, président de la Fédération suisse d'athlétisme. Les conclusions de cette analyse ont été portées à la connaissance des présidents des fédérations sportives et à la presse, au cours d'une réunion tenue à Genève.

PRINCIPALES INNOVATIONS

Ce rapport du groupe d'étude prévoit les innovations majeures suivantes:

1. Les fédérations sportives membres de l'ASS qui organisent des compétitions de haut niveau devront procéder à un nombre fixe de contrôles antidopage. Ce chiffre devrait être au total de 900 par année.

2. L'ASS procédera en outre à ses propres contrôles lors de compétitions tirées au sort (150 pendant les compétitions et 200 en dehors des compétitions).

3. Le sort désignera aussi des athlètes titulaires de la carte du Comité national pour le sport d'élite (CNSE) qui subiront un contrôle en dehors des compétitions. Les athlètes désignés par le sort seront avertis du fait qu'ils seront contrôlés mais sans précision de la date, de façon à leur permettre, notamment, de mettre leur médecin personnel au courant en cas de maladie ou de blessures. Des dispositions seront prises en cas de séjour à l'étranger.

4. Pour sauvegarder les intérêts des athlètes et éviter le re-

cours à des tribunaux civils, des procédures conformes au système juridique suisse seront instituées.

5. En vue de l'harmonisation des mesures prises en Suisse avec celles appliquées à l'échelle internationale, les dispositions adoptées par l'ASS s'inspirent très largement des directives du CIO en la matière. L'assemblée des délégués de l'ASS aura à se prononcer sur ces nouvelles dispositions le 18 novembre prochain.

NOMBREUX CONTRÔLES

L'objectif de l'ASS est d'effectuer, directement (elle dispose de 150 contrôleurs) ou par le canal des fédérations, 1400 contrôles antidopage par année. L'analyse de ces contrôles ne peut plus se faire au laboratoire de l'EFS qui, à l'initiative même de l'ASS, a perdu son caractère officiel. Pour que le laboratoire de l'EFS devienne conforme aux dispositions du CIO, les frais auraient passé du simple ou triple ou au quadruple, pour dépasser le million de francs. L'ASS a préféré conclure un accord avec un laboratoire de Cologne, lequel effectue les analyses pour la somme de 250 DM. La mise en place de l'ensemble a été budgétée à 450.000 francs.

MISE EN PLACE D'UNE COMMISSION

Une commission concernant le dopage va maintenant être créée à l'ASS. Elle sera sans doute présidée par Georg Kennel, lequel est parfaitement conscient du fait que les dispositions prises ne règlent pas tout et qu'il reste beaucoup de pain sur la planche pour que le problème soit résolu, s'il peut l'être un jour. L'objectif de cette commission sera de renforcer encore la lutte contre le dopage mais tout en veillant à préserver au maximum les intérêts des athlètes, en leur offrant notamment la possibilité de s'expliquer et de se défendre. (si)

CYCLISME

Encore Rolf Gözl

Rominger 3e de Milan - Turin

L'Allemand de l'Ouest Rolf Gözl, déjà vainqueur l'an dernier, a remporté la 75e édition de la classique Milan - Turin disputée sur la distance de 214 kilomètres, en 5 h 57'10".

Gözl, numéro 14 au dernier classement mondial FICP, a battu au sprint, dans le parc Valentino en bordure du Pô, le Norvégien Erik Pedersen, le Suisse Toni Rominger et l'Espagnol Marino Lejarreta, les seuls capables de répondre à son attaque dans la longue et

difficile descente vers Turin, après la dure ascension du col de Superga, à environ 20 kilomètres du but.

1. Rolf Gözl (RFA) 4 h 57'10" (moyenne 43,208 km/h). 2. Erik Pedersen (Nor); 3. Toni Rominger (S); 4. Marino Lejarreta (Esp) même temps; 5. Alberto Volpi (I); 6. Andrew Hampsten (EU); 7. Gilles Delion (F); 8. Ivan Ivanov (URSS) à 0'16". 9. Erik Breukink (Ho); 10. Patrick Robbet (Bel) à 0'26". 11. Mauro Gianetti (S) à 0'35". (si)

COURSE D'ORIENTATION

Victoires neuchâteloises

Championnat romand des jeunes

Dimanche par une magnifique journée automnale, s'est achevée à La Chaux-du-Milieu la neuvième finale du championnat romand des jeunes.

L'organisation de celle-ci a été assurée par l'ANCO (Association neuchâteloise de course d'orientation) lors du championnat suisse individuel.

Les parcours très bien tracés et très techniques dans un cadre typiquement jurassien sur la nouvelle carte Calirou - Le Creux, étaient dignes d'une grande finale.

Comme lors des précédentes éditions, la bataille se résume entre coureurs neuchâtelois et coureurs fribourgeois.

Finalement ces derniers remportèrent quatre succès (deux au CA Rosé, un au SV Giffers et un à l'OLG de Morat); les trois victoires neuchâteloises furent l'apanage du CO Chenau.

CHAMPIONNAT ROMAND CLASSEMENT FINAL

D-12: 1. Annick Juan (Chézard, CO Chenau) 45 points; 2. Mélanie Rossier (Lovens, CA Rosé) 41; 3. Mayline Clément (Fribourg, CA Rosé) 22. D-14: 1. Valérie Sutter (Onnens, CA Rosé) 54; 2. Janine Lauenstein (Cormondrèche, CO Chenau) 48; 3. Christel Fluckiger (Chézard, CO Chenau) 46.

D-16: 1. Mireille Pittier (Fontainemelon, CO Chenau) 52; 2. Isabelle Monnier (La Chaux-de-Fonds, CO Calirou) 51; 3. Marielle Schrago (Prez-vers-Noréaz, CA Rosé) 50.

D-18: 1. Marie-Claude Rossier (La Neuveville, CA Rosé) 55; 2. Chantal Berger (Boudry, CO Chenau) 51; 3. Véronique Monnier (La Chaux-de-Fonds, CO Calirou) 50.

H-12: 1. Julien Marrel (Jonjny, Carre Vevey) 55; 2. Fabien Juan (Chézard, CO Chenau) 54; 3. Martin Bochud (Matran, CA Rosé) 45.

H-14: 1. Christophe Kolly (Plaffeien, SV Giffers) 51; 2. Eric Cretenet (La Chaux-de-Fonds, Les Caballéros) 44; 3. Cédric Stadelmann (Fontainemelon, CO Chenau) 40.

H-16: 1. Stéphane Lauenstein (Cormondrèche, CO Chenau) 50; 2. Stéphane Blaser (La Chaux-de-Fonds, CO Calirou) 50; 3. Jérôme Attinger (Chauxmont, CO Chenau) 44.

H-18: 1. Roger Vogel (Neuenegg, OLG Morat) 54; 2. Adrian Schnyder (Düdingen, OLC Omström) 47; 3. Pius Bächler (Schmitten, OLC Omström) 40. (j.-p. g.)

GP d'Espagne entériné

Importante séance du Conseil mondial

Le Conseil mondial du sport automobile de la FISA a décidé d'entériner le résultat du Grand Prix d'Espagne de Formule 1 couru à Jerez le 1er octobre.

Après avoir longuement délibéré durant deux jours sur les incidents survenus lors du Grand Prix du Portugal et la sanction des commissaires à l'égard de Nigel Mansell et de l'écurie Ferrari, le Conseil mondial affirme qu'aucune menace ne pèse sur le classement actuel du championnat du monde» et confirme «l'exclu-

sion de Mansell du Grand Prix d'Espagne pour une faute reconnue, prouvée et établie».

S'appuyant sur la jurisprudence du Tribunal de Grande Instance de Paris (26 janvier 83) lui donnant plein pouvoir pour sanctionner, le Conseil mondial de la FISA estime que l'affaire est close, malgré l'appel de Mansell devant le Tribunal national portugais (jugement le 18 octobre) et celui devant le Tribunal d'appel de la Fédération internationale automobile. (si)

JUDO

Des titres de poids

Championnats du monde à Belgrade

Après un titre mondial en toutes catégories en 1987 à Essen, le Japonais Naoya Ogawa a remporté à Belgrade celui des plus de 95 kg, devant le surprenant Cubain Frank-Esteban Moreno.

Agé de 21 ans, étudiant à l'Université de Meiji, Ogawa n'a pas été mis en difficulté par Moreno, qui avait pourtant épinglé auparavant le Français Laurent Del Colombo et le champion d'Europe en titre, le Polonais Rafal Kubacki. Le Nippon l'a emporté par ippon.

Chez les dames, en catégorie poids lourds, la finale a été une réédition de celle de 1987, entre l'Allemande de l'Ouest

Regina Sigmund et la Chinoise Fenglian Gao, cette dernière enlevant un quatrième titre de championne du monde.

LES RÉSULTATS

Messieurs. + 95 kg. Finale: Naoya Ogawa (Jap) bat Frank Esteban Moreno (Cub) ippon. Finales 3es places: Veritchev (URSS) bat Venturelli (It) ippon. Kubacki (Pol) bat Ali Rashwan (Egy) yuko.

Dames. + 72 kg. Finale: Fenglian Gao (Chn) bat Regina Sigmund (RFA) décision. Finales 3es places: Lupino (Fr) bat Rodriguez (Cub) ippon. Maskymow (Pol) bat Gundarenko (URSS) ippon. (si)

Mollichelli en bronze

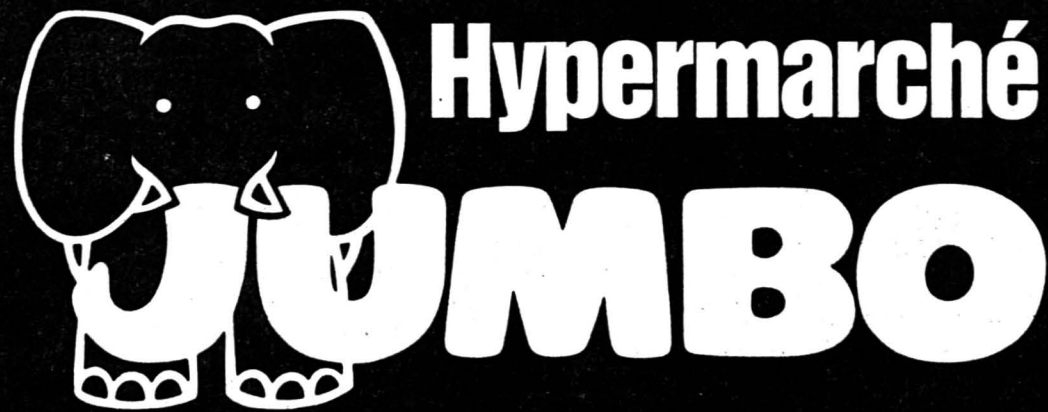
Perchettes en vue à Avully

Ce sont plus de 250 judokas venus de toute la Suisse qui se sont affrontés sur les deux surfaces de compétition au tournoi national d'Avully; bien organisée, cette manifestation a obtenu un beau succès.

Douze membres du Judo Sport Auvernier y ont participé. En catégorie écolier + 55 kg, après quatre victoires, Da-

vid Mollichelli s'est incliné en demi-finale et a récolté la médaille de bronze, son camarade de club Eric Weiss, avec trois victoires, s'est classé quatrième dans le même groupe.

Le jeune Bastien Monnet chez les moins de 30 kg s'est lui aussi classé quatrième sur 38 combattants et après quatre victoires. (ta)



Hypermarché

JUMBO

La Chaux-de-Fonds

Direction **Le Locle**

11.10.89



Hévéa

Bel arbre, robuste et sain,
environ 1 mètre.

10.-

BOUILLI 9.90 kg

Boeuf haché 8.90 kg

Rôti de veau 18.90 cou kg

Jambon cru 2.90 fumé 100g



Cuisses de poulet
Etranger, surgelées.
2,5 kg

au lieu de **16.25**

12.-



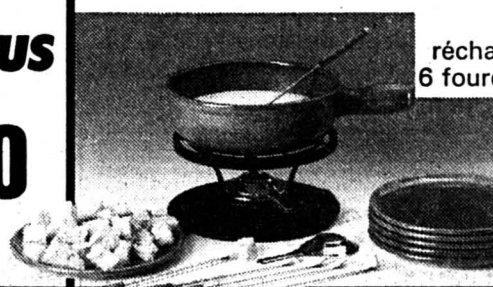
Pommes Golden-Delicious

Classe I.
Sac 2,5 kg

3.50

Service à fondue

15 pièces, brun,
réchaud, brûleur, caquelon,
6 fourchettes et 6 assiettes.



59.-



BANAGO

1 kg

6.90

au lieu de **8.80**



10 kilos de sucre

10 x 1 kg

12.50



PAMPERS
file ou garçon

Mini, Super, Maxi
ou Maxi-Plus.

Paquet **18.90**
au lieu de **21.75**



10 bouteilles de bière
CARDINAL

10 x 33 cl

6.90

10 kilos de sucre

10 x 1 kg

12.50



4 tubes BLENDAX

Dentifrice anti-plaque.

10.-

4 x 75 ml

ACTION DE VINS VALAISANS!



6 bouteilles FENDANT

Carton 6 x 7 dl

au lieu de **39.-**

33.-



6 bouteilles JOHANNISBERG

Carton 6 x 7 dl

au lieu de **39.-**

33.-



6 bouteilles GORON

Carton 6 x 7 dl

au lieu de **39.-**

33.-



POISSON FRAIS

SAUMON FRAIS 18.- kg

Les Belges décontractés

Peu d'engouement à Bâle avant Suisse-Belgique

Pour être assurés de leur qualification au «Mondiale», les Belges, dans le pire des cas, ont besoin de deux points. Même s'ils perdent mercredi soir à Bâle (coup d'envoi à 20 h 15) contre la Suisse, il leur restera toujours le match du 25 octobre à Bruxelles, contre le Luxembourg. On voit mal les amateurs du Grand Duché surprendre les «Diabes Rouges» dans leur fief.

Le nouveau sélectionneur Walter Meeuws aborde donc le rendez-vous de Saint-Jacques en toute sérénité. D'ailleurs, il a accepté le maintien de la journée du championnat de 1re division prévue ce dernier week-end. Il aurait pu, s'il en avait exprimé le désir, la faire repousser. Il communiquera la composition exacte de son «onze» ce mardi. Après la victoire remportée au Heysel contre le Portugal (3-0), les Belges sont virtuellement assurés de terminer en tête du groupe 7.

Ce mercredi à Bâle, les Suisses affronteront quelques authentiques vedettes du football eu-

ropéen, comme le gardien Michel Preud'homme, le défenseur Eric Gerets et surtout ce véritable homme orchestre qu'est Jan Ceulemans. Les protégés d'Ulli Stielike n'ont rien à perdre.

Ils ne devraient pas monter sur le terrain aussi crispés qu'au match aller, en octobre 88. Paralysés par l'importance de l'enjeu, les protégés de Jeandupeux avaient vécu une première mi-temps de cauchemar mais avec beaucoup de chance, ils n'avaient encaissé qu'un but (Vervoort à la 29e). En fin de partie, il s'en était fallu d'un rien que Turkiylmaz ne procure une égalisation inespérée.

DES SOUCIS POUR STIELIKE

A la veille de cette rencontre de Coupe du monde, l'engouement est mince. Il y aura des vides béants sur les gradins du stade Saint-Jacques. Une fois encore, les Suisses risquent d'être privés de soutien. Mais au moins, ils ne découvriront pas cette fois un public hostile. Il n'y a pas d'ouvriers immigrés belges en Suisse !

A trente heures du match contre la Belgique, dont le coup d'envoi est fixé ce soir au stade Saint-Jacques à 20 h 15, Ulli Stielike ne compte que... douze joueurs valides.

En effet, Lucien Favre, qui souffre de douleurs dorsales, est rentré à Genève, Stefan Marini a été victime d'un choc à l'entraînement avec Stéphane Chapuisat et Thomas Bickel, qui se plaint toujours de son pied, s'est blessé à un pouce. Comble de malheur, le coach devra se priver des services d'Andy Halter, blessé à une cuisse. Stielike a fait appel à l'attaquant lucernois Adrian Knap, à Marc Schepull de Wettingen et au Lausannois Marc Hottiger pour étoffer son contingent.

AVEC WIDMER

Par la force des choses, Stielike se voit contraint de lancer deux néophytes dans le grand bain. Le défenseur de Neuchâtel Xamax Roland Widmer et l'ailier lausannois Philippe Douglas figureront dans le «onze» de départ.

Le forfait de Favre et les ennuis de Bickel ont amené le

coach à modifier ses batteries en ce qui concerne la ligne médiane. Le néo-Servettien Heinz Hermann, qui se plaignait lui aussi du dos mardi, sera entouré de Koller et de Piffaretti.

Jusqu'ici, la Suisse n'a pas encore comptabilisé le moindre succès ni même pris un point à l'un de ses trois principaux adversaires du groupe, soit la Belgique, le Portugal et la Tchécoslovaquie.

La Belgique évoluera sans Enzo Scifo. Malgré ses bonnes performances sous le maillot d'Auxerre, Scifo n'a pas trouvé grâce aux yeux du nouveau coach Walter Meeuws. Ce dernier alignera une équipe à vocation offensive avec un trio d'attaque formé de Ceulemans, de De Grijse et de Van der Linden. En défense, Gerets remplacera Grun, blessé.

LES ÉQUIPES

Suisse: 1 Brunner (GC); 5 Geiger (St. Etienne); 2 Widmer (Xamax), 4 Herr (Lausanne), 3 Baumann (Lucerne); 6 Koller (GC), 7 Piffaretti (Sion), 8 Hermann (Servette); 10 Douglas (Lausanne), 9 Turkiylmaz (Servette), 11 Chapuisat (Lausanne).

Belgique: 1 Preudhomme (FC Malines); 2 Gerets (PSV Eindhoven), 7 Demol (FC Porto), 3 Clysters (FC Malines), 5 Versavel (FC Malines); 6 Emmers (FC Malines), 4 Franky van der Elst (FC Bruges), 8 Vervoort (Anderlecht); 9 de Grijse (Anderlecht), 10 Van der Linden (Anderlecht), 11 Ceulemans.

Arbitre: Hartmann (Hon)

LA SITUATION

(Groupe 7)

1. Belgique	6	4	2	0	12-2	10
2. Tchecos.	6	4	1	1	10-3	9
3. Portugal	6	3	1	2	8-8	7
4. Suisse	5	1	0	4	6-8	2
5. Luxemb.	5	0	0	5	1-16	0

RESTENT À JOUER

11.10.89 Suisse - Belgique.
11-10.89 Luxembourg - Portugal (à Sarrebruck).
25.10.89 Tchécoslovaquie - Suisse.
25.10.88 Belgique - Luxembourg.
15.11.89 Portugal - Tchécoslovaquie.
15.11.89 Suisse - Luxembourg. (si)



Lucien Favre (en blanc) ne jouera pas ce soir contre la Belgique. (ASL-a)

Tout est clair!

Contrat signé entre Roger Läubli et le FCC



Les choses sont claires, Roger Läubli sera entraîneur du FCC dès le 1er janvier 1990. (Henry-a)

Roger Läubli sera l'entraîneur du FC La Chaux-de-Fonds dès le 1er janvier prochain jusqu'à la fin du mois de juin 1992. Eugenio Beffa président du club et l'actuel gardien du Neuchâtel Xamax ont signé le contrat hier après-midi.

Pour nous les choses ont toujours été claires, a répété hier Jean-Jacques Delémont membre du comité du club chaud-de-fonnier lors de la conférence de presse qui s'est tenue hier soir à La Charrière. Roger Läubli avait passé avec le club un accord moral, il a maintenant signé un contrat écrit. Il restait simplement quelques détails à régler, déclarait le directeur technique Pierre Bosset.

Les relations avec Xamax sont excellentes, a ajouté Pierre Miserez chef de presse du FCC. Le club neuchâtelois n'a jamais remis en cause l'accord entre nous et Roger Läubli.

Neuchâtel Xamax devra donc trouver une solution si Joël Corninboeuf n'est pas rétabli pour le début du deuxième tour.

Les membres du comité du FCC ont aussi tenu à préciser que les rôles étaient clairement définis dans la direction de la première équipe. C'est Ian Bridge et Marceau Marques qui dirigent les entraînements; ce dernier et Gilbert Imhof s'occupent de composer l'équipe. Ce n'est pas si compliqué, lançait Jean-Jacques Delémont.

Roger Läubli supervise déjà le tout, précisait Pierre Miserez.

Les interrogations sur le retour du doyen des joueurs de LNA à La Charrière sont levées. Il s'agit maintenant pour les «jaune et bleu» de préparer l'avenir.

A propos, on murmure déjà qu'il pourrait y avoir des surprises dès janvier prochain. A suivre... Julian CERVIÑO

Xamax cartonne

Le championnat des espoirs

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Saint-Gall	9	8	1	0	24	8 17
2. NE Xamax	10	8	1	1	153	6 17
3. Aarau	10	7	2	1	139-13	16
4. Lucerne	9	6	0	3	19-10	12
5. Lausanne	9	6	0	3	21-21	12
6. Wettingen	10	5	2	3	19-12	12
7. Bellinzona - Wettingen	10	5	0	5	23-22	10
8. Young Boys	10	4	1	5	16-18	9
9. Grasshops	10	3	3	4	9-17	9
10. Schaffhouse	10	3	2	5	6-12	8
11. Sion	10	3	1	6	15-19	7
12. Bâle	9	3	0	6	16-31	6
13. Zurich	10	2	2	6	13-35	6
14. Servette	10	2	2	7	10-20	5
15. Lugano	10	2	1	7	10-30	5

St-Gall - Lausanne et Lucerne - Old Boys renvoyés.

10e journée:

Aarau - Lugano 5-0.
Bâle - NE Xamax ... 0-5.
Bellinzona - Wettingen 2-0.
Schaffhouse - Grasshops. 0-0.
Servette - Sion 1-1.
Y. Boys - Zurich 3-1.

Suspendus, mais...

Suite de l'affaire Sion - Wettingen

La Commission de discipline de la Ligue nationale a suspendu avec effet immédiat quatre joueurs du FC Wettingen, Reto Baumgartner, Martin Frei, Alex Germann et Roger Kundert. Cette suspension court jusqu'à la décision définitive de la commission de contrôle qui interviendra à l'issue de l'enquête sur les incidents du match Sion - Wettingen.

Le club argovien peut déposer un recours dans les huit jours. En raison de l'effet suspensif que provoquerait un tel recours, les quatre joueurs de Wettingen pourraient tenir leur place ce week-end...

Lorsque la Commission de discipline de la Ligue nationale aura statué de manière définitive sur cette affaire, le club argovien aura une nouvelle fois la possibilité de faire recours.

Ce qui permettra à nouveau à Baumgartner, Frei, Germann et Kundert de jouer.

Il reviendra donc au Tribunal sportif de l'ASF, présidé par Léon Strässle, de rendre un verdict en deuxième instance. Inattaquable celui-là.

M. KÖTZLI RENONCE À SAINT-GALL - LUCERNE

A la suite des incidents enregistrés au terme du match Sion - Wettingen, Bruno Kötzli, qui officiait mardi comme juge de touche lors du match des espoirs suisses de Delémont, a renoncé à arbitrer samedi le match Saint-Gall - Lucerne.

Il a confirmé par ailleurs qu'il avait reçu des coups qui n'avaient cependant occasionné aucun arrêt de travail. (si)

Renquin opéré

Michel Renquin a bien failli croiser Ruud Gullit à la clinique Pellemberg de Louvain. Vingt-quatre heures après avoir reçu Gullit en consultation, le professeur Martens a opéré ce mardi avec succès le libero belge du FC Sion qui souffrait d'un genou depuis plusieurs semaines. Renquin espère être à nouveau opérationnel d'ici un mois.



Les quatre joueurs incriminés sont (de gauche à droite, en haut) Roger Kundert et Martin Frei; (en bas) Alex Germann et Reto Baumgartner. (ASL)

Réjouissant

Victoire des «moins de 21 ans» à Delémont

● SUISSE - BELGIQUE 3-1 (2-0)

A deux semaines de leur match décisif à Padoue contre l'Italie, les «espoirs» suisses ont remporté une victoire convaincante à Delémont aux dépens de la sélection belge des «moins de 21 ans», battue 3-1 (mi-temps 2-0).

Sous les regards de leurs camarades de l'équipe A, les cadets helvétiques ont brillamment confirmé le récent succès obtenu à Bulle face aux Grecs. Une fois encore, la vivacité du trio médian Hottiger-Gigon-Sylvestre fit merveille. Durant une heure de jeu, les Suisses prirent un net ascendant sur des adversaires moins mobiles et apparemment moins motivés.

Comme devant les Grecs, la force de pénétration de Chassot en attaque contribua à déstabiliser la défense adverse. Mortifiés, alors qu'ils étaient menés 3-0, les Belges réagi-

rent en force au cours de la dernière demi-heure. Un but de Severeys à la 64' donna le signal d'assaut massifs. Mais Jürg Stiel, le gardien de Wettingen, démontra alors sa vraie valeur. Il sauva quelques situations critiques permettant ainsi à la Suisse de préserver l'essentiel de son avance.

Stade de la Blancherie (Delémont): 750 spectateurs.

Arbitre: Lartigot (Fr).
Buts: 25' Thuler 1-0. 42' Gigon 2-0 47' Wiederkehr 3-0. 64' Severeys 3-1. Suisse: Stiel; Fischer; Gämperle (76' Panzavalli), Schepull, Epars; Hottiger, Gigon, Sylvestre; Chassot (68' Gütensberger), Wiederkehr, Thuler (90' D. Wyss). Belgique: Halleux; Volckeriek (58' Vanheusden); Medved, Albert, Herreman; Schaessens (46' Audoor), Timmerman, Porte, Ballenghien (75' Jacob); Severeys, Willmots. (si)

Maigre liste des transferts

Quatre noms figurent sur la septième liste des transferts de la Ligue nationale: FC Lucerne: Marco Bernaschina (62), d'ores et déjà prêt à Chiasso. FC Fribourg: Alexandre Rao (68). BSC Old-Boys: Josip Kalauz (64), Lajou Kvaszta (59).

**Sport suisse:
des mesures
contre le dopage**

Page 13

**Football:
les Belges
décontractés**

Page 15

SPORT

Impar

Ça a Trottier gaiement

Un HCC amical et prolifique

● CHAUX-DE-FONDS - MÜNCHENBUCHSEE 9-1 (3-0 2-1 4-0)

Les réalités du championnat nouveau de première ligue, c'est pour samedi. Alors, juste avant terme, on a voulu en finir en beauté du côté du HCC avec les rencontres «brouillon».

par Georges KURTH

Des buts, certains très beaux, il y en eut en vrac hier soir aux Mélézes. Des épreuves, savamment tracées, aussi. Mais il y eut en prime tout «l'effet Trottier», fait de bouillonnement, de vivacité, d'appel sans cesse renouvelé à l'échange, à la créativité signé HCC des bons soirs.

A peine distancés il y a moins d'un mois à Zuchwil, parce que les hockeyeurs chaux-de-fonniers étaient alors en plein cirage, les banlieusards bernois de Münchenbuchsee ont pu mesurer hier soir toute la marge qui existe entre deux formations aux aspirations différentes.

Même avec Rolf Mäusli et le revenant Renzo Holzer, l'équipe dirigée par Bruno Wittwer ne pourra faire mieux que de se battre contre la relégation.

Le HCC quant à lui a montré que le très beau boulot accompli il y a dix jours au tournoi de Wil, couronné d'un légitime succès, avait ramené confiance et homogénéité. Mais attention danger!



Grande efficacité pour Nicolas Stehlin devant le but adverse. (Schneider)

Danger parce que le HCC n'a pas toujours su gérer les retombées de ses périodes euphoriques. Danger aussi parce que la présence de l'entraîneur au milieu des siens, qui veut concrétiser sur la glace ce qu'il préconise par ailleurs, a du bon, du très bon. Souvent apprécié. Mais le boss ne sera pas là dans quatre jours. Pas plus que Toni Neining, qui a montré au passage ce que patinage épuré et transmission rapide du puck voulaient dire. Samedi soir à Fleurier, ce sera à coup sûr moins facile.

VALEURS

Le supporter du HCC se rassure en se disant que N. Stehlin progresse vraiment et qu'il a montré hier soir la bonne direction d'emblée. Que les défenseurs ont à nouveau participé concrètement au plus; que

Challandes a vraiment l'étoffe; que Niederhauser le pétillant justifie pleinement pour l'heure la confiance qui lui a été faite;

Patinoire des Mélézes: 450 spectateurs.

Arbitres: MM. Kramer, Stähli, Baumann.
Buts: 7' Stehlin (Rohrbach) 1-0, 7' Stehlin (Ferrari) 2-0, 13' Meier 3-0, 33' Mouche (Trottier) 4-0, 36' R. Mäusli (Spillmann) 4-1, 40' Niederhauser (Trottier) 5-1, 51' Siegrist (Bergamo) 6-1, 52' Bapst (Niederhauser) 7-1, 57' Mouche 8-1, 59' Ferrari (Bergamo) 9-1.
Pénalités: 4 x 2' contre La Chaux-de-Fonds, 3 x 2' contre Münchenbuchsee.
La Chaux-de-Fonds: Challandes; Meier, Vuille; Ferrari, Stehlin, Fuchs; Bapst, Raess;

que Bergamo sait montrer valeur et altruisme en suggérant le jeu. En permettant notamment à Ferrari de conclure un mouvement de manuel.

Bapst aussi, avec beaucoup de sobriété et de présence a plu. Du solide, du précis, et un tir qui va ébranler les fondations adverses. Raess et Siegrist savent déjà s'en inspirer.

Mouche, marqua en deux occasions, concluant deux actions difficiles, alors qu'il échoua à quatre reprises quand Trottier «lui servait le caïari».

Le HCC, c'est parfois à l'image de son capitaine, qui se joue du plus difficile mais bute sur de l'élémentaire. C'est un peu dans la tête aussi docteur. Prochain diagnostic: samedi contre le CP Fleurier.

G. K.

Mouche, Trottier, Niederhauser; Siegrist; Rohrbach, Bergamo, Leimgruber; Neining.

Münchenbuchsee: Christen; Holzer, Spillmann; R. Mäusli, Lobsiger, Streun; M. Roth, Knüchel; Scheidegger, Burkhalter, Alberganti; Eichler, Zurcher; Köbi, Kubacki, Von Vivis; Biellmann; Werthmüller.

Notes: La Chaux-de-Fonds sans Schai, L. Dubois, Schnegg (blessés), Tschanz (raisons professionnelles), ni Caporosso (s. militaire). Münchenbuchsee sans J. Roth, Dick, Schädli, Hochuli (blessés).

Sur les autres patinoires

Ligue nationale A

● BERNE - BIENNE 1-5 (0-1 1-2 0-2)

Patinoire de l'Allmend: 16242 spectateurs.

Arbitre: Bernhard Kunz.

Buts: 17e Kohler (Dupont) 0-1, 30e Pfofi (Dupont) 0-2, 34e Howald (Nuspliger) 1-2, 38e Dupont 1-3, 47e Kohler (Stehlin) 1-4, 54e Kohler (Dupont) 1-5.

Pénalités: 5 x 2 minutes contre Berne, 6 x 2 minutes contre Bienne.

Berne: Tosio; Boutillier, Rauch; Sven Leuenberger, André Küni; Thomas Küni, Wytzen; Montandon, Haworth, Bärtschi; Martin, Cunti, Dekumbis; Triulzi, Nuspliger, Howald.

Bienne: Anken; Pfofi, Gingras; Daniel Dubois, Schneeburger, Cattaruzza, Rüedi; Kohler, Dupont, Stehlin; Patt, Jean-Jacques Aeschlimann, Gilles Dubois, Erni, Marc Leuenberger, Joel Aeschlimann.

● FRIBOURG GOTTÉRON - CP ZURICH 2-3 (1-1 0-0 1-2)

Patinoire Saint-Léonard: 5500 spectateurs.

Arbitre: Vöglin.

Buts: 6e Cadisch (Meier) 0-1, 11e Brodmann (Rottaris) 1-1, 44e Hodgson (Stastny) 2-1, 48e Hotz (Meier, à 5 contre 4) 2-2, 57e Faic (Hotz) 2-3.

Pénalités: 7 x 2 minutes contre Fribourg, 6 x 2 minutes contre Zurich.

Fribourg Gottéron: Stecher; Gschwind, Balmer; Hofstetter, Descloux; Staub, Yvan Griga; Brodmann, Rottaris, Tschumi; Schaller, Liniger, Rod; Stastny, Hodgson, Theus.

CP Zurich: Mürner; Bünzli, Gruth; Eberhard, Faic; Hafner, Zehnder; Geiger, Hotz, Weber; Tschudin, Meier, Cadisch; Wittmann, Hachborn, Vollmer.

● KLOTEN - OLTEN 7-3 (2-0 2-2 3-1)

Patinoire du Schluefweg: 4548 spectateurs.

Arbitre: Tam.

Buts: 12e Bruderer (Yates) 1-0, 16e Nilsson (à 4 contre 5) 2-0, 23e Silling (Rötheli) à 5 contre 4) 2-1, 29e Hollenstein (Mazzoleni) 3-1, 29e Monnier (Hoffmann) 4-1, 30e Lörtscher (Graf) 4-2, 48e McLaren (Lörtscher) 4-3, 49e Wäger 5-3, 51e Schlagenhaut (Baumann) 6-3, 54e Manuele Celio 7-3.

Pénalités: 5 x 2 minutes contre Kloten, 7 x 2 minutes contre Olten.

Kloten: Pavoni; Rauch, Baumann; Bruderer, Mazzoleni; Filippo Celio, Wick; Schlagenhaut, Nilsson, Wäger; Manuele Celio, Yates, Hollenstein; Monnier, Soguel, Hoffmann.

● AMBRI-PIOTTA - ZOUG 2-7 (1-2 0-2 1-3)

Patinoire de la Valascia: 2800 spectateurs.

Arbitre: Stauffer.

Buts: 4e Vondal (Colin Muller) 0-1, 8e Fritsche (Laurence) 0-2, 15e Antislin (Brenno Celio, Reieron, à 5 contre 4) 1-2, 27e Fritsche (Colin Muller) 1-3, 39e Laurence (Fritsche, à 4 contre 5) 1-4, 48e Vondal (Laczko) 1-5, 51e Laczko (Vondal) 1-6, 57e Laurence 1-7, 60e Metzger (à 4 contre 4) 2-7.

Pénalités: 3 x 2 minutes contre Ambri, 5 x 2 minutes contre Zoug.

Ambri-Piotta: Daccord;

Brenno Celio, Reieron; Honnegger, Tschumi; Riva, Mettler; Reinhart; Viganò, Jaks, Batt; Metzger, Antislin, Fair; Fischer, Bachhofner, Kaltenbacher; Breda, Nicola Celio.

Zoug: Simmen; Burkart, Andersson, Schafhauser, Hager; Tschanz, Müller; Stadler; Laczko, Vondal, Neuenschwander; Fritsche, Laurence, Colin Muller; Morf, Lang, Schädler; Blair Muller.

● AJOIE - LUGANO 5-2 (1-0 1-1 3-1)

Ligue nationale B

● COIRE - HERISAU 4-4 (2-2 1-1 1-1)

Hallenstadion: 2389 spectateurs.

Arbitre: Megert.

Buts: 2e Stebler 1-0, 4e Keller (Hartmann) 1-1, 12e Lavoie (Kessler) 2-1, 14e Nater (Nethery) 2-2, 26e Wittmann (Lavoie) 3-2, 35e Terry (Nethery) 3-3, 49e Young (Kessler) à 4 contre 3) 3-4, 50e Nater (Lavoie) 4-4.

Pénalités: 2 x 2' contre Coire, 7 x 2' contre Herisau.

● RAPPERSWIL - SIERRE 5-3 (1-2 4-1 0-0)

Lido: 2750 spectateurs.

Arbitre: Tschanz.

Buts: 1re Glowa (Kuonen, Lötscher) 0-1, 4e Stocker (Lukovich) 1-1, 8e Clavien (à 4 contre 5) 1-2, 23e Rogenmoser (Hills) à 5 contre 4) 2-2, 25e Martin (à 4 contre 5) 1-2, 30e Lukovich (Hills) à 5 contre 4) 3-3, 36e Hills (Muffler, Hills) à 5 contre 4) 4-3, 38e Hills (Muffler, Jäggi) 5-3.

Pénalités: 4 x 2' plus 10' (pén. disc. Castellani) contre Rapperswil, 6 x 2' contre Sierr.

● MARTIGNY - LAUSANNE 8-6 (4-4 1-1 3-1)

Forum d'Octodure: 3000 spectateurs.

Arbitre: Guggler.

Buts: 3e Erickson (Galliani) 0-1, 4e Evequoz (Erickson) 0-2, 5e Bonito 0-3, 8e Heiniger 1-3, 13e Moret 2-3, 18e Lüthi (Baumann) 3-3, 18e Pleschberger 4-3, 19e Galliani (Bobilier) 4-4, 29e Moret (Métivier) 5-4, 31e Bobilier (Favrod) 5-5, 43e Favrod (Galliani) 5-6, 50e Métivier (Gagnon) 6-6, 53e Baumann 7-6, 58e Aebersold 8-6.

Pénalités: 8 x 2' contre Martigny, 6 x 2' plus 5' (Evequoz) contre Lausanne.

● LYSS - LANGNAU 1-5 (0-1 0-1 1-3)

Patinoire de Lyss: 2875 spectateurs.

Arbitre: Voillat.

Buts: 13e Walker 0-1, 39e Naud 0-2, 52e Glanzmann 1-2, 57e Hutmacher 1-3, 59e Malinowski 1-4, 60e Hutmacher 1-5.

Pénalités: 6 x 2' contre Lyss, 2 x 2' plus 10' (pén. disc., Moser) contre Langnau.

● UZWIL - DAVOS 3-6 (0-1 2-1 1-4)

Patinoire d'Uzwil: 2200 spectateurs.

Arbitre: Fassbind.

Buts: 16e Rosenast 0-1, 25e Baier 1-1, 28e Hänggi (Roth) 1-2, 38e Ammann (Pestrin) 2-2, 43e Widmer (Egli) 2-3, 50e Widmer (Rosenast) 2-4, 60e Taylor (Meyer) à 5 contre 4) 3-4, 60e Poulin (Laine) 3-5, 60e Rosenast 3-6.

Pénalités: 6 x 2' plus 5' (Ammann) contre Uzwil, 9 x 2' plus 5' (Jost) contre Davos.

Note: les deux derniers buts de Davos ont été inscrits alors qu'Uzwil jouait sans gardien. (si)

Coup fumant des Jurassiens

L'exploit de la soirée

● AJOIE - LUGANO 5-2 (1-0 1-1 3-1)

Non, Ajoie n'est certainement pas moribond comme on aurait pu le croire avant cette fameuse soirée. Grâce à son acharnement, son intelligence et, surtout un Wahl superbe, il a vaincu pour la première fois de la saison.

On a aussi vu le Canadien Lefebvre qui s'est «enfin dépenché» pour le succès de l'équipe à Aubry.

Dès lors les choses allaient bon train. Ajoie tenait à faire bonne figure. Il y parvint, même mieux, puisqu'il ouvrit le score à la troisième minute, suite à une belle combinaison amorcée par Lefebvre, un relais avec Egli et conclu par Robert.

ENCORE ROBERT

Après la première pause, Ajoie entamait la période intermédiaire de la même veine. Sur un contre éclair mené par la première ligne Robert se signalait pour la deuxième fois au tableau de marques. Lugano alors se reprit Les Jurassiens passèrent alors par des moments très pénibles. Wahl dut alors sortir sa grande classe et ses réflexes.

Et quand Fontana se présenta quasiment seul devant Wahl, celui-ci dans un ultime geste lui souffla le puck sous le nez. Cela n'est pas arrivé à McDonald qui a su habilement se

Le gardien ajolot Christophe Wahl fut le héros de la soirée. (Widler-a)

faire oublier devant le goal pour réduire l'écart.

Robert très opportuniste hier soir, tenta encore sa chance face à Raeber. Son tir échappait au portier luganais qui s'était trop avancé. Il fallut 35" à Ajoie pour reprendre son écart de deux buts.

Cinq à un ça fait mal lorsque l'on s'appelle Lugano. Eloranta répliquait dans les secondes qui suivaient le cinquième but jurassien. Mais ce fut tout, Lugano était bel et bien battu.

FICHE TECHNIQUE

Porrentruy, patinoire d'Ajoie: 3053 spectateurs.

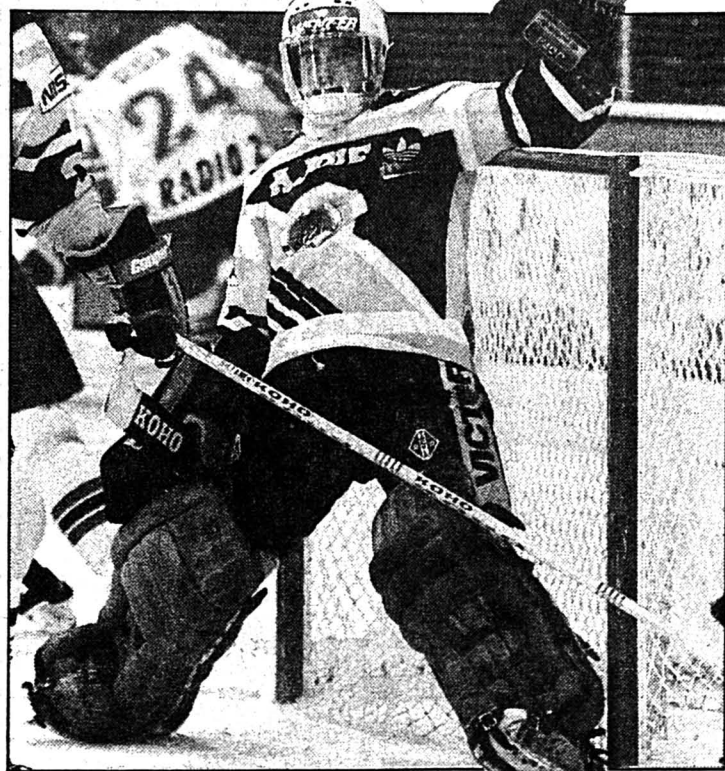
Arbitre: Ehrensperger.

Buts: 4e Robert (Lefebvre, Egli) 1-0, 24e Robert (Egli) 2-0, 34e MacDonald (Roger) 2-1, 41e Robert 3-1, 52e Berdat (Zbinden) 4-1, 56e Berdat (Princi) 5-1, 57e Eloranta 5-2.

Pénalités: aucune contre Ajoie, 2 x 2 minutes contre Lugano.

Ajoie: Wahl; Campbell, Probst; Princi, Bourquin; Brich; Robert, Lefebvre, Egli; Grand, Jolidon, Schüpbach; Zbinden, Berdat, Mattioni.

Lugano: Räber; Bertaggia, Brasey; Massy, Eloranta; Rogger, Domeniconi; Fontana, Thöny, Walder; Ton, Lüthi, Eggenmann; Eberle, Vrabec, MacDonald. (bv)



Ligue nationale A

Ajoie - Lugano	5-2
Ambri - Zoug	2-7
Berne - Bienne	1-5
Fribourg - Zurich	2-3
Kloten - Olten	7-3

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Bienne	6	5	0	1	40-18	10
2. Kloten	6	4	1	1	29-21	9
3. Berne	7	4	1	2	30-19	9
4. Lugano	6	4	0	2	26-18	8
5. Olten	6	3	0	3	24-28	6
6. Zurich	6	3	0	3	16-22	6
7. Fribourg	7	3	0	4	22-28	6
8. Zoug	6	2	0	4	27-33	4
9. Ajoie	6	1	0	5	15-26	2
10. Ambri	6	1	0	5	17-33	2

Ligue nationale B

Coire - Herisau	4-4
Lyss - Langnau	1-5
Martigny - Lausanne	8-6
Rapperswil - Sierre	5-3
Uzwil - Davos	3-6

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Martigny	6	5	1	0	37-24	11
2. Langnau	6	4	1	1	32-21	9
3. Herisau	6	3	1	2	27-28	7
4. Rapperswil	6	3	0	3	28-24	6
5. Lausanne	6	3	0	3	26-28	6
6. Sierre	6	1	3	2	26-25	5
7. Coire	6	1	3	2	27-27	5
8. Uzwil	6	2	0	4	15-21	4
9. Lyss	6	2	0	4	25-32	4
10. Davos	6	1	1	4	19-32	3

Avec la nouvelle BMW 318is à technique 4 soupapes, vous serez à Hockenheim plus tôt que vous ne l'imaginez!

Votre concessionnaire BMW vous en dira plus.



Pour cela, il vous suffit de participer à notre concours. On peut y gagner un weekend gratuit pour deux personnes (aller/retour au volant d'une nouvelle 318is, hôtel, visite des boxes). Les bulletins de participation vous seront remis par votre concessionnaire BMW. Vous pouvez aussi les commander directe-

ment chez BMW (Suisse) SA. Mais pour vous installer encore plus vite au volant d'une 318is, faites un tour d'essai en appelant ou en rendant visite à votre concessionnaire le plus proche. Cela vaut la peine. Vous découvrirez l'étonnant moteur 4 cylindres 16 soupapes basé sur celui de la M3. Une

technique maîtrisée, des chambres de combustion d'un nouveau type, une gestion électronique intégrale. Le châssis abaissé de type compétition et l'équipement spécial soulignent les qualités dynamiques et l'exclusivité de la 318is. Fiche technique: moteur 1,8l, technique 4 soupapes, 136 ch

à 6000 t/min, 172 Nm à 4600 t/min, dès Fr. 27 400.-. Achat ou leasing BMW - votre agence officielle BMW saura vous conseiller judicieusement. BMW (Suisse) SA, 8157 Dielsdorf.



Le plaisir de conduire



LINTAS SBVN 2489F

Avec un compte personnel, vous êtes gagnant sur tous les tableaux.

Une bonne idée à porter au crédit de la SBS: le nouveau compte personnel. Un compte dédié aux transactions privées qui englobe toutes les prestations désirables. Par exemple:

L'ordre de paiement easy. Additionner les versements, inscrire le total et le nombre de bulletins de versement, signer et expédier. Vous ne payez que le prix du timbre.

Ou l'épargne automatique. Vos économies

sont virées immédiatement sur votre compte d'épargne. Autant que vous voulez et quand vous voulez.

Ou plus de souplesse pour obtenir un crédit. Inutile de nous faire un dessin, nous savons que les bonnes occasions ne se renouvellent pas de sitôt.

Ou l'assistance-conseil. La gestion est un art qui gagne à être connu. Tout l'art est de se fier à des professionnels.



Société de Banque Suisse

Une idée d'avance

005820

● divers

● spectacles-loisirs

Steudler-Antiquités

Boulevard des Endroits 2 - La Chaux-de-Fonds

ouvre sa

5e EXPOSITION-VENTE

sur le **T**hème

de la **T**able

du 13 au 22 octobre

à l'Hôtel Moreau, La Chaux-de-Fonds

de 14 à 22 heures

Entrée libre

012322

Prêts personnels

jusqu'à Fr. 40 000.- en 24 heures.
Discrétion absolue. Sans aucune garantie,
reprise de crédit en cours possible.
Tél. (039) 23 01 77 de 8 h à 21 h 30

BOUCHERIE DU GRAND-PONT

Ch. Kaech
Ld-Robert 110
☎ 039/23 19 94

Ouvert le mercredi
après-midi 012456



INSTITUT TSUBOS

membre Fédération Suisse des Masseurs

ECOLE DE MASSAGE

classique-"sportif", anatomie et autres techniques du toucher

Niveau: familial et professionnel

Cours avec diplôme: intensif, du soir, de week-end

Informations et inscriptions: tél.: (032) 22 92 19
10, rue de l'Écluse 2502 Bière

VITRERIE jost

JOUR et NUIT 26 40 77

Multisols

linos - plastique - tapis
tapis de milieu - parquet

A. Grilli
Paix 84 - ☎ 039/23 92 20

012410

Des contes, des jeux, des bricolages et des tartines avec les copains;

c'est le nouveau

Jardin d'enfants «Mishka»



Il accueille les bambins de 3-5 ans
rue Jardinière 31.

Renseignements: F. Hader,
☎ 039/23 74 79
entré 19 et 20 heures.

122429

Théâtre de la Chaux-de-Fonds

Jeudi 19, vendredi 20 et samedi 21
octobre 1989, à 20 heures

Pierre Miserez

dans son nouveau spectacle

La main tendue ne répond plus

Location:
Tabatière du Théâtre
☎ 039/239 444

012085

La Chaux-de-Fonds	Nouveau visage	21
Le Locle	Cinquante engagés	23
Neuchâtel	L'industrie en habitat groupé	25
Jura bernois	Distribution sous contrôle?	31
Jura	Grève à la douane	32

REGARD

Cesar's ouvre-toi!

Dix ans après toutes les villes, La Chaux-de-Fonds ouvre ses portes à la galaxie disco. Ce n'est pas trop tôt. Et heureusement certainement pas trop tard. Devant les projets avortés, on avait pu craindre que la métropole jurassienne ne devienne dans les faits et surtout dans l'âme une ville de vieux. Des oasis fleurissent dans son désert en matière d'animations destinées aux jeunes. La voie est ouverte à la reconquête du terrain perdu.

Quoi qu'on en pense, la discothèque reste un lieu de culte de la vie important pour les enfants de la haute technologie. Dans cette galaxie, le Cesar's entre par la voie royale. Dans le temple, les visiteurs non-avertis vont tomber à la renverse. Les effets du laser et de ce qu'il est convenu d'appeler le «light-show» sont réellement époustouflants. Avec l'architecture, cet environnement donne un corps aux tressaillements de la musique, langage universel.

L'idée a germé en 1986. Une année d'oppositions à lever, jusqu'à fin 87 — un frein efficace utilisé parfois à tort et à travers — a paradoxalement donné du temps au promoteur et à l'architecte pour affiner avec enthousiasme leur projet, au lieu de les faire lâcher prise. Après nombre de virées dans les discothèques de Suisse, le projet a pris de l'ampleur. A entendre les connaisseurs, elle est à ce jour la plus sophistiquée en Suisse romande, peut-être même en Suisse. Le Cesar's est appelé à drainer non seulement de jeunes Neuchâtelois, mais aussi des amateurs français, bernois, jurassiens. Un extraordinaire pôle d'attraction à mettre en valeur.

Le coût d'une telle construction léchée est évidemment élevé: quelque trois millions de francs. Le prix des consommations — sans alcool — est modéré, mesuré à cette aune-là. Suffira-t-il à assurer la rentabilité de l'entreprise?

Pour attirer une clientèle plus âgée, notamment en semaine, le promoteur a déposé il y a peu, une demande de patente pour servir de l'alcool, arguant notamment du fait que les jeunes qui voudraient en boire n'auront de toute manière que quelques pas à faire pour trouver un débit de boissons alcooliques.

La demande a donné lieu à de nombreuses oppositions mettant en avant la clause du besoin, qui vise en particulier à soustraire les adolescents à la tentation de l'alcool. Après préavis communal, le Département cantonal de police sera enclin à la refuser selon la loi actuelle. Mais le tribunal administratif l'a déjà débouté dans trois cas de cafés demandant une patente au centre de Neuchâtel. Le Cesar's ouvrira-t-il une brèche à La Chaux-de-Fonds en attendant la nouvelle loi sur les établissements publics?

Robert NUSSBAUM

Cesar's ou le temple de la musique

Discothèque ultra-sophistiquée à La Chaux-de-Fonds

Après des années de vaine attente, une première discothèque ouvre ses portes à La Chaux-de-Fonds. Un modèle du genre en Suisse. Ultra-sophistiqué dans son équipement, ce temple de la musique conçu dans une architecture admirable branchera la jeunesse de toute la région. Un événement.

Le Cesar's ouvrira ses portes jeudi. Sur l'avenue Léopold-Robert, au-delà du carrefour Métropole, une lame de 17m annonce l'entrée. La discothèque est elle quasi enterrée entre les immeubles de l'avenue et de la rue de la Serre.

L'intérieur (3000 m²) est un temple destiné à accueillir 300-350 personnes. Sur le modèle de l'ancienne brasserie Astoria qui a marqué son époque, ses promoteurs — M. Willy Schürch qui gère déjà le salon de jeu et le fast-food voisins et l'architecte Pierre Studer — ont conçu sur deux niveaux une nef, rythmée par des colonnes, qui relie l'escalier descendant au chœur, la piste de danse. La classe.

Les matériaux sont sophistiqués. Au sol d'acier résonnent des murs de granit et de marbre. Des miroirs font éclater les es-

paces. La lumière se joue des transparences. Le luxe.

Le jeu d'éclairage, affirme l'installateur Philippe Reich, est le plus performant de Suisse romande, voire du pays.

Nous avons déjà parlé dans ces colonnes du laser qui dessine les contours magiques d'un spectacle extraordinaire. Ses possibilités sont infinies, dit encore M. Reich: six couleurs, trois dimensions, des animations graphiques, un rayonnement rotatif, des images côni-ques, etc. La haute-technologie.

Comme le laser, le «light-show» est commandé par ordinateurs. Puissance de l'ensemble-lumières: 150.000 watts. En outre, 60 télévisions rassemblées dans le mur du fond diffusent des images vidéo fragmentées et décomposées. La sonorisation atteint elle une puissance de 3.000 watts. L'amplitude.

L'architecte est formel: l'insonorisation est parfaite. Autour du gros-oeuvre, la boîte de béton emballée d'isolation est désolidarisée de l'ensemble formé par les bâtiments existants en surface et suspendue par des goujons.

Destiné aux jeunes, le Cesar's sert à l'ouverture, dans ces trois



Le Cesar's, la pointe de la technique.

(Photo Impar-Gerber)

bars, toutes sortes de boissons sans alcool, des cocktails, toujours sans alcool, des glaces, des hamburgers. La discothèque sera ouverte de 21 h à 2 h du matin en semaine (sauf lundi), jus-

qu'à 4 h le vendredi et le samedi, le dimanche après-midi. Des thés-dansant sont prévus le mercredi après-midi. Le Cesar's servira sans doute de cadre à des spectacles ou des défilés.

Prix de l'entrée: 12 fr avec une boisson en semaine; 20 fr avec une boisson les vendredis-samedis soirs. Le prix des consommations varie ensuite de 5 fr à 14 fr R.N.

Jeûne des requérants d'asile

Des requérants d'asile turcs et kurdes vont sans doute entamer aujourd'hui un jeûne de deux jours. Ce mouvement de protestation devrait toucher une dizaine des centres fédéraux qui accueillent les requérants soumis à la procédure accélérée, dont celui de Gorgier dans le canton de Neuchâtel.

Un tract signé «des femmes et hommes des différents camps»

proteste contre les attaques et les attentats racistes qui ont eu lieu en Suisse alémanique, la procédure accélérée et l'application qui en est faite. Il dénonce des cas d'arrestation «préventive» — et illégale — de requérants avant même que soit rendue la décision sur le recours interjeté après une première décision négative.

La vie dans certains camps est

«régée comme dans une prison», dit le tract, et l'emploi sans rétribution des requérants chez des agriculteurs (en Suisse alémanique toujours) est ressenti comme des «travaux forcés». Ce jeûne veut attirer l'attention sur les conditions de vie des requérants et est assorti de revendications dont fait partie l'arrêt immédiat des expulsions.

(jpa)

Pouëta Combe nettoyée tip-top

La PC retrouve ses manches aux Ponts-de-Martel

La protection civile des Ponts-de-Martel a empoigné la Pouëta Combe à bras-le-corps. Elle a refait le sentier qui relie le terrain de sport, au haut du village, au chemin des Chômeurs après la grande grotte. Elle a aussi nettoyé le lit de la rivière de tous les débris et cailloux qui l'encombraient et en a remodelé les bords. Outils de base: les bras et l'huile de coude!

«Ce qu'on voudrait, c'est que les gens reprennent le chemin des promeneurs pour aller à la Petite Joux» expliquait l'autre jour Michel Monard, président de commune des Ponts-de-Martel et adjoint du chef local de la PC Ulrich Nater. C'est que ce che-

min, dans la Pouëta Combe, méritait bien son nom. Il se confondait carrément avec le lit du ruisseau, et en période de crue, l'eau coulait où elle pouvait, entraînant du même coup divers débris et cailloux jusqu'au village.

MANCHES RETROUSSÉES

D'où l'idée de faire oeuvre d'utilité publique pendant un cours de PC. L'état-major a commencé par préparer le cours, puis il a refait le chemin d'accès à grand renfort de remblayage. Et les deux jours suivants, une trentaine d'hommes, pionniers et sapeurs-pompiers de la PC se sont livrés à un travail titanesque, avec pelles, pioches, tronçon-

neuse, et surtout, mains! Ils ont enlevé des dizaines et des dizaines de m³ de cailloux, bois mort et matériaux divers encombrant le lit de la rivière, dont les bords ont été reconstruits dans les règles de l'art. Ce n'était déjà pas mal. Mais en plus, on a refait un pont avec des traverses de chemin de fer, ce qui constitue d'ailleurs un exercice traditionnel de PC, et on a élargi le passage du chemin en entamant le rocher au compresseur. La forêt a été nettoyée en même temps: tout le bois mort qui traînait par là a disparu dans des torréas. La PC a même poussé la précision jusqu'à établir de petits barrages tout au long du cours d'eau, afin que par gros orages ou à la fonte des neiges, l'eau ne s'écoule pas en cascades.

UNE IDÉE QUI A PLU

Le moins qu'on puisse dire, c'est que cette initiative a été appréciée. D'abord par les promeneurs, mais aussi par les hommes de la PC. «Les gars ont bossé comme des fous, on ne pouvait plus les arrêter» remarquait Jean-Claude Jeanneret, conseiller communal responsable de la PC, «l'idée, c'était de faire quelque chose d'utile; les gens sont beaucoup plus motivés!»

Qu'on se le dise: le chemin de la Pouëta Combe est désormais praticable, en toute sécurité. Mais pour les marcheurs, pas pour les chevaux, et pas pour les motos-cross non plus! (cld)



Il y a bien de quoi être fier du travail accompli!

(Photo Henry)

Bonjour le 13e salaire!

Les traitements de la fonction publique au Grand Conseil neuchâtelois

C'est solidement ancré aux pupitres de la salle du Grand Conseil que le législatif neuchâtelois s'est attaqué, tout au long de la matinée d'hier, à la revalorisation du traitement du personnel de l'Etat. Les articles présentés dans le projet de loi ont en effet, tour à tour, présenté le flanc à de longs développements. Tous ont, au gré d'un intérêt plus ou moins marqué, soulevé plusieurs questions de fond.

L'administration publique neuchâteloise, on le sait, est minée de l'intérieur par un certain nombre de problèmes. Au premier rang desquels figurent notamment les conditions de rémunération, peu attractives dès lors qu'elles sont comparées à celles d'autres cantons, voire au secteur privé. Si le cas n'a pas valeur de phénomène absolu, il n'en demeure pas moins que l'Etat éprouve de grandes difficultés à recruter du personnel. De nombreuses démissions — plus de quatre-vingts au cours de l'année dernière —

invoquaient une motivation salariale.

Les revalorisations proposées au travers du projet de loi débattu hier préconisent l'octroi d'un treizième salaire, une mesure accompagnée de la suppression de la prime de fidélité attribuée tous les cinq ans, qui équivalait à un salaire mensuel. Cette prime devrait être versée, selon les termes du projet de loi, après vingt-cinq ou trente-cinq années d'activité. La charge financière de l'Etat, au bout du compte, augmenterait de quelque seize millions en 1990, vingt-neuf millions en 1991 et vingt-six millions en 1992.

Mais au-delà des strictes préoccupations salariales se profilait plus largement l'attractivité du service de l'Etat, qui n'a pas manqué de mettre en évidence des aspects aussi importants que la formation continue ou les perspectives d'avancement. Avec à la clé un fonctionnariat efficace et compétent. (pbr)

● Lire en page 25

PUBLICITÉ

A VOIR

«LE FLIC DE BEVERLY HILLS
2»

MERCREDI 11 OCTOBRE 20 H. 30

TCR

TELECINEROMANDIE

INFORMATIONS ET ABONNEMENTS
TÉLÉPHONE 021/37 57 51
ET CHEZ 80 DISTRIBUTEURS AGRÉÉS

L'hiver a opté pour Dunlop

Le Dunlop SP Winter est sorti vainqueur des tests de "mot" et de l'"Autozeitung".

Les tests-neige de l'"ADAC" ont prouvé sa supériorité technologique.



S'il vous fallait vraiment d'autres preuves de sa fiabilité sur les routes hivernales, rien de plus simple ni de plus sûr: chaussez-en votre voiture avant même le temps des glissades! En vente dès maintenant dans le commerce spécialisé. Dunlop SP Winter.

DUNLOP
Hiver

mot 23/88, Autozeitung 22/88, ADAC* 10/88
*Allgemeiner Deutscher Automobilclub 009862

● **gastronomie**

Vernissage
RESTAURANT

Dégustez
notre civet de chevreuil
et notre couscous

Tous les jeudis soir:
tripes neuchâteloises

Vendredi soir: Piano-bar avec Pascal
Place du Marché - La Chaux-de-Fonds - ☎ 039/28 50 41

012494

Au pied de Chasseral, Jura bernois
magnifique chalet

à vendre

Neuf, 3 chambres à coucher, grand séjour avec cheminée, cuisine agencée, salle de bains. Situation au pied des téléskis.

Veillez prendre contact par téléphone au 039/41 47 77

1036

A vendre

BOIS DE FEU

Grand choix, dès Fr. 20.- le stère;

BRIQUETTES

F. SCHMUTZ, Sonvilier
☎ 039/41 39 66

1304

● **immobilier**

A louer pour tout de suite au centre du Locle

appartements de 2 à 5 pièces + duplex et studio

Tout est entièrement rénové et certains logements sont équipés de cheminée.

Loyer de Fr. 500.- à Fr. 1450.- + charges.

Pour informations et visite,
☎ 038/53 44 45 de 8 h à 11 h et de 14 h à 16 h.

085097

Véhicules neufs et utilitaires toutes marques

Auto Discount S.A.

casse les prix

Toutes garanties - Crédit - Leasing

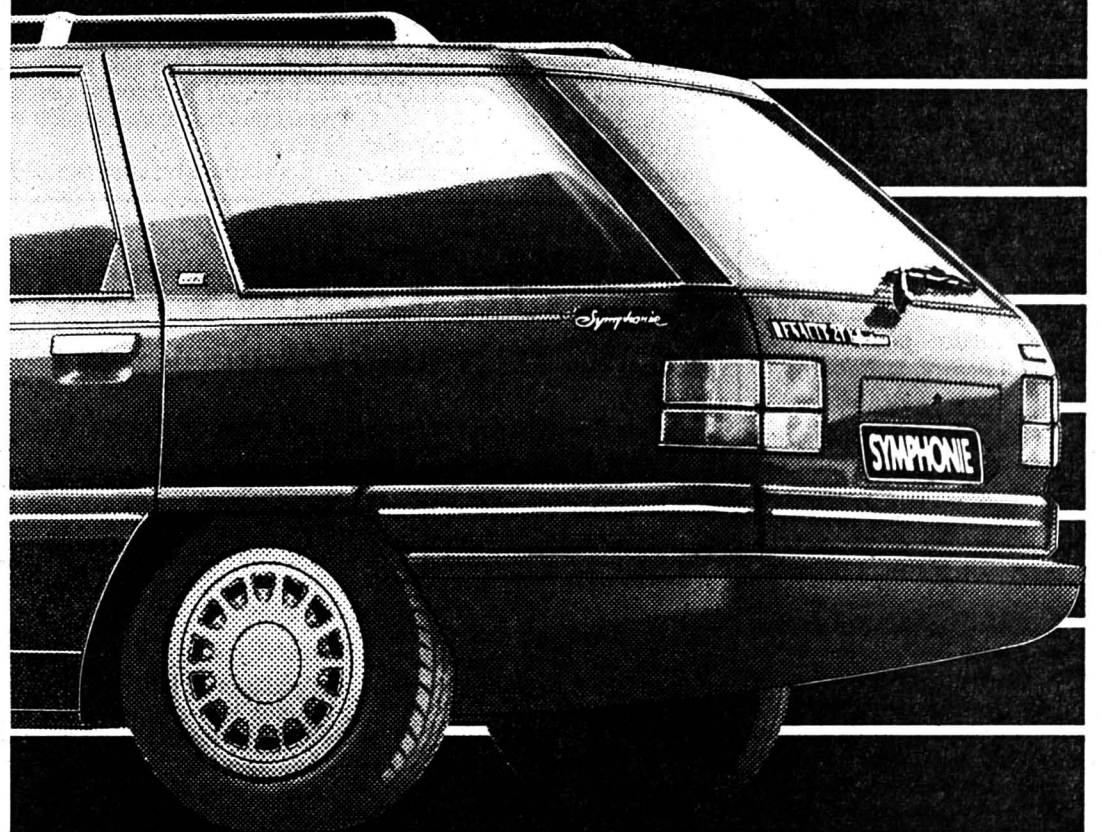
Canton de Neuchâtel et Nord vaudois

☎ 038/55 25 42

083831

● **autos-motos-vélos**

**RENAULT 21 NEVADA
SYMPHONIE 4x4.**



La 4 x 4 avec blocage du différentiel à l'arrière qui vous emmènera où vous voudrez quand vous voudrez! Un stylisme élégant, une conception intelligente de l'espace intérieur, une motorisation et un équipement hors du commun: puissant moteur à injection de 2165 cm³

(81 kW/110 ch), direction assistée, verrouillage central des portières par commande infrarouge, radio-cassette stéréo commandé du bout des doigts grâce au satellite placé à droite du volant, phares antibrouillard et encore tout ce que vous découvrirez en l'essayant. Fr. 29 090.-.

Garage P. Ruckstuhl SA - La Chaux-de-Fonds - Rue Fritz-Courvoisier 54 - ☎ 039/28 44 44
Garage Erard SA - Saignelégier - Rue des Rangiers 22 - ☎ 039/51 11 41

Les Bois: Garage Denis Cattin, 039/61 14 70. Les Genevez: Garage Jean Negri, 032/91 93 31. Le Locle: Garage Cuenot, rue du Marais, 039/31 12 30. Les Ponts-de-Martel: Garage du Carrefour, Montandon G.-A., 039/37 11 23. Saint-Imier: Garage du Midi, 039/41 21 25. 002444

PASSEPARTOUT Assurance de voyages Mobilières Suisse. Financement et leasing: Renault Crédit SA, 022/29 13 33. 6 ans de garantie antiperforation. Renault préconise elf

RENAULT
DES VOITURES A VIVRE

— **AMERICAN CHECK OUT** —

Place du Marché 2 - 4

⇒ **TOUS LES PRIX** ←

Fr. 2.-

Fr. 5.-

★ **ON VOUS ATTEND!** ★

000696

Le nouveau visage du délégué culturel

La ville met au concours le poste

Mis au concours par voie de presse depuis samedi, le poste de délégué aux Affaires culturelles a suscité un «large débat», souligne M. Jean-Martin Monsch, conseiller communal et directeur des Affaires culturelles, au sein de la commission intéressée. Un large débat qui a débouché sur une nouvelle définition de la fonction...

C'est à la suite de la démission de Mme Lucie Vergriete, déléguée actuelle, que la réflexion sur le rôle du ou de la délégué(e) a été relancée au sein de la commission culturelle. Sans pour autant que, dans ses grandes lignes directrices, la fonction ait reçu une définition fondamentalement différente.

«C'est un poste très vaste, difficile à cerner», remarque M. Jean-Martin Monsch, conseiller communal. Son nouveau profil? «Pas très éloigné de l'actuel, mais peut-être mieux structuré».

ajoute-t-il. La commission culturelle a planché sur ce que devait être, ce que devait faire le délégué aux Affaires culturelles et a dégagé le nouveau visage et les exigences du poste.

Appelé à «assister le directeur des Affaires culturelles et à collaborer étroitement avec lui dans tous les domaines relatifs à l'animation et à la création culturelles», le nouveau délégué devra montrer un intérêt tout particulier et une ouverture d'esprit sur «tout ce qui se passe», souligne M. Monsch, dans un rayon d'action aussi étendu et multiple que peut l'être l'activité culturelle, dans le sens large du terme.

Non seulement le délégué devra avoir une vision d'ensemble et un contact avec les sociétés qui souhaitent collaborer avec les Affaires culturelles, mais il devra également participer aux

activités des différentes institutions en ville et de la commission culturelle, «lieu de réflexion permanent», relève M. Monsch.

INTERMÉDIAIRE

De plus, il aura la tâche d'être l'intermédiaire entre les agents culturels (organisateurs de spectacles divers), l'autorité communale et la population à l'écoute de laquelle il sera, et de coordonner ces activités. Enfin, il s'attachera à promouvoir et à faire connaître au sein de la ville et à l'extérieur la richesse culturelle de La Chaux-de-Fonds.

«Il est très important que le ou la futur(e) délégué(e) connaisse le climat culturel à La Chaux-de-Fonds, et soit imprégné de son contexte social et politique», souligne M. Monsch. «Nous serions très ouverts à quelqu'un qui viendrait avec ses idées propres, quelqu'un qui ait

les pieds sur terre et la tête dans les étoiles», ajoute le conseiller communal à propos de ce

«poste exposé» aux critiques comme aux élan enthousiastes. Un contrat de droit public limité

dans le temps à cinq ans (mais reconductible) sera proposé.

CC

Questions ...et... réponses

La troisième mise au concours en neuf ans du poste de délégué culturel appelle quelques questions:

● Le poste se justifie-t-il encore? «Pleinement. Le Conseil communal veut un véritable responsable, répond M. Monsch. Le chef de service est le bras droit du conseiller communal, il l'appuie et lui fournit des éléments de réflexion. Ce poste est non seulement nécessaire, il est indispensable. Le délégué est la plaque tournante entre la population, les agents culturels et l'autorité. Il est important qu'il puisse être ce répondant».

● Quel délégué pour quelle

politique culturelle? Cette dernière tire son visage d'un rapport du Conseil communal au Conseil général de 1980. Parallèlement, la commission culturelle mène une réflexion permanente. Il y a une volonté de «faire de la culture un élément important de la vie de tous les jours des habitants», souligne M. Monsch. Les priorités? Les questions liées à la jeunesse, à ses loisirs. «Le délégué devra également soutenir ce qui se fait, donner des impulsions. Le but n'est pas d'imposer une ligne de conduite, mais de donner envie aux agents culturels de faire quelque chose. Bien sûr, il y a une part de gestion.

Mais c'est le délégué culturel qui fera le poste», ajoute M. Monsch.

● Les moyens sont-ils à la hauteur des ambitions? Le budget mis à disposition du délégué est limité à 90.000 fr. «Mais le but n'est pas seulement d'ouvrir son porte-monnaie. Pour le moment, on ne peut pas faire plus. La commission culturelle sait que tout ne pourra pas se faire».

● Quelle sera la liberté d'action du délégué culturel? «S'il a des idées, il pourra les faire passer. Il n'y a aucun doute», remarque le conseiller communal.

(cc)

Les enjeux et risques de la biotechnologie

Un débat pour la Journée mondiale de l'alimentation

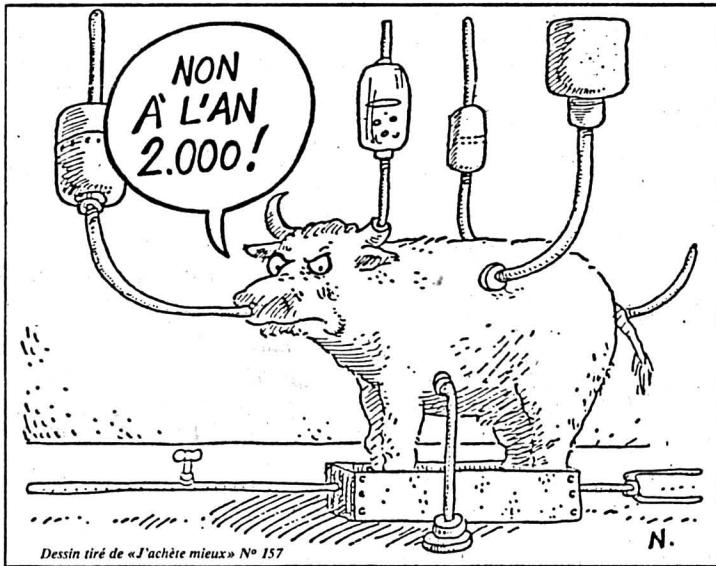
Depuis 8 ans, le Forum romand de l'alimentation marque la Journée mondiale de l'alimentation en attirant l'attention sur un domaine préoccupant. Cette année, il a choisi la «Biotechno-

logie: enjeux et risques ici et dans le tiers monde» un thème qui sera développé lors de soirées-débats décentralisés en cinq lieux de Suisse romande, dont La Chaux-de-Fonds.

Le Forum romand de l'alimentation réunit une quinzaine de mouvements écologistes, tiers-mondistes, de producteurs et de consommateurs, dont le Mouvement populaire des familles, organisateur de la soirée de La Chaux-de-Fonds.

La biotechnologie recouvre la science utilisant le vivant dans le processus de production. Une vieille méthode se servant de microorganismes, comme dans le levain du pain ou dans la bière, le fromage etc. Mais l'évolution fulgurante des dernières années inquiète dans ses applications par le transfert d'un organisme vivant sur un autre. A-t-on ainsi le droit de s'approprier le vivant, demandent les gens soucieux des implications possibles, en particulier dans le domaine des manipulations génétiques.

D'autre part, la biotechnologie permet d'accroître la pression de l'agrochimie sur la production alimentaire et sa transformation. Les domaines des pesticides, des insecticides, sont ainsi concernés, comme les aliments de synthèse, par



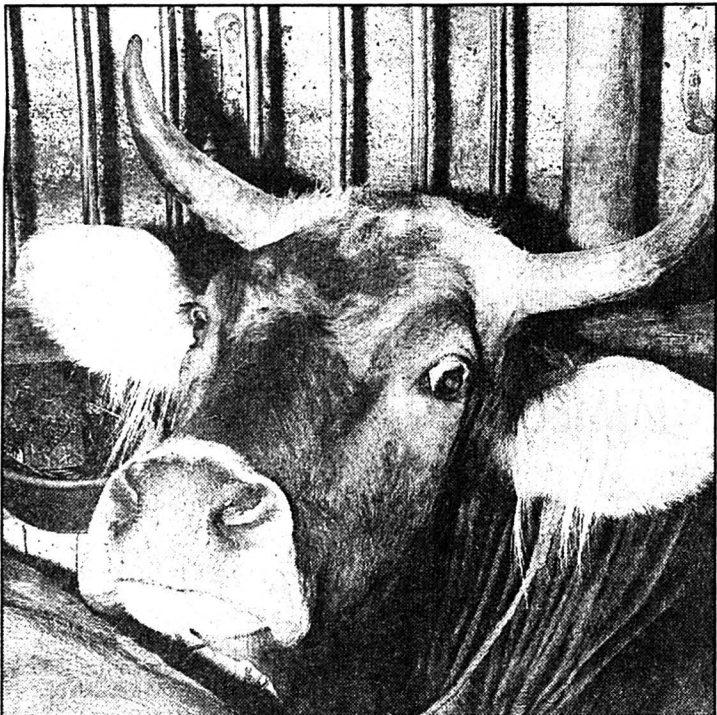
...et que connaît déjà sa soeur de l'an 2000. (Dessin tiré de «J'achète mieux» No 157)

exemple les édulcorants qui suppriment le sucre, la vanille et le cacao créés artificiellement, tous produits qui causeront de gros problèmes aux pays producteurs du tiers monde.

La soirée de La Chaux-de-Fonds, vendredi 13 octobre, à 20 h, au deuxième étage de la

Maison du Peuple, sera animée par Mme Christine Leu, du Groupement suisse pour les régions de montagne et M. Gérard Assouline, économiste d'un bureau de consultation de Grenoble. Un séminaire sur le thème a lieu à Lausanne, samedi 14 octobre à l'EPFL.

(ib)



Roussette est inquiète de l'avenir qu'on lui prépare en laboratoire... (Photo Impar-Gerber)

Evadé de la Promenade

Il est repris en Italie

Un trafiquant international de stupéfiants recherché par Interpol, Jean Yves Perret, 28 ans, originaire de Lausanne, a été arrêté mardi par la police italienne à Cremona (Lombardie), a-t-on appris de source policière.

Déjà condamné en Suisse à huit ans de réclusion et évadé en janvier dernier de la prison de La Chaux-de-Fonds, le trafiquant a été interpellé en voiture au cours d'un banal contrôle d'identité. Ses papiers, correspondant à une personne plus jeune que son âge, ont éveillé les soupçons d'un policier.

Jean Yves Perret a été condamné dans la journée, en flagrant délit, à 15 jours de détention pour faux papiers. Les autorités helvétiques ont déjà présenté une demande d'extradition, indique-t-on de même source.

(ats, afp)

Appel aux témoins

Le conducteur du véhicule vert métallisé qui a endommagé le candélabre situé à l'est du garage rue du Bois-Noir 18, à La Chaux-de-Fonds est prié de s'annoncer à la police cantonale de La Chaux-de-Fonds au numéro (039) 28 71 01, de même que les témoins.

Contre une borne

Hier à 3 h 45, une voiture conduite par M. A.-R. O de La Chaux-de-Fonds, circulait boulevard des Eplatures en direction du centre ville. A la hauteur du Garage André, il heurta une borne lumineuse sise au milieu de la chaussée. Dégâts matériels.

Collision

Hier à 12 h 10, une voiture conduite par M. G. S. de La Chaux-de-Fonds circulait rue du Maire Sandoz à La Chaux-de-Fonds direction sud. A l'intersection avec la rue L.-Robert une collision se produisit avec le véhicule conduit par R. C. Ce choc provoqua uniquement des dégâts matériels.

SERVICES

Bibliothèque des Jeunes: rue Prés.-Wilson 32. Ronde 9, lu-ve, 13 h 30-18 h.
Ferme Gallet: fermée du 9.10 jusqu'au 20.10; reprise le 23.
Pharmacie d'office: Versoix, Industrie 1, jusqu'à 20 h. Ensuite, Police locale, ☎ 23 10 17, renseignera. Urgences médicale et dentaire: ☎ 23 10 17 renseignera.
Hôpital: 21 11 91.
Patinoire des Mélézes, piste couverte: lu-je, 9-11 h 45, 14-15 h 45; piste ouverte: tous les jours de 9 h à 17 h et de 20 h à 22 h.

Question d'identité

Un logo pour le centenaire de La Lyre



MUSIQUE
LA LYRE
100 ANS · 1989

Le projet retenu, œuvre de Marie-Claude Laperrouza

La Société de musique «La Lyre» s'apprête à célébrer le centième anniversaire de sa fondation, samedi 28 octobre à la Salle de musique. Afin de donner encore plus d'ampleur à une manifestation qui a pour objectif de rassembler dans la fête nombre de groupements de la ville, les organisateurs ont souhaité créer un logo, signe distinctif du centenaire et de la société.

En 1889, quelques patriotes, férus de musique populaire, fondèrent une société qu'ils baptisèrent «Fanfare du Grütli». Les débuts furent difficiles, mais l'effectif s'étoffait rapidement, vers les années 1905, l'ensemble fut à même d'aborder des œuvres du répertoire classique. A cette même époque, la société souhaita se libérer de certains liens politiques, prit le nom de «Musique La Lyre» et s'en alla glaner ses premiers succès à Milan lors d'un concours international.

Cent ans, une longue histoire déjà, pourtant sur «La Lyre» souffle toujours un vent nouveau. L'anniversaire, les musiciens, un comité dynamique, le préparent depuis longtemps déjà, ils ont mis tous les atouts dans leur jeu. Ils ont même associé aux heures joyeuses de la société, une classe de l'Ecole d'art de la ville, avec mission de créer un logo, qui sera apposé sur tous les documents en relation avec l'anniversaire et restera l'emblème de la société.

La demande a suscité l'intérêt d'une douzaine de jeunes graphistes, tous ont présenté des projets portant bien haut les aspirations de La Lyre. Ils seront exposés, à l'intention du public, samedi 28 octobre dans le hall de la Salle de musique. Le projet de Marie-Claude Laperrouza, retenu par les organisateurs, se situe dans les couleurs bleue, noire et bordeaux: assurément un centenaire personnalisé! D. de C.

avis urgent

URGENT!
Nous cherchons une
**RÉCEPTIONNISTE-
TÉLÉPHONISTE**
de langue maternelle
suisse allemande
OK PERSONNEL SERVICE
☎ 039/23.05.00

NAISSANCE

Patricia et Ernesto
FANTINI-CUANILLON
sont heureux d'annoncer
la naissance de leur fils
BRYAN
né le 9 octobre 1989
Clinique
LANIXA S.A.
Temple-Allemand 35
La Chaux-de-Fonds

CS-Actualité

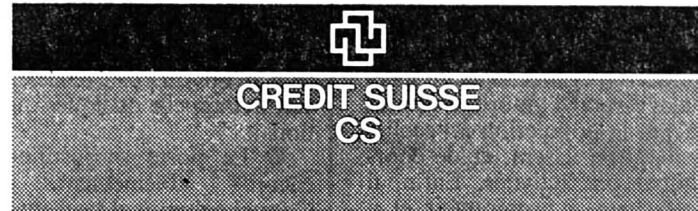
CS-Prêt personnel: pour être plus à l'aise!

Votre ligne directe
Tél. 039/23 07 23

Parlez dès maintenant de vos besoins d'argent avec votre conseillère en prêt personnel CS. Elle vous aidera volontiers à l'occasion d'un entretien privé.

Mireille Ruggeri, Tél. 039/23 07 23

Ou retournez simplement le coupon ci-contre.



Je désire un prêt personnel CS de Fr.

Nom Prénom 65L

Date de naissance Rue

NP/Localité Etat civil

Nationalité Date

Signature

Crédit Suisse, Avenue Léopold-Robert 58, 2301 La Chaux-de-Fonds

273260

divers

VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS
Mise à l'enquête publique de constructions ferroviaires

- L'Office fédéral des transports (OFT), 3003 Berne**
- vu l'article 18 de la Loi fédérale du 20 décembre 1957, 1) sur les chemins de fer (LCF) et les articles 20 lettre b, 22 à 22c de l'Ordonnance du 23 décembre 1932, 2) sur les projets de construction de chemins de fer;
- vu la demande présentée par les Chemins de fer du Jura (CJ) en vue de l'approbation des plans d'un projet de construction sur le territoire de la commune de La Chaux-de-Fonds;
- a ouvert la procédure ordinaire d'approbation des plans et, dans le cadre de la consultation légale, a transmis les plans et le dossier suivants:
La Cibourg: construction d'une station d'évitement et correction du tracé de la voie, km 36 118 - 37 700
à l'Administration communale de La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/276 451 pour la consultation publique.
- Consultation des tiers concernés**
Les plans peuvent être consultés auprès de la Police des constructions, passage Léopold-Robert 3, La Chaux-de-Fonds.
La durée de mise à l'enquête court du **12 octobre au 10 novembre 1989**. Quiconque ayant la qualité de partie au sens de la Loi fédérale du 20 décembre 1968, 3) sur la procédure administrative (PA) peut, pendant le délai de la mise à l'enquête, prendre position sur le projet ou requérir une modification des plans. Les requêtes motivées, avec propositions, sont à adresser, par écrit, dans le délai précité, au Conseil communal, 23, rue de la Serre, 2300 La Chaux-de-Fonds.
- Suite de la procédure**
A l'expiration du délai de la mise à l'enquête et de la procédure de consultation, l'OFT, en sa qualité d'autorité de surveillance, statuera sur la demande d'approbation des plans du chemin de fer et sur les requêtes adressées dans le délai. Il rendra une décision au sens de l'article 5 PA (article 29 de l'Ordonnance précitée).
- Remarque**
Faisant l'objet d'une consultation selon le droit cantonal, la construction du bâtiment CJ-PTT de la station d'évitement n'entre pas dans le cadre de la présente procédure.
012406 **CONSEIL COMMUNAL**

Office des poursuites du district des Franches-Montagnes
Retrait de vente
La vente aux enchères publiques fixée à jeudi 12 octobre 1989, à 14 h 30, au domicile de M. Germain Donzé, Maison-Rouge, Les Bois, n'aura pas lieu.
Saignelégier, le 6 octobre 1989.
0080974 **Le préposé: Marcel Borne**

République et Canton de Neuchâtel
Département des Travaux publics
Mise au concours
Etude d'impact
Dans le cadre du projet de construction d'un centre de traitement de déchets spéciaux à La Chaux-de-Fonds, une étude d'impact au sens de l'ordonnance fédérale relative à l'étude de l'impact sur l'environnement doit être menée.
Les bureaux d'ingénieurs intéressés par cette étude sont priés d'envoyer leurs candidatures **jusqu'au mardi 24 octobre 1989** au Service cantonal de la protection de l'environnement, rue du Tombet 24, 2034 Pesieux, en donnant toutes informations utiles sur leurs domaines de spécialisation, la qualification de leur personnel ainsi que leurs références et en précisant s'ils sont également disposés à se charger de la coordination de l'étude.
Des renseignements peuvent être obtenus auprès du service susmentionné, ☎ 038/22 32 50/51/52.000119

immobilier

A vendre au Locle
appartements
Prix de vente exceptionnel
Exemple:
3 pièces, balcon, cuisine
dès **Fr. 137 000.-**
Belle situation, quartier tranquille
Bureau de vente:
La Chaux-de-Fonds 039 23 83 68
HABITATIONS POUR TOUS SA.
Agence pour le canton de Neuchâtel et le Jura Bernois: Rue des Moulins 51
2004 Neuchâtel. Tél. 038/25 94 94

Bains de Sallion
Une oasis exceptionnelle au cœur du Valais

Vente de studios et d'appartements.
Possibilité de location avec rendement intéressant.
Un investissement sûr dans un site unique
Renseignements:
BAINS DE SAILLON, 1913 SAILLON
Bureau de vente et d'information,
☎ 026/44 22 30 000763

CONSTRUCTION SERVICE
EDMOND MAYE SA
Tél. 039/271 171
A vendre à La Chaux-de-Fonds
ANCIEN IMMEUBLE LOCATIF
avec ateliers et entrepôts à rénover.
MEMBRE SNGCI Prix: Fr. 1'500'000.- 000192

espace & habitat

A VENDRE
A La Chaux-de-Fonds
Dans un immeuble entièrement rénové, situé près du centre ville
SURFACE COMMERCIALE 144 m²
(sous-sol 62 m² + rez 82 m²)
Pour bureau, artisan ou commerce.
Finitions au gré de l'acheteur.
A La Chaux-de-Fonds
BÂTIMENT COMMERCIAL (2 niveaux, 521 m²)
Atelier, magasin 110 m²
Place 128 m²
avec grand garage au sous-sol et vitrines.
Pour bureau, artisan ou commerce.
A La Chaux-de-Fonds
Située à l'est de la ville dans un cadre tranquille
VILLA FAMILIALE 5 1/2 PIÈCES
avec garage et jardin, terrain de 369 m²
Au Locle
Située au nord-ouest de la ville
MAISON MITOYENNE
Niveau 1: caves, 2 chambres, atelier, lessiverie, chauffage.
Niveau 2: séjour avec cheminée de salon, salle à manger, cuisine agencée, W.-C.-bains, 1 chambre.
Niveau 3: 2 chambres, réduits.
Niveau 4: bûchers.
Au Locle
Dans un immeuble rénové situé au nord-est de la ville, dans un cadre tranquille et ensoleillé
SUPERBE APPARTEMENT 6 1/2 pièces, 165 m²
Construction neuve, grande cuisine aménagée avec bar, séjour (65 m²) avec cheminée centrale en pierre du Jura, 4 chambres à coucher, 2 salles de bains, 1 W.-C. séparé, hall, cave, disponible.
Renseignements et visites:
Ld-Robert 67, ☎ 039/23 77 77/76 012185

MALAGA INJECTION
Equipement complet
à un prix imbattable!

17'990.-

SEAT MALAGA une super-offre tout compris:

- Moteur «System Porsche» 90 CV
- Allumage Bosch LU-Jetronic
- Servofreins
- Verrouillage électromagnétique des portes
- Lève-vitres électrique avant
- Volant sport
- Sièges sport
- Appuis-tête avant réglable
- Glaces teintées
- Jantes en aluminium
- Coffre géant
- Peinture métallisée

Je m'intéresse à la SEAT MALAGA: 28003

Nom:

Adresse:

NP/Lieu:

SPANCAR Automobile AG, Bahnhofstr. 32, 8107 Buchs, Tél. 01/844 45 55 007300

SEAT
GROUPE VOLKSWAGEN

L'engagement de quelque cinquante jeunes

La course du flambeau aux Ponts-de-Martel



Le char et quelques jeunes qui ont parcouru la vallée des Ponts-de-Martel pour annoncer le passage de la Course mondiale du flambeau. (Photo Impar-Perrin)

Lancée par le Comité de Lausanne pour l'évangélisation du monde la Course mondiale du flambeau passera dans le district du Locle et notamment aux Ponts-de-Martel où une cinquantaine de jeunes de la localité se sont mobilisés pour lui donner un rayonnement tout particulier.

Allumée le matin de Pâques 1988 sur le Mont de l'Ascension à Jérusalem, cette flamme s'est déjà répandue et a couru à travers tous les continents et dans plusieurs pays d'Europe, afin de témoigner que la flamme de l'Evangile brûle encore.

Elle traverse maintenant, ce depuis le 7 octobre, la Suisse romande, jusqu'au 22 de ce mois. Elle arrivera dans la vallée des Ponts-de-Martel - et plus particulièrement dans cette localité -

en arrivant de Neuchâtel, le samedi 14.

Une cinquantaine de jeunes iront la recueillir à la Main de la Sagne. Auparavant, pour annoncer sa venue un char sillonne la vallée pour informer les habitants de cet événement.

DANS TOUTE LA VALLÉE

Celui-ci se concrétisera samedi 14 septembre, à La Sagne d'abord, avec des chants, danses, animations lors du passage du flambeau.

Aux Ponts-de-Martel la flamme se promènera à travers le village en guise de rassemblement au pied de la localité pour la manifestation prévue à cette occasion. Soit d'abord souper grillades suivi d'un spectacle

chorégraphique qui a pour thème «Ni anges ni démons».

Auparavant seront décernés les intéressants prix récompensant les meilleures créations d'un concours de dessin organisé dans le cadre scolaire.

Cette action qui a déjà mis en oeuvre plusieurs dizaine de milliers de jeunes est ouverte à tous les chrétiens, toute étiquette confondue dit l'un d'eux. Alors qu'un autre remarque qu'elle est montée par des jeunes qui s'adressent à leurs copains mais aussi, voire surtout, aux adultes.

Le lendemain, dimanche 15, l'équipe des Ponts-de-Martel, qui aura sillonné la vallée la veille par petits groupes, animera aussi un culte prévu sur le même emplacement que la fête du samedi. (jcp)

Belle ballade jurassienne

Trente personnes au rendez-vous de l'amitié

Organisée et financée par le Vétérinaire de la Croix-Rouge, une excursion est offerte chaque année aux personnes âgées, malades, seules ou invalides du district du Locle.

En compagnie de Mme Vermot et de deux de ses collègues de l'institution, près d'une trentaine de personnes ont embarqué, vendredi matin, dans le car de la Croix-Rouge, spécialement équipé d'un élévateur pour les handicapés.

Par la route, et monobstant ses problèmes physiques, cette sympathique et souriante cohorte a pris la direction de Saignelégier et par Delémont et Vicques, elle s'est rendue à l'Hôtel de l'Aigle, à Montsevelier pour le repas de midi. Excellément servi, celui-ci s'est déroulé dans la meilleure ambiance, sous le signe de l'amitié et de la solidarité.

Le retour s'est fait par Moutier, Bellelay et Les Reussilles, donnant ainsi aux participants de ces réconfortants instants de détente, de découvrir des paysages inhabituels, dans une nature se parant ces jours-ci de ses premières teintes d'automne. Rappelons que l'organisation de telles excursions est due à la générosité des Loclois et de tous ceux, notamment, qui achètent à des prix particulièrement modestes, vêtements et colifichets au Vestiaire de la Croix-Rouge, au No 1 de la rue des Envers, au Locle. Puisse cette chaleureuse tradition se maintenir longtemps encore. (sp)

SOCIÉTÉS LOCALES

SEMAINE DU 11 AU 17 OCTOBRE

Amis des chiens Le Locle. - Société réunissant les chiens de toutes races avec ou sans pedigree. Entraînements chaque samedi, rendez-vous à 15 h à la Combe Girard (ancien camping). Tous les deuxièmes samedis du mois, entraînement au flair, rendez-vous à 14 h au terrain. Renseignements: 039/26.65.48, aux heures des repas.

CAS groupe féminin Roche-Claire. - Samedi 14, Les Bois-Bec de l'Aigle. Rendez-vous le 13 à 17 h 30 au Cercle de l'Union, tél. 26.60.48. Dimanche 15, La Tourne-la Grande Sagneule. Rendez-vous le 13 à 17 h 30 au Cercle de l'Union, tél. 31.39.45. Samedi 21, choucroute à Roche-Claire à 12 h. Inscriptions jusqu'au lundi 16, au 31.27.56. Gardiennage: 14-15 octobre, Ch. Jeanneret, Christ. Jeanneret.

CAS groupe des Aînés. - Stamm le lundi à 18 h au restaurant du Jura.

CAS section Sommertel. - Vendredi 13, stamm à 18 h au restaurant de la Jaluse. Samedi 14, escalade aux Sommètres. Lundi 16, comité à 18 h 30 au local. Mardi 17, gymnastique

à 18 h 30 à l'ancienne halle de Beau-Site. Gardiennage: MM. F. Jacques et J.-L. Kehrl.

Choeur d'hommes «ECHO de l'Union». - Lundi 16 octobre, vacances.

Club du berger allemand, Le Locle. - Entraînements, mercredi au chalet, samedi et dimanche, championnat cantonal.

Club des loisirs, Le Locle. - Jeudi 12 octobre, à 14 h 30 au Casino, assemblée générale annuelle statutaire, suivie du film d'Henry Brandt «Quand nous étions petits enfants.»

Contemporaines 1918. - Mardi 17 octobre, 12 h, dîner au Cercle de l'Union. Veuillez apporter un lot pour la loterie.

Contemporaines 1923. - Jeudi 12 octobre, sortie, rendez-vous à la gare à 8 h. Départ du train à 8 h 11.

Société canine. - Entraînements: le samedi dès 14 h au chalet sur les Monts. Le mercredi dès 19 h, rendez-vous à la gare du Crêt-du-Locle. Education, défense, flair, agility, travail sanitaire. Renseignements: (039) 28.10.30, et (039) 31.82.68. Nous acceptons tous les chiens avec ou sans pedigree.

La fanfare du Régiment 8 dans les trois villes du canton

Avis aux amateurs: la fanfare du Régiment 8 vient de donner un concert, hier soir au Temple du Locle. Ceux qui n'ont pas eu la possibilité d'assister à cette manifestation ont encore deux occasions de le faire: la fanfare joue ce soir mercredi 11 octobre à 20 h 15 au Temple du Bas de Neuchâtel, et vendredi 13 octobre, toujours à 20 h 15, à la salle de musique de La Chaux-de-Fonds. (Imp)

SERVICES

LE LOCLE

Bibliothèque des jeunes: lu-ve, 13 h 30-18 h, sa, 10-12 h. Bibliothèque de la ville: lu-ve, 14 h 30-18 h 30, sa, 10-12 h. Pharmacie d'office: de la Poste, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures ☎ 31 10 17 renseignera. **Permanence médicale:** ☎ 31 10 17 ou service d'urgence de l'Hôpital, ☎ 34 11 44. **Permanence dentaire:** ☎ 31 10 17.

Union sportive Patinoire du Bugnon

Les Ponts-de-Martel dans un cadre magnifique

Horaire d'ouverture au public

Lundi, mardi, jeudi, vendredi: matin, de 8 h 30 à 11 h 30; après-midi, de 13 à 18 heures
Mercredi: matin, de 8 h 30 à 11 h 30; après-midi, de 13 h 30 à 16 h 30
Samedi et dimanche: de 13 h 30 à 16 h 45

COURS DE PATINAGE ARTISTIQUE

sous la conduite d'un professeur de patin, le mercredi de 14 h 30 à 16 heures (21 séances par saison, Fr. 80.-).

MERCREDI 18 OCTOBRE: SÉANCE GRATUITE

Moka

Café-Glacier

Grande-Rue 32 - Le Locle
☎ 039/31 80 22

Nouveau CRÊPES

Spécialités

ROQUEFORT
CALVADOS
CRÈME
GRAND-MARNIER
THON
DAME-BLANCHE
etc... etc...

Notre petite carte de salades, etc...

- Fermeture hebdomadaire le dimanche -

NOUVEAU CENTRE AUTOMOBILE

PEUGEOT 305 GT
1984, 33000 km, Fr. 8800.-

PEUGEOT 305 SR
1981, peinture neuve, Fr. 3750.-

ALFA 33 TI
1987, 71000 km, Fr. 8900.-

OPEL MANTA
coupé 2 l inj., 1981, Fr. 5900.-

FORD ESCORT
5 p., 1.6 GL, 1981, Fr. 4900.-

Voitures expertisées et garanties

Garage de la Prairie

Roger Robert
2316 Les Ponts-de-Martel
☎ 039/37 16 22 ou 37 14 14

Exposition permanente ouverte le samedi

offres d'emploi

HOME LE CHÂTELARD
2416 Les Brenets
cherche
une infirmière-assistante
ou
une infirmière
à 100% ou temps partiel.
Entrée à convenir.
☎ 039/32 12 77

Ferme de Bresse

Pleine nature, 4 pièces, dépendance, 2900 m², SFr. 70 000.- 90% crédit.
☎ 0033/85 74 03 31 / 85 74 05 93

Ferme de Bresse

Dans cadre champêtre, avec 1500 m² clos SFr. 55 000.- 90% crédit.
☎ 0033/85 74 03 31 / 85 74 05 93

Nous cherchons pour entrée immédiate plusieurs

boulangers-pâtisseries

avec CFC, 41 heures par semaine.

JOWA S.A.,
2072 Saint-Blaise
☎ 038/33 27 01

A vendre

chiots caniches nains

Gris argenté ou abricot. Excellents pedigree. Chiots grands caniches blancs
☎ 032/91 93 58

Immobilier

Jeune entrepreneur cherche terrain à construire ou maisons, immeubles à rénover

Faire offres sous chiffres M 28-587069 à Publicitas, 2001 Neuchâtel

A louer dans immeuble PICARD VINS Le Locle, Col-des-Roches,
☎ 039/31 35 12

appartement 4 pièces

Bain, dépendances, chauffage compris, loyer mensuel Fr. 495.-. Libre tout de suite.

A louer au Locle dans petit immeuble entièrement rénové, proche de toutes commodités

appartements de 1½ pièce surface 30 m²

Cuisine agencée, salle de bains (douche), cave. Loyer: Fr. 590.- charges comprises. Entrée tout de suite ou à convenir.

Régie Dupont & Durand SA,
M. Didier Voegelin,
☎ 038/41 21 59

A repourvoir dès le 1er novembre 1989

poste de conciergerie

à temps partiel de deux immeubles, au Locle. Appartement de 4 pièces, cuisine agencée, salle de bains-W.-C., cave, mis à disposition du futur concierge.

Pour tous renseignements s'adresser à l'étude Maurice Favre, Léopold-Robert 66, La Chaux-de-Fonds, ☎ 23 73 23

● offres d'emploi

Nous désirons engager pour une entreprise horlogère:

dessinateur

avec bonne expérience de la construction d'étampes;

magasinier

Gestion de stock, emballage et expédition. Avec permis de conduire;

polisseurs

sur cadrans et sur boîtes de montres.

Nous pouvons vous proposer des emplois fixes et très bien rémunérés. 584

OK PERSONNEL SERVICE SA
Placement fixe et temporaire
Etre OK c'est super!

Av. Léopold-Robert 65 2301 La Chaux-de-Fonds
039/23 04 04

au printemps

Pour notre rayon enfants, nous cherchons

une vendeuse

à temps partiel.

Entrée: tout de suite ou à convenir.

Pour tous renseignements et rendez-vous: ☎ 039/23 25 01, M. Monnet, chef du personnel. 012600

La Chaux-de-Fonds

Boulangerie-pâtisserie de La Chaux-de-Fonds cherche

vendeuse

capable, à plein temps.

Dimanche et lundi congés + 2 après-midi.

Ecrire sous chiffres 29-122491 à Publicitas, place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds.

Pour Le Locle et La Chaux-de-Fonds nous cherchons de toute urgence

OUVRIERS/ÈRES

Suisses ou permis C.

S'adresser à Mme Gosteli.

ADIA INTERIM SA
☎ 039/23 91 33 436

Intermedics S.A.

fabricant de stimulateurs cardiaques, cherche

personnel féminin

pour différents travaux d'assemblage de stimulateurs cardiaques et d'électrodes dans ses ateliers de fabrication.

Bonne conscience professionnelle.

Travaux demandant une très bonne vue.

Les personnes intéressées sont priées de prendre contact avec Intermedics SA, Chemin-Blanc 36, 2400 Le Locle, ☎ 039/33 11 11 575

Intermedics S.A.

fabricant de stimulateurs cardiaques, cherche

dame

pour sa cafétéria, environ 1 h 30 le matin et 1 h 30 l'après-midi.

Les tâches de cette personne seront:

préparation du café, thé, etc..., petits nettoyages et rangements.

La préférence sera donnée à une personne habitant à proximité de l'entreprise.

Les personnes intéressées sont priées de prendre contact avec Intermedics SA, Chemin-Blanc 36, 2400 Le Locle, ☎ 039/33 11 11 575

Metalor

MÉTAUX PRÉCIEUX SA METALOR est la maison mère d'un groupe industriel (1200 personnes) à rayonnement international, spécialisé dans l'élaboration et la transformation de produits semi-fabriqués à base de métaux précieux.

Nous cherchons un(e)

coordinateur(trice) des développements informatiques de gestion

de formation INGÉNIEUR EPF ou UNIVERSITAIRE avec plusieurs années d'expérience en tant que:

- responsable d'une équipe de développement;
- et/ou chef de projets.

Connaissances souhaitées:

VAX/VMS, Cobol, Datatrieve et si possible, Delta, TDMS

Ce poste nécessite un esprit de synthèse, des qualités de manager et un bon contact humain.

Nous offrons:

- l'animation d'une équipe d'une demi-douzaine de personnes très motivées (coordination des développements et support technique);
- une activité riche sur le plan humain (analyse des demandes des utilisateurs);
- les avantages d'un groupe international en pleine croissance.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leurs offres ou de téléphoner à notre Service du personnel qui fournira volontiers tous renseignements complémentaires. Discretion assurée.

MÉTAUX PRÉCIEUX SA METALOR, av. du Vignoble, 2009 Neuchâtel, ☎ 038/21 21 51, int. 377 000174

Vu l'important développement de nos affaires et le départ à la retraite d'un de nos collaborateurs, nous cherchons pour la ville de La Chaux-de-Fonds

UN COLLABORATEUR AU SERVICE EXTERNE

prêt à s'engager totalement dans la création d'une situation indépendante avec tous les avantages sociaux d'une grande entreprise traitant toutes les branches d'assurances.

Nous offrons:

- Formation approfondie et rémunérée
- Salaire fixe et variable très intéressant en rapport direct avec les exigences du métier
- Collaboration dans le cadre d'une équipe dynamique et sympathique
- Un important portefeuille existant
- Activité indépendante et variée

Nous attendons:

- Age 25 à 40 ans
- Ambition, persévérance, loyauté
- Excellente présentation
- Certificat de capacité professionnelle ou formation équivalente
- Connaissances professionnelles dans les branches d'assurances souhaitées.

Adressez-nous votre dossier avec les documents usuels ou appelez M. Jean-Philippe Gabus, agent régional au 039/23 23 08 ou M. Pierre Tinguely, agent général au 038/25 95 51 pour tous renseignements complémentaires.

Agence régionale des Montagnes Neuchâteloises
Jean-Philippe Gabus
avenue Léopold-Robert 72
2300 La Chaux-de-Fonds
Téléphone 039/23 23 08 000404

HELVETIA ASSURANCES
L'esprit serein

La Neuchâteloise Assurances

Etes-vous à la recherche d'un nouveau challenge? Un poste de

liquidateur de sinistres

auprès de notre département pool sinistres vous tenterait-il?

Vous avez obtenu votre CFC il y a quelques années, peut-être même en assurances, et avez des connaissances des branches responsabilité civile, incendie ou véhicules.

Vous êtes de langue maternelle allemande, disponible, prêt à faire un effort pour votre formation et à vous engager pour un poste intéressant et stable.

Intéressé? alors, contactez-nous!

La Neuchâteloise Assurances, service du personnel, rue de Monruz 2, 2002 Neuchâtel, ☎ 038/21 11 71, M. Wagnières ou Mme Stauffer. 000035

Près de vous
Près de chez vous

La Neuchâteloise Assurances

L'un de nos clients, une société de service située à Marin, cherche pour son département comptabilité

un(e) comptable

possédant quelques années de pratique et capable de travailler de façon indépendante. Age idéal: 25 à 35 ans.

Sont demandés:

- CFC employé(e) de commerce ou équivalent;
- intérêts pour l'informatique et les chiffres;
- langue maternelle française, des connaissances d'allemand sont un avantage.

Sont offerts:

- poste à responsabilité;
- prestations sociales de premier ordre;
- ambiance agréable au sein d'une petite équipe, dans des locaux modernes;
- accès à une installation informatique moderne;
- horaire de travail favorable.

Les offres seront traitées avec discrétion et sont à faire parvenir à:

revisuisse

Société Suisse de Revision
2001 Neuchâtel, rue Saint-Honoré 10
Case postale
Téléphone 038/25 83 33 135

● finance

Pour l'intérieur de vos rêves - Procrédit

Veillez me verser Fr. _____

Je rembourserai par mois env. Fr. _____

Nom _____ Prénom _____

Rue _____ No. _____

NP/Domicile _____

Date de naissance _____ Signature _____

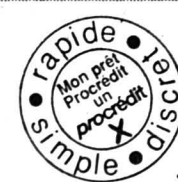
A adresser dès aujourd'hui à

Banque Procrédit | ouvert
Av. L.-Robert 23 | de 08.00 à 12.15
2301 La Chaux-de-Fonds | de 13.45 à 18.00

ou téléphoner

039 - 23 16 12

Xprocrédit 9/1m/41/Me



Etude d'avocats et notaire à La Chaux-de-Fonds cherche, pour le 13 novembre 1989

secrétaire d'avocat

Bonne dactylographie sur machine à traitement de texte et très bonnes connaissances d'orthographe souhaitées. Bonne présentation. Age 20-28 ans.

Faire offres écrites à:
Etude Châtelain et L'Héritier
Avocats et notaire
Av. Léopold-Robert 42
2300 La Chaux-de-Fonds
122419

Bonjour le treizième salaire !

Un réajustement sous forme de baume pour le personnel de la fonction publique

Les conditions propres à la fonction publique annoncent indiscutablement un thème majeur de la législature qui a débuté voici quelques mois. Ils ne manquent pas, les thèmes récurrents qui nous rappellent quotidiennement ou presque les difficultés rencontrées par le personnel de l'Etat, dans certains secteurs du moins. Manque chronique d'effectifs policiers assorti d'un recrutement hypothétique, conditions professionnelles du personnel de la santé en situation de rupture, les exemples sont patents. Tous, peu ou prou, révèlent désormais l'ampleur de la question. L'essentiel du débat qui occupait les députés neuchâtelois hier matin a gravité autour de cette planète, abordant et mettant à jour les satellites dont elle se trouve dotée. Au cœur du débat, l'attractivité des conditions offertes par le service de l'Etat. Et, en dernier ressort, son bon fonctionnement.

Compte-rendu:
Pascal BRANDT

Depuis 1971, les traitements versés par l'Etat aux titulaires de fonctions publiques ont été régulièrement adaptés au coût de la vie. Ils n'ont pas suivi l'évolution, en parallèle, des salaires réels à l'échelon national. Dans le rapport qu'il adresse au Grand Conseil, l'exécutif relève que de 1971 à 1981, deux augmentations des traitements de 0,5% et de 5% ont été accordées en 1974 et 1979, alors que durant la même période, l'évolution des salaires réels en Suisse a été de 15,3%.

Depuis 1981, avec l'entrée en vigueur de nouvelles dispositions dans la loi, le personnel de l'Etat a bénéficié de trois augmentations successives de 2% du traitement de base (juillet 86, janvier et juillet 87), et de 0,5%

dès juillet 88. L'amélioration des salaires versés au 1er janvier 1986 ainsi effectuée se chiffre à 5,2%. En comparaison, elle était de 8,4% sur les salaires réels au plan suisse.

EN-DEÇA DE LA MOYENNE

En février dernier, le député socialiste Serge Mamie signalait par voie de motion que les salaires des fonctionnaires neuchâtelois et du personnel paratataïque s'affichait nettement en-deça de la moyenne nationale. Une situation traduite dans les chiffres par un peu plus de quatre-vingt démissions en 1988, motivées pour l'essentiel par des raisons salariales. L'urgence de la situation est désormais inscrite dans la réalité du fonctionnement des services publics.

Le Conseil d'Etat soumettait hier au législatif un projet de loi sacrant le versement d'un treizième salaire au personnel relevant du budget de l'Etat, doublé de la suppression de la prime de fidélité versée tous les cinq ans (un salaire mensuel). Les titulaires de fonctions publiques la recevraient après vingt-cinq ou trente-cinq ans d'activité. Augmentation prévue des charges: 16 mios pour 1990, 29 mios pour 1991 et 26 mios pour 1992. Le rapport précise que «ces chiffres sont fondés sur l'hypothèse que l'introduction du 13e salaire dans les hôpitaux, les homes et les entreprises de transport aille entièrement en augmentation des déficits. On peut néanmoins envisager que ces institutions seront en mesure, à moyen terme, de reporter une partie de ces charges sur le prix de leurs prestations, donc d'accroître leurs recettes».

SITUATION D'URGENCE

Premier à monter au front, Serge Mamie (soc) estime que

les éléments ne manquent pas, qui dénoncent l'urgence du problème. Le rapport de l'exécutif fait une bonne analyse de la situation, en démontrant notamment les différences séparant Neuchâtel des autres cantons. L'introduction du 13e salaire en deux étapes permet d'échapper à cette situation de retard: «Il s'agit là d'un acte nécessaire et motivant». Cette mesure permet au gouvernement, pratiquement, de ne pas remanier totalement les structures de traitements. Mais, souligne le député, il n'en demeure pas moins que le traitement de base doit être l'élément principal dans l'abord du problème. Le groupe socialiste se ralliera au projet de l'exécutif.

Le radical Francis Jaquet apporte lui aussi l'appui de son groupe au projet, en émaillant de plusieurs remarques. Il souligne l'effet de balancier oscillant entre secteurs public et privé, tout en relevant que le phénomène de démissions salariales n'appartient pas à la seule fonction publique. Le privé connaît cela lui aussi. En outre, les comparaisons établies avec le secteur privé sont pauvres. Le député s'arrêtera encore à cette spirale qui voit les charges de l'Etat augmenter incessamment, alors même que ses recettes sont en baisse continue (révision de la législation fiscale, baisse des rentrées imputables aux transactions immobilières). Quid de ce poids supplémentaire qu'incarne pour les finances publiques l'octroi d'un 13e salaire?

MERCI AU PERSONNEL DE L'ETAT

Pierre de Montmollin (lib-ppn) remercie quant à lui le personnel de l'Etat d'avoir attendu que l'économie neuchâteloise s'améliore pour prétendre à une aug-

mentation de son traitement. Sans vouloir pour autant remettre en cause l'octroi de ce 13e salaire, le député libéral-ppn élargit la réflexion: «La politique du personnel menée par le canton est-elle judicieuse?» Une interrogation soutenue par un postulat faisant l'éloge d'un «système de promotion et de rémunération plus stimulant pour les employés de la fonction publique».

Hugues Wülser (gpp) se fait l'écho des propos qui l'ont précédé. Un effort sérieux doit être accompli. Mais à terme, le système de classification doit être revu, de même que doit être revue une augmentation plus générale des salaires qui tienne compte de la hausse des loyers notamment, si la tendance se poursuit. «L'augmentation est-elle compatible avec la réduction fiscale?», demandera le député à l'instar du radical F. Jaquet. H. Wülser conclura son intervention par un amendement à l'un des articles du projet de loi, amendement dont la teneur stipule que seuls les fonctionnaires et enseignants des classes les plus basses reçoivent, l'an prochain, prochain, un treizième salaire. Les autres patienteraient jusqu'en 1991, «au moment où il est beaucoup question de solidarité». Au vote, l'amendement Wülser se voyait rejeté par 63 voix contre 9.

«ON PEUT VOIR VENIR...»

Pour le groupe des petits partis, Alain Bringolf déposait également un amendement. Evoquant le salaire mensuel des conseillers d'Etat (près de 12.000.-), le député estime qu'un geste pourrait être fait, tant il est vrai que l'exemple doit venir d'en haut: «Avec pareil salaire, on peut voir venir...» lan-

cera-t-il en proposant le maintien du traitement des magistrats cantonaux au niveau actuel. L'amendement Bringolf sera soumis, sans succès à l'épreuve du vote, puisqu'il sera refusé par 82 voix contre 5. L'épisode a provoqué l'exode des conseillers d'Etat, partie prenante du débat.

MOBILITÉ PROFESSIONNELLE

Amendement encore que celui déposé par Anne Vuille (soc),

qui évoque l'apologie faite aujourd'hui de la mobilité professionnelle, et de la prédominance de la souplesse en la matière. La députée propose quant à elle que les primes de fidélité soient versées après 15 et 25 ans d'activité.

L'amendement sera finalement retiré, à la lumière des propos du conseiller d'Etat Francis Matthey: celui-ci coupe la poire en deux, en proposant l'inscription dans le projet de délais fixés à 20 et 30 ans.



Un treizième salaire gratifiant pour la fonction publique, en proie à une crise de vocations. (Photomontage Impar-Gerber)

«Une augmentation qui tombe toujours au mauvais moment»

F. Matthey: le droit à un traitement équitable

«Face à la population et à la fonction publique, votre unanimité devrait donner des assurances aux électeurs neuchâtelois qui se prononceront sur le sujet». La fonction publique, souligne Francis Matthey, a le droit de bénéficier de traitements équitables par rapport aux autres travailleurs du canton. C'est là le moteur de sa disponibilité et de sa compétence.

L'importance de la formation permanente et des possibilités d'avancement n'échappent cependant pas, plus largement, au conseiller d'Etat. Il relève que le Conseil d'Etat était placé

face à une priorité: venir au plus vite devant le peuple afin de donner satisfaction au personnel relevant du budget de l'Etat.

Après discussions, il est apparu que le système du 13e salaire moins la prime quinquennale de fidélité paraît être le meilleur. A l'amendement Wülser, F. Matthey rétorque qu'on peut comprendre le souhait de voir les classes les plus basses bénéficier du 13e salaire en priorité, mais que «la concurrence la plus vive a lieu dans les niveaux supérieurs de qualification». Par ailleurs, les petites

classes invoquées subissent une promotion plus rapide que la normale, au grand dam des 3 ans légaux.

EFFORT SUR LES DEUX PLANS

L'impact conjugué des réductions fiscales et de la hausse des charges salariales implique que l'effort doit être fourni sur les deux plans simultanément: «L'augmentation des traitements de la fonction publique tombe toujours au mauvais moment», ponctuera le responsable du département des Finances.

Les raisons évoquées par la socialiste Anne Vuille afin de modifier les délais d'attribution des primes, s'il les comprend, ne sont pas adéquats en comparaison d'autres cantons, qui tous pratiquent le 25/35 ans.

F. Matthey se dira néanmoins favorable à une solution de compromis, à savoir l'octroi de la prime après 20 et 30 ans.

Conclusion de ce débat ardu et parfois très technique, le vote d'ensemble des députés sanctionnait finalement l'acceptation de la loi par 91 voix à l'unanimité.

EN QUESTION

Europe. - La désignation dans chaque canton d'un délégué aux affaires européennes paraît opportune. Il serait chargé d'établir le lien entre cantons et Confédération, et recueillerait d'autre part les préavis cantonaux nécessaires à la position des cantons. A. Bringolf (gpp) souhaite savoir comment se font les liens entre Neuchâtel et la Confédération sur la question européenne. Une préoccupation que rejoint R. Jeanneret (soc), interpellé par la même perspective.

Immobilier. - La frénésie a régné ces derniers temps, suite aux mesures de lutte contre la spéculation

prises par la Confédération. D. Berberat (soc) souhaite connaître le nombre et la valeur des transferts effectués, ainsi que le montant total des cédulés hypothécaires constitués dans le canton depuis le mois de juin.

Immobilier (bis). - M. Gobetti (soc) demande au Conseil d'Etat de préciser ses intentions en matière de publicité du registre foncier, ainsi qu'il en a la compétence.

Asile. - F. Bonnet (gpp) estime souhaitable et nécessaire que le gouvernement informe le législatif de sa pratique, de ses intentions et des difficultés rencon-

trées en matière de politique d'asile.

Toxicomanie. - M.-A. Gueissaz (lib-ppn) et 4 cosignataires s'inquiètent de la montée des problèmes liés à la toxicomanie. Ils demandent au gouvernement d'entreprendre une étude, de développer l'information, de tendre à la définition du toxicomane «malade ou délinquant», d'améliorer la collaboration intercantonale dans la lutte contre les trafiquants, d'étudier enfin si l'Etat ne pourrait assumer l'approvisionnement des toxicomanes sous un strict contrôle.

EN BREF

Prestations complémentaires. - Le rapport à l'appui d'un projet de loi portant révision sur les prestations complémentaires à l'assurance-vieillesse, survivants et invalidité a passé la rampe du législatif, qui l'a accepté par 90 voix sans opposition. Le Conseil d'Etat fixe les conditions dans lesquelles une aide peut être accordée par la Caisse cantonale de compensation dans les cas de rigueur.

Au présent, les signes du futur.



ETA n'est pas Etat

Travail de nuit: nécessaire dissociation

Le travail de nuit préoccupe la députée socialiste Dominique Gindrat. Elle a déposé une motion en octobre de l'an dernier, qui se penche sur le cas d'ETA-Marin.

Le texte dit que «le Conseil d'Etat s'est déclaré favorable aux conditions de travail et aux indemnités proposées. Des centaines de femmes et d'hommes, employés de l'Etat ou en dépendant indirectement puisque travaillant dans des institutions subventionnées par l'Etat, travaillent de nuit. Ces travailleurs (euses) ne bénéficient de loin pas des conditions de travail recommandées dans le cadre de cet accord». La motion, transformée en postulat, prie le gouvernement d'étudier les voies et les moyens de les faire appliquer pour son personnel et, par voie de subventionnement, au personnel des hôpitaux, des homes pour personnes âgées, etc.

S'accordant à reconnaître, à l'image de D. Gindrat, que le travail nocturne engendre des nuisances, C. Stähli-Wolf (gpp) estime qu'il devrait quoi qu'il en soit être limité au maximum. Elle dépose un amendement stipulant que le Conseil d'Etat fasse appliquer pour son personnel «au minimum les huit conditions qu'il a fixées pour autoriser le travail de nuit des femmes».

Jean-Pierre Authier (lib-ppn) suit le postulat Gindrat: «Il est difficile de comparer les contraintes du travail de nuit dans les hôpitaux et les homes, et dans l'industrie. Il faut trouver des solutions propres». Ce à quoi D. Gindrat rétorque en estimant que la nouveauté porte sur les compensations en temps, celles portant sur les salaires existant déjà. En outre, il ne s'agit pas de l'industrie, mais bien des fonctionnaires.

Ferme, Francis Matthey: «Le débat qui nous retient doit être détaché du cas d'ETA-Marin!» Le conseiller d'Etat souligne avec force qu'il s'agit là de la survie d'une capacité vitale pour le canton et le pays, capacité qui ne saurait être entravée. Le Conseil d'Etat se dit disposé dès lors à étudier le problème, à l'express condition que soient séparés Marin et les employés de l'Etat. Oui au soutien du postulat, si le texte proposé s'en tient spécifiquement à la fonction publique, et oublie dans sa formulation ETA. Francis Matthey en appellera finalement à l'adoption du postulat amendé, subordonnée au fait que ce dernier n'évoque que l'amélioration des conditions de travail nocturne des personnes employées par l'Etat, et expurgé de l'exigence des huit conditions autorisant l'activité de nuit des femmes. Appel entendu, qui a suscité le ralliement des groupes.

● offres d'emploi

URGENT!

Nous engageons pour une entreprise de machines:

mécanicien-fraiseur

et

mécanicien-monteur

en machines.

OK PERSONNEL
SERVICE SA
Placement fixe
et temporaire

Etre OK
cest super!

Av. Léopold-Robert 65 2301 La Chaux-de-Fonds
039/23 04 04

**Coop La Chaux-de-Fonds**

Nous engageons pour notre SUPER CENTRE VILLE à La Chaux-de-Fonds

une décoratrice-étalagiste qualifiée

apte à assumer avec compétence et créativité son travail.

Il s'agit d'un poste indépendant et varié, s'adressant à une personne ayant au moins 2 à 3 ans d'expérience dans un poste analogue.

Bonnes conditions d'engagement (salaire - vacances - assurances).

Date d'entrée: tout de suite ou date à convenir.

Faire offre écrite à: COOP La Chaux-de-Fonds
Service du personnel
Rue du Commerce 100
2300 La Chaux-de-Fonds

012081

ESSSA

Automates de découpage, presses hydr. de compactage de poudres
2555 Brügg, Bielstrasse 75

Nous faisons partie des entreprises internationales à la pointe du progrès dans le domaine du découpage rapide et de la technique du compactage des poudres (frittage).

En étroite collaboration avec une haute école technique, nous développons une nouvelle gamme d'automates de découpage ultra-modernes, répondant aux grandes exigences de notre clientèle. Pour ce domaine nous cherchons un

ingénieur en machines ETS

jeune et dynamique, à qui nous souhaitons confier la direction de développement.

Vous aurez à accompagner les projets de développement que nous avons en cours avec l'EPFL et vous aurez également à vous occuper de la modernisation des types de machines existants, ainsi qu'à élaborer des constructions particulières pour une clientèle spécifique.

Si vous aimez une activité créative et si vous vous sentez concerné par cette offre, faites-nous parvenir votre candidature.

M. R. Lötscher se tiendra volontiers à disposition pour un premier contact téléphonique.

001389

Tél. 032 53 36 11

EMPLOYÉE DE BUREAU

Nous engageons pour notre département

facturation

dame ou demoiselle habile, consciencieuse, aimant les chiffres et désireuse de travailler sur ORDINATEUR.

Une période de formation étant indispensable, seules les personnes réellement intéressées sont priées de faire leurs offres écrites avec curriculum vitae à:

ALBERT FROIDEVAUX & FILS S.A.
Promenade 2, 2300 La Chaux-de-Fonds

122473

COMMUNE D'AIGLE

VOTRE AVENIR VIVRE À AIGLE

Si tel est votre désir, la Municipalité d'Aigle met au concours le poste d'

ASPIRANT ou AGENT DE POLICE

(homme)

Conditions requises:

- être de nationalité suisse et incorporé dans l'armée,
- jouir d'une bonne réputation,
- posséder les qualités de caractère et les aptitudes intellectuelles et physiques nécessaires,
- être au bénéfice d'une bonne instruction et, si possible, d'un certificat de capacité ou d'une formation équivalente,
- avoir une bonne santé et mesurer au minimum 170 cm.

Nous offrons:

- un travail intéressant, où il vous sera possible de faire valoir toutes vos qualités humaines,
- un salaire attractif dès le début de votre activité, avec de réelles possibilités d'avancement,
- les avantages sociaux d'une administration moderne de moyenne importance et la retraite selon années de service.

Entrée en fonctions: à convenir.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser auprès du Commissaire de police (☎ 025/26 21 31).

Les offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, de copies de certificats, ainsi que d'une photo récente, sont à adresser à M. Rittener, syndic, jusqu'au 30 octobre 1989.

009180

La Municipalité



Stampfli SA 2610 Saint-Imier

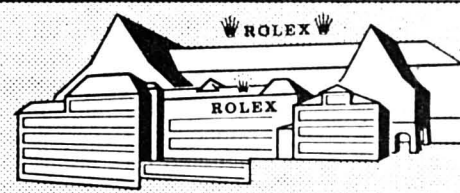
La nouvelle direction désire compléter son effectif de personnel.

Afin de renforcer les différents secteurs, les postes suivants sont à repourvoir:

- **mécanicien**
- **chef polisseur**
- **polisseurs(euses) et préparateurs(euses)**
(jeunes gens: formation possible par nos soins)
- **chef d'atelier**
connaissant le diamantage et la décoration
- **visiteuse** (polyvalente)
- **prototypiste**

Nous souhaitons nous adjoindre la collaboration de personnes sérieuses et dynamiques pour des travaux haut de gamme.

Les personnes suisses ou en possession d'un permis valable sont priées de prendre contact avec le secrétariat de STAMPFLI SA, rue du Midi 36, 2610 Saint-Imier, ☎ 039/41 18 58 de 7 à 12 heures et de 13 à 18 heures. 012107



ROLEX
BIENNE

Nous offrons à une personne qualifiée, une place de

micromécanicien

dans notre groupe micromécanique.

Tâches:

- réalisation de pièces d'horlogerie prototypes, de petits appareils et posages divers;
- maintenance de postes de travail automatisés.

Profil souhaité:

- titulaire d'un CFC ou niveau équivalent;
- aptitude à assumer la responsabilité d'un travail soigné et précis;
- faculté d'intégration à une petite équipe bien soudée.

Nous offrons:

- ambiance de travail agréable;
- place stable;
- horaire libre et vacances à la carte;
- traitement selon qualifications.

Date d'entrée: au plus vite.

Les personnes intéressées à travailler à la réalisation de produits de haut de gamme sont priées d'adresser leur offre avec curriculum vitae au bureau du personnel de la

MANUFACTURE DES MONTRES ROLEX SA, Haute-Route 82, case postale, 2501 Bienne, ☎ 032/22 26 11 002269

CONSTRUCTIONS 2000

2074 MARIN - INGÉNIEURS SA - Couviers 4

☎ 038/33 63 32 - Fax 038/33 74 23

Cherche pour date à convenir

● dessinateur génie-civil et béton armé

Nous demandons candidat avec

- esprit d'initiative;
- aptitude à travailler de manière indépendante;
- efficacité dans l'élaboration de plans et soumissions de béton armé;
- surveillance tous corps de métier.

Nous offrons:

- salaire de haut niveau × 13;
- bonus annuel;
- travail varié au sein d'une petite équipe.

30833

ÉTUDES ET RÉALISATIONS EN BÂTIMENT

ESSSA

Automates de découpage, presses hydr. de compactage de poudres
2555 Brügg, Bielstrasse 75

Dans le but de compléter notre équipe de production, nous souhaitons engager des collaborateurs.

- Si vous êtes:

mécanicien de précision électricien mécanicien aide mécanicien

- Si vous aimez le travail varié (proto et petites séries).

- Si vous aimez les responsabilités (avec possibilités d'avancement).

Nous vous proposons les postes suivants:

- **monteurs de machines**
pour l'assemblage de nos presses mécaniques et hydrauliques;
- **électriciens mécaniciens**
pour le montage des commandes électriques et l'électrification de nos machines;
- **mécaniciens de précision**
pour l'usinage de nos pièces sur Centre d'usinage, tours CNC et conventionnels, aléseuses et fraiseuses;
- **aides mécaniciens**
pour des travaux d'usinage et de montage ainsi que préparation de matériel hydraulique (formation possible).

Si en plus, vous aimez travailler au sein de petites équipes dynamiques et de dimensions HUMAINES alors prenez contact avec nous au

Tél. 032 53 36 11

ou avec notre CHEF DE PRODUCTION, M. R. VOIROL, à RECONVILIER, ☎ 032/91 35 71 001389

L'industrie en habitat groupé

Des usines pas vraiment relais, mais bien remplies

Depuis trois ans, les usines-relais ont poussé comme champignons en automne dans le canton, et la saison n'est pas finie. On s'aperçoit qu'elle servent en fait rarement de relais, mais n'en rendent pas moins de signalés services. Le canton et la ville de Neuchâtel ont aussi fixé quelques limites pour que les immeubles futurs érigés sur leurs terrains aient bien une utilisation industrielle.

En avril 1985 s'achevait la construction de la première usine-relais réalisée dans le canton par l'entreprise Alfred Müller. A cette date, la plus grande partie des 5300 mètres-carrés de surface utile étaient loués, et la réalisation d'un deuxième bâtiment, de 6000 m², était décidée immédiatement. Peu après se terminait le bâtiment industriel des Ovreux à Couvet.

Depuis, les réalisations se sont suivies à un rythme soutenu, avec l'usine de Pierre-à-Bot, dans la zone industrielle de Neuchâtel, et le complexe industriel et commercial des Sors, à Marin.

Viendront encore deux bâtiments rue du Collège à La Chaux-de-Fonds (le premier est en construction) et la quatrième étape du complexe de Marin («habitable») en octobre ou novembre prochain). Dans l'attente d'une sanction préalable, il y a encore un deuxième projet à Pierre-à-Bot, qui offrira une surface double de celle du premier bâtiment, mais sera fragmenté en quatre petits immeubles reliés entre eux.

LE PLEIN EST FAIT

Première constatation: toutes les surfaces construites ont trouvé preneur. Ce qui n'allait pas de soi: il n'était pas évident, en 1985, d'investir dans des locaux industriels à La Chaux-de-Fonds et au Val-de-Travers, relève le délégué cantonal aux questions économiques Francis Sermet. L'horlogerie avait laissé des locaux vides (ils sont pleins aujourd'hui), mais difficiles à utiliser pour y faire autre chose.

Une évidence aussi: les retombées très positives que ces usines ont eu pour l'économie



L'usine-relais de Pierre-à-Bot: une parmi tant d'autres.

(Photo Comtesse)

du canton. La formule permet de proposer des locaux d'un seul tenant, suffisamment hauts et disponibles au moment où on en a besoin. Beaucoup d'entreprises contactées par la promotion économique ne se seraient pas implantées ici sans ces possibilités, relève M. Sermet.

La possibilité d'être locataire a aussi permis à des entreprises indigènes, souvent jeunes et en plein développement, de trouver des locaux à leur taille. Et puis, comme l'habitat groupé en matière de logement, l'usine collective utilise les sols avec parcimonie.

MOITIÉ LOUÉ, MOITIÉ VENDU

Face à ce bilan très positif, force est de constater que ces «usines-relais» ne méritent guère leur

nom. Si la conception du bâtiment permet de l'adapter facilement à un autre occupant, l'entreprise qui y «campe» en attendant de construire ou de s'installer ailleurs constitue ici l'exception. Les autres se plaisent en ces murs, et y resteront. La balance est d'ailleurs à peu près égale entre surfaces louées et surfaces achetées.

Est-ce que ce sont au moins des usines? Une différence apparaît ici entre les activités très industrielles des occupants du premier bâtiment réalisé à La Chaux-de-Fonds et les raisons sociales très diverses du bâtiment de Pierre-à-Bot à Neuchâtel.

On y trouve des avocats, architectes et fiduciaires. Qui prennent peu de place, relève-t-on chez Alfred Müller: s'ils peu-

vent représenter un quart des locataires, ces gens du tertiaire ne dépassent guère 5 % des surfaces. Ces bureaux ont d'ailleurs des activités en rapport avec l'industrie, dit Francis Sermet: «C'est bien qu'ils soient là.»

UN PETIT PARC TECHNOLOGIQUE

En glissant sur la présence insolite d'un «fitness center», on tombe sur une exposition de voitures qui fait tache en environnement industriel (voir encadré). Une tache qui ne doit pas noircir outre mesure un tableau pimpant. Pierre-à-Bot est bien fréquenté: Automelec y est le voisin de Silicon Graphics, juste à côté IRT héberge Speed et Nixdorf. De quoi donner à cette zone industrielle un air de mini-parc technologique.

JPA

Sans meubles et sans autos

L'exposition de voitures de Pierre-à-Bot est l'exemple du dérapage que les pouvoirs publics veulent contrôler à l'avenir. Elle pose problème parce que le bâtiment qui l'abrite a été construit sur un terrain cédé à bas prix par la ville de Neuchâtel.

Ce petit prix n'est pas un cadeau, mais un effort de promotion économique, qui se répercute sur le montant des loyers. La ville n'a évidemment guère de raison d'accorder une aide indirecte à un garagiste.

«Nous veillerons à ce que, dans la deuxième étape, il n'y ait pas de lieux d'exposition», dit le conseiller communal Claude Frey. Le second acte

de vente, qui cède un terrain viabilisé à 85 fr. le m² alors que le triple de ce prix serait encore raisonnable, est plus directif sur ce point.

Il n'y aura pas non plus d'exposition de voitures ou de meubles dans les bâtiments industriels de la rue du Collège à La Chaux-de-Fonds, sur des terrains vendus par le canton «au prix de revient».

La question ne se pose pas pour les bâtiments polyvalents qu'Alfred Müller a construits ou construira sur des terrains privés. Dans ces cas, les collectivités ne peuvent que se réjouir du fait que les investissements d'une entreprise privée coïncident de si près avec l'intérêt public. (jpa)

Quand l'humour interpelle

Jacques Hainard: un certain regard

Jacques Hainard, conservateur du Musée d'ethnographie de la ville de Neuchâtel, utilise l'humour comme arme à double tranchant. Pour lui, l'important n'est pas seulement de garder, mais aussi de regarder. Et quand il regarde, il n'a ni les yeux ni la langue dans la poche... La revue des arts «Voir» publie dans ses deux derniers numéros une interview de celui qui trouve «tellement plus amusant d'être manipulé quand on est conscient de l'être».

Cette année, «Le Salon de l'ethnographie», comme toutes les expositions mises sur pied par Jacques Hainard, conservateur du Musée d'ethnographie de la ville de Neuchâtel, interpelle. Plusieurs questions sont lancées à la face du public. Comme l'impression de leurre ressentie par le conservateur: «On met en jeu un rapport schizophrénique si l'on part de l'idée qu'on va pouvoir faire surgir l'homme et son comportement en montrant des

objets». Pour lui, l'ethnographie actuelle doit mettre en scène les objets, comme les mots d'un discours: «Nous voulons essayer de construire des histoires, avec un début et une fin, des histoires où nous voulons faire passer un message, ce qui est relativement rare, je crois. En faisant cet exercice, nous n'avons plus d'objets vedettes.»

L'ARGENT, CE TABOU DE LA CULTURE

Des objets vedettes... Voilà qu'arrive, une fois de plus dans une exposition de Jacques Hainard, cette relation à l'argent, tabou culturel qui remplit tant de poches... «Je pense qu'il vaut la peine de soulever une bonne fois ce problème du marché. Tout le monde y passe. On voit que tout à coup un nouveau monde financier s'ouvre à l'objet ethnographique.» Et le conservateur d'observer le phénomène de la récupération des objets ethnographiques par les

Beaux-Arts. «J'y verrais plutôt une démarche du type mercantile, au fond, parce que si l'on fait passer des objets ethnographiques dans le camp des Beaux-Arts, cela va se passer grâce à des créneaux de distribution que l'on connaît bien.»

Autre réflexion, sur ce regard occidental qui ne doute de rien, surtout pas de lui-même: «C'est la toute-puissance du regard occidental qui va même jusqu'à annexer l'ethnographie, en camouflant sa démarche derrière une démarche humaniste.»

Autre travers du musée: il ne rend compte que des bons moments. Vous pouvez toujours chercher la crise au Musée de l'Horlogerie, par exemple. «Le musée est un médicament, une aspirine.»

DEMAIN DANGER

L'avenir de l'ethnographie? Dangereuse! Elle pourrait sortir de son cadre académique ac-

tuelle pour faire, du fric... Une fiction que le conservateur a projeté avec humour sur cette exposition en mettant au point des sociétés imaginaires qui offriraient des services publics en partant de leur savoir scientifique... Une ethnologie qui fait peur...

Retour au présent pour une critique de l'ethnologie d'aujourd'hui, qui n'ose pas assez prendre position face à l'actualité: «A force de relativiser culturellement, il faut faire attention à ne pas tout accepter. A côté de la garde des objets, le conservateur regarde... Et on doit accepter les ambiguïtés, la personnalité de ce regard...»

MANIPULÉ MAIS CONSCIENT

Jacques Hainard conclut: «Les musées sont de moins en moins des tours d'ivoire, on note des répercussions de plus en plus fréquentes dans la vie quotidienne. (...) Chaque fois vous sentez que vous êtes manipulé par un type habile qui fait du fric sur votre dos - mais c'est tellement plus amusant d'être manipulé quand on est conscient de l'être!» AO

● «Voir», le magazine des arts, éditions de septembre et octobre 1989, distribué dans les kiosques.

SERVICES

NEUCHÂTEL

Plateau libre: 22 h 30, Samba Tuque.
Temple du bas: 20 h 15, concert de la fanfare du rgt inf 8
Pharmacie d'office: Tripet, rue du Seyon, jusqu'à 21 h. Ensuite ☎ 25 10 17.

NEUCHÂTEL 29

Avec vous dans l'action

L'Impartial

L'aubade au Château

Intermède musical pour les élus du canton par la fanfare du régiment d'infanterie 8

Après avoir accordé un treizième salaire aux fonctionnaires du canton, les députés au Grand Conseil méritaient bien une pause. Elle fut musicale. Il est en effet de tradition que la fanfare du régiment neuchâtelois d'infanterie 8 donne une aubade au Conseil d'Etat lors de la dernière semaine de son cours de répétition. Et, comme c'est le cas cette année, il arrive que ce concert «apéritif» tombe en pleine session du Grand Conseil. C'est dire qu'il y avait du monde hier matin, sur le coup de 11 h 30, dans la cour du Château.

Le commandant du régiment, le colonel Bertrand Reeb, a présenté son état-major et les commandants des bataillons à la présidente du Parlement, Mme Jacqueline Bauermeister, et au gouvernement emmené, en l'absence de son président, le conseiller d'Etat Jean Cavadini, par son vice-président, M. Francis Matthey.

Dirigée pour la dernière fois cette année par l'adjudant

Pierre-Henri Schmutz, la fanfare a présenté une belle palette de son répertoire 1989, composée de six morceaux dont un de tambours exclusivement. Chaleureusement applaudis par les élu(e)s et quelques curieux attirés par les notes s'élevant de la cour du Château, les musiciens du régiment ont ensuite été invités à partager l'apéritif servi aux officiers dans la salle des Chevaliers où, bien en évidence, quelques belles grappes de chasselas fraîchement récoltées les attendaient.

La tâche de l'adjudant Schmutz ne s'est pas pour autant achevée sur ces délicies victoires. En effet, ce mercredi soir à 20 h au Temple du Bas à Neuchâtel, il aura encore le plaisir de diriger ses fanfarones pour le traditionnel concert public de fin de cours. Et c'est vendredi soir, à 20 h à la Salle de musique de La Chaux-de-Fonds, qu'il tirera ses dernières... clefs de sol à la tête de cette fanfare qui aura été sienné pendant huit cours de répétition. (rh)

Des contacts difficiles

Jeune homme condamné pour attentat à la pudeur

Pour avoir caressé la cuisse d'une fille de 12 ans, S. a été condamné hier à Neuchâtel à 20 jours d'emprisonnement avec sursis. Il voulait «mettre un peu d'ambiance», a-t-il expliqué.

Le prévenu l'admet volontiers: il ne sait pas très bien comment s'y prendre avec les gens. Il n'est pas évident, admet de son côté Niels Sørensen, président du Tribunal de police de Neuchâtel, de trouver le contact avec la société «ouverte» quand on a passé plusieurs années dans un hôpital psychiatrique.

Ces contacts ont pris une forme particulièrement maladroite. En mai dernier, dans un trolleybus, S. engage une conversation un peu particulière avec deux filles de 12 ans. Il

poursuit en caressant la cuisse de l'une d'elles, qui s'en plaindra.


Le jeune homme avait bu (la prise de sang révéla une alcoolémie de 1 ‰) et se trouvait de joyeuse humeur dans un bus plutôt morne. «Pourquoi ne pas mettre un peu d'ambiance?», s'est-il dit. S'en prendre pour cela à «deux petites nanas» n'était pas drôle, et S. sait d'ailleurs aujourd'hui que les gens préfèrent qu'on soit sérieux.

Pour ce comportement si peu en conformité avec les normes sociales - et l'attentat à la pudeur des enfants qu'il constitue - S. a été condamné à 20 jours d'emprisonnement avec sursis pendant trois ans.

(jpa)



Jacques Hainard, conservateur du Musée d'ethnographie de Neuchâtel, utilise l'humour comme arme à double tranchant. (Photo Comtesse)



**Frappez
*IMPAR#**

**LE CANARD
LE PLUS RAPIDE
DE SUISSE ROMANDE**

**L'Impartial sur
les écrans vidéotex !**



***IMPAR#** Le journal le plus rapide de Suisse romande. Change d'heure en heure. Vous informe à domicile 24 heures sur 24.

***IMPAR#** Un journal interactif. Vous y entrez à votre gré pour insérer des messages, répondre aux annonces, jouer, participer aux concours, dialoguer au clair de lune...

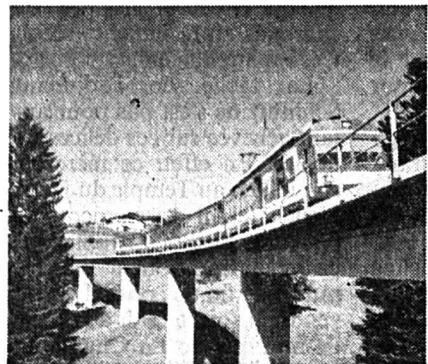
***IMPAR#** s'ouvre aux pages que vous voulez, quand vous voulez. Choisir et feuilleter en effleurant les touches du clavier. Actualité, sport, agenda des manifestations, petites annonces...

***IMPAR#**
Le canard de génie
Service télématique L'Impartial

***...#** Le vidéotex. 1000 abonnés de plus chaque mois. L'accès à tous les services, tous les serveurs. Annuaires, mémentos, messageries, télé-achats, réservations, vie pratique, paiements et services bancaires, etc, etc. Le vidéotex s'occupe de tout, a réponse à tout !

L'idée cadeau par excellence



Je me l'offre ou je te l'offre
Cassette vidéo VHS CJ
(1er prix au festival du film vidéo à Crans-Montana 1989)
La Compagnie interjurane de transports à travers les saisons, les manifestations, les loisirs.
Prix de vente: Fr. 49.-

Chemins de fer du Jura, rue Général-Voirol 1,
2710 Tavannes ☎ 032/91 27 45

● mini-annonces

● demandes d'emploi

PERSONNE avec voiture ferait transports, même occasionnels (expérience poids lourds). ☎ 038/55 12 72

JEUNE HOMME cherche travail le matin. Ouvert à toutes propositions. Ecrire sous chiffres 28-462297 à Publicitas, place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds

AIDE INFIRMIÈRE avec diplôme Croix-Rouge cherche emploi. Libre dès le 1.11.1989. Ecrire sous chiffres 28-462264 à Publicitas, place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds.

TOURNEUR SUR BOÎTES cherche emploi, libre dès le 1.11.1989. Ecrire sous chiffres 28-462263 à Publicitas, place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds

● offres d'emploi

Urgent, cherche gentille **JEUNE FILLE** pour garder mes deux filles 3 et 5 ans et aider au ménage. Logée, nourrie et blanchie. La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/28 34 96 dès 13 heures. 470618

● immobilier

Les Bayards Jura/NE, dans ferme, **SUPERBE APPARTEMENT** ensoleillé, 4 pièces, garage, rénové. Fr. 650.- sans charges, dès novembre. ☎ 038/66 15 70 301287

● chambres à louer

CHAMBRE INDÉPENDANTE avec douche, à personne sérieuse. ☎ 039/28 34 58 462296

● marché de l'occasion

A vendre **BMW 733 i** sans rouille, bas de caisse refait, 5000 km sur nouveau moteur, 8 pneus montés excellent état, stéréo, vérouillage central, air conditionné. Fr. 9000.-, appeler le soir ☎ 039/31 32 38 470616

A vendre **PEUGEOT 104 ZS 1100**, 68500 km, soignée. Fr. 3200.- expertisée. ☎ 039/37 17 27, 039/37 12 84 470617

● divers

ORGANISTE cherche à animer bals, mariages, soirées, etc. ☎ 038/33 35 78 ou 038/25 90 55. 35228

● nos amies les bêtes

UN BRAQUE BEIGE un an, un bouvier bernois mâle, un jeune berger allemand. ANTIVIVISECTION ROMANDE. ☎ 039/23 17 40 ou 039/23 46 21 551

ÉGARÉ CHATTE NOIRE, longs poils, répondant au nom de «Lucifère». Quartiers Progrès, Temple-Allemand. Récompense. ☎ 039/28 11 52 heures repas. 462306

**Tarif 85 ct le mot
(min. Fr. 8.50)**

**Annonces commerciales
exclues**

REVÊTEMENTS DE SOLS - TAPIS - PLASTIQUES
PARQUETS - RIDEAUX - LITERIE - DÉCORATION
MEUBLES - TAPIS D'ORIENT - STORES

SOL & LIT

R. Estenso Rue du Parc 94
La Chaux-de-Fonds ☎ 039/23 63 23 695

● divers

N'achetez plus votre voiture sans demander une offre à

Auto Discount SA

Véhicules neufs toutes marques et utilitaires.

Toutes garanties, crédit, leasing.

☎ 038/55 25 42

085126



**ROUTES NATIONALES SUISSES
RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL**
Département des Travaux publics

SOUSSION

Dans le cadre des travaux de construction de la traversée de Neuchâtel par la N5, le département des Travaux publics de la République et Canton de Neuchâtel met en soumission la fourniture et le montage d'un chariot pour l'inspection et l'entretien des puits de ventilation du tunnel est.

Les caractéristiques principales sont les suivantes:

- Longueur de parcours	650 m'
- Différence d'altitude	165 m'
- Pente des puits variable, min.	8%
max.	45%
- Largeur disponible pour le chariot	1,2 m'
- Charge utile	1,5 t à 2,0 t
- Surface utile de la plate-forme	2,5 m²

Les entreprises intéressées sont priées de s'inscrire jusqu'à vendredi 27 octobre 1989, en précisant qu'il s'agit du lot 1603, auprès de l'Office de construction de la N5, rue Pourtales 13, 2001 Neuchâtel.

Le chef du département:
Jean Cl. Jaggi

000119

● gastronomie

HÔTEL Beaulac facilité
**VUE PANORAMIQUE
TERRASSES SUR L'EAU**
NEUCHÂTEL Tél. (038) 25 88 22

Dès le 1^{er} novembre 1989

Un nouveau Salon aux configurations de vos exigences

«Salon La Jarcelle»

Séminaires, conférences, cocktails, déjeuners ou dîners d'affaires, repas de fin d'année..., jusqu'à 50 personnes.

Faites-nous part de vos désirs, nous les exécuterons sur mesure.

Appelez dès maintenant M. Fabien Chételat pour de plus amples renseignements au (038) 258 822
Téléfax (038) 256 035



LE VIDEOTEX EN TOURNÉE ! NE RATEZ PAS LE BUS DE DEMONSTRATION PTT:

Les téléphones de génie.
Toute la gamme des terminaux VIDEOTEX à voir et à essayer.

Entrées gratuites dans le réseau VIDEOTEX !
Des dizaines de fournisseurs d'information à appeler, consulter et questionner.

Apprivoisez le canard télématique de L'Impartial !
Consultez le sommaire: informations, sport, petites annonces, agenda, boîte à message, etc.

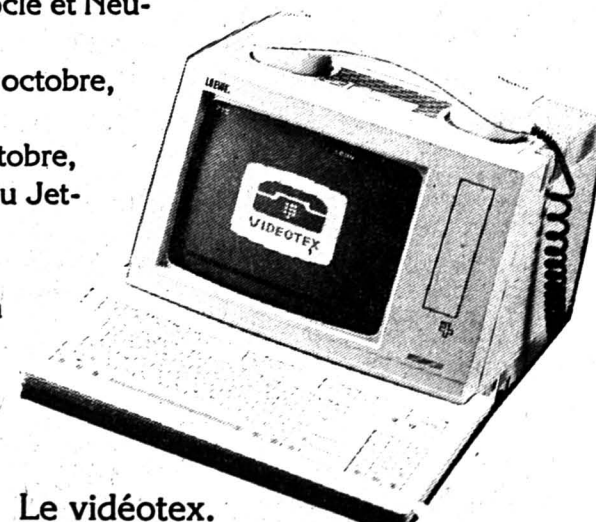
Le Val-de-Travers branché.
Le réflexe VIDEOTEX sur VALCOM.

Après La Chaux-de-Fonds, Le Locle et Neuchâtel:

Cernier, jeudi 12 et vendredi 13 octobre, place de l'Hôtel-de-Ville

Fleurier, lundi 16 et mardi 17 octobre, rues de la Chapelle/du Grenier/du Jet-d'Eau.

Horaire: jour d'arrivée: 14 à 18 h
autres jours:
9 à 12 h / 15 à 18 h



Le vidéotex.
Jamais il n'a été aussi avantageux.



VIDEOTEX

Le téléphone de génie



Robella: solution d'un conflit

Le télésiège de la Combe sera démonté avant juin 1990

Depuis cinq ans, la présence du télésiège de la Combe, installé derrière le Crêt-de-la-Neige, à la Robella, empoisonne les relations entre le TBRC et les autorités vaudoises. La solution du conflit vient d'être trouvée: les Vallonniers démontent ces installations, mais pourront prolonger sur sol vaudois celles qui existent.

La Combe est l'endroit le plus ensoleillé du complexe skiable de la Robella. Elle se trouve sur

la commune vaudoise de Fiez. Il y a cinq ans, «l'arrache-mitaine» fut remplacé par un télésiège plus moderne. Malheureusement, cette installation ne pouvait pas être démontée pendant l'été. Les autorités vaudoises l'exigèrent, ne virent rien venir, et se firent menaçantes. A juste titre.

RECOURS AU TRIBUNAL FÉDÉRAL
La nouvelle direction du TBRC se retrouva avec ce dossier brû-

lant sur les bras. Demande de permis de construire, refus, recours: l'affaire se serait terminée au Tribunal fédéral si le TBRC ne venait pas de stopper la procédure engagée auprès de la Cour.

Pour adapter ses installations aux nouvelles normes de sécurité, la TBRC doit prolonger deux stations d'arrivées de ses télésièges de 50 mètres sur sol vaudois. Aux Lisières, cela implique un

petit défrichage, ainsi qu'une dérogation à l'article 12 de la loi forestière qui interdit toute construction à moins de dix mètres de la forêt. Au Crêt-de-la-Neige, on déroge seulement.

NON, MAIS...

Muni de la demande du TBRC, le Département vaudois de l'agriculture, de l'industrie et du commerce a dit non. «Les télésièges vont causer un important impact sur le paysage qu'il n'est pas envisageable d'aggraver par une prolongation»...

Fort heureusement, dans la même lettre écrite en septembre, le département constatait que

les «prolongations sont justifiées pour des raisons de sécurité». Il ajoutait: «Nous envisageons d'accorder la dérogation nécessaire lorsque le télésiège de la Combe aura été démonté.» L'accord devrait tomber à la fin de la semaine.

RECOURS RETIRÉ

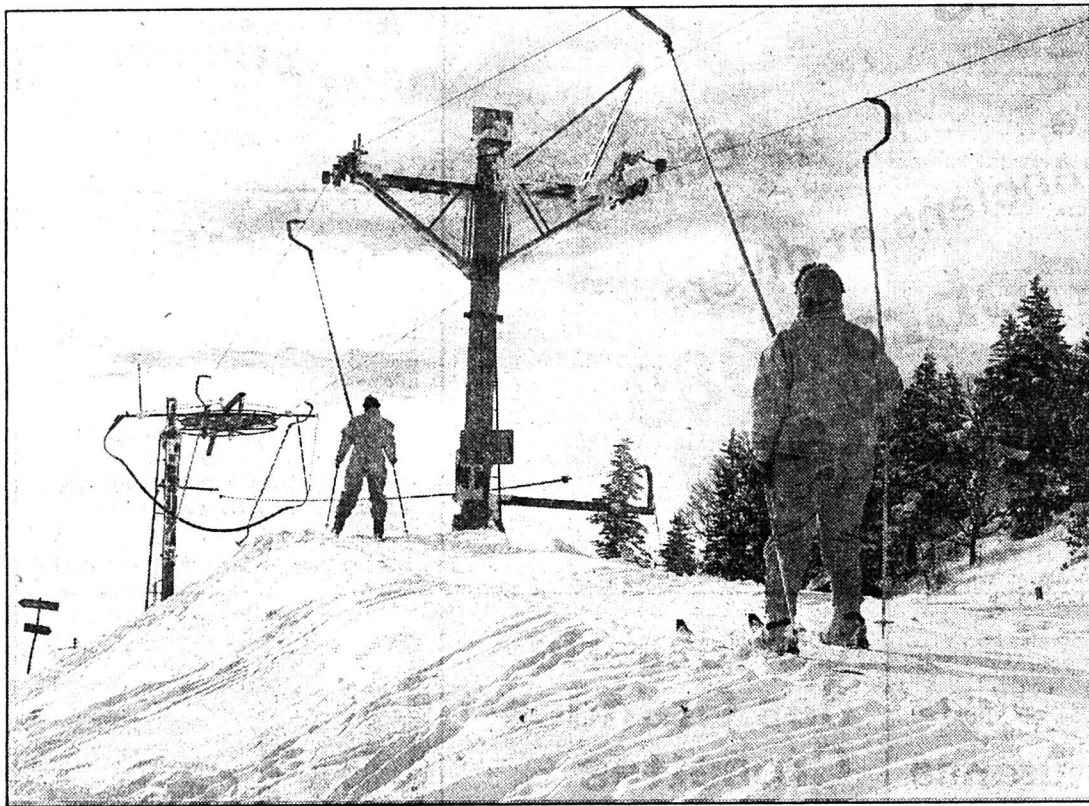
On le voit, le TBRC n'avait pas le choix. Il a donc promis de démonter la Combe avant le 30 juin 1990 et a retiré son recours auprès du Tribunal fédéral.

Président du TBRC, Michel Riethmann se satisfait de cet arrangement: «Nous avons renoué le contact avec les autori-

tés vaudoises, c'est l'essentiel. La Combe ne sera pas privée de télésiège. Durant l'hiver 1990-91, nous poserons un petit engin démontable, ainsi que nous le permet la concession accordée par Vaud en son temps.

Que fera le TBRC du télésiège qu'il démontera au printemps prochain? Michel Riethmann et son comité vont chercher un site pour l'installer. Dans l'affaire, la Robella pourrait donc s'enrichir d'un nouveau télésiège si l'autorisation de le mettre en service est accordée par le canton de Neuchâtel.

JJC



Télésiège de la Combe. Il sera démonté fin juin 1990.

(Impar-Charrère)

La valse de l'hélico

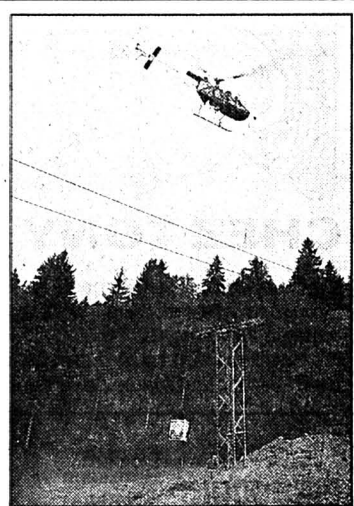
A la Robella, les travaux de transformation du télésiège continuent. Hier, un hélicoptère de Heliswiss, un Lama capable de soulever 800 kg, a entrepris une valse avec des bennes remplies de béton. Il s'agissait de transformer les socles de certains pylônes, les plus chargés. Ingénieur du chantier, Pascal Stirnemann expliquait que les nouvelles normes de sécurité l'ont obligé à fixer les pylônes sur dix fois plus de béton qu'il y a 20 ans... Dans la bosse des Couellets, le trou est impressionnant: le coffrage accueillera 6 mètres cubes

de béton! Changement du câble, du système de freinage, transformation des gares de départ et d'arrivée (avec construction d'un garage à Ratrac sous la butte) constituent les plus importants travaux réalisés au télésiège.

Outre le prolongement des deux télésièges (pour laisser le temps aux archets de s'enrouler), les alentours de la station de départ du No 1 (Crêt-de-la-Neige) ont été modifiés afin de faciliter l'accès aux skieurs.

Tout devrait être terminé d'ici l'arrivée de la neige.

JJC



Le ballet de l'hélico. Des tonnes de béton pour la base des pylônes. (Impar-Charrère)

Val-de-Ruz

L'UPN est de retour Nature et histoire sont au programme

Espace économique et culturel du Val-de-Ruz souhaitait dès ses origines renouer des contacts avec l'Université populaire neuchâteloise afin de mettre sur pied un programme attractif à l'usage des Vaux-de-Reux. Nature et Histoire sont proposés en trois cours.

Le premier de ceux-ci est conduit par François Perret, chef jardinier à l'Ecole cantonale d'agriculture de Cernier, il porte sur le compostage. Comment mieux utiliser une partie des 450 kg d'ordures que chaque Helvète produit annuellement et qui s'accumulent dans nos poubelles? Le 2 novembre, l'animateur évoquera l'évolution biologique du compost ainsi que les techniques domestiques. Le 17

mai 1990, chacun rendra compte de ses expériences pratiques et portera une évaluation sur ce type de recyclage.

Un deuxième cours est proposé sous la forme d'un cycle de quatre explorations d'un soir dans quatre localités du Val-de-Ruz: Dombresson ou la vie d'une communauté, Chézard Saint-Martin et ses habitants au XVIIIe siècle, Fontainemelon et les débuts de l'industrialisation, enfin Les Hauts-Geneveys et les problèmes de communication. Le meneur de jeu sera Maurice Evard, professeur d'histoire à l'Ecole normale cantonale et ancien conservateur du musée du château de Valengin.

Chaque séance aura lieu dans la commune évoquée sur la base

d'un dossier de documents choisis, extraits des archives communales et cantonales, souvent inédits. Le but est de faire mieux connaître la région aux nouveaux venus comme aux anciens habitants.

Le troisième cours porte le titre: La vie d'une rivière, le Seyon. Il aura lieu au Centre scolaire de La Fontenelle, le 18 & 25 avril 1990, complété par une excursion le long du cours.MM. Jean-Michel Gobat et Willy Matthey, professeurs à l'Université de Neuchâtel mais encore membres actifs du comité de l'Association pour la sauvegarde du Seyon et de ses affluents, proposent une approche du milieu naturel, l'étude de la rivière et de ses rives, ainsi

qu'une description de la vie et du fonctionnement de cet écosystème.

Comme dans les deux cours précédents, des activités pratiques sont prévues car on imagine mal aujourd'hui que des cours ex-cathedra.

Il faut souhaiter que la population du Val-de-Ruz réserve bon accueil à cette nouvelle animation qui pourra s'étendre à d'autres domaines dès l'an prochain. Les suggestions peuvent être faites au Secrétariat Région Val-de-Ruz ou à l'adresse de l'UPN à Neuchâtel, par la case postale 1438, qui prend en outre les inscriptions pour la saison 1989-90.

LME.

Vapeur, vidéotex et ballons à Saint-Sulpice

Pour marquer le dernier week-end de circulation des trains à vapeur, le VVT a préparé une animation dimanche 15 octobre à 15 heures, en gare de Saint-Sulpice.

Après un lâcher de ballons, tous les enfants de 12 ans au maximum (et accompagnés) voyageront gratuitement jusqu'à Travers et retour. Le train partira à 15 h 55 et reviendra à 18 h 10. Pendant le voyage, un accordéoniste jouera ses plus beaux airs et les gosses pourront se faire photographier en compagnie d'un clown. Boissons, goûter et friandises seront offerts gentiment par l'équipe du VVT.

Le matin, à 10 h 30, une trentaine de mordus du vidéotex et plus précisément de la messagerie Amitel *2828#, feront eux-aussi un aller et retour en train. C'est un Fleurisan connu sous le pseudo de «Mowgli» qui a organisé cet apéritif roulant qui se terminera par un repas. Julien Beytrison, âme de la messagerie sera de la partie.

Il est encore possible de s'inscrire (15 frs, billet compris) en frappant *2828# sur le vidéotex, ou dans la boîte à message de *Impar# (*4111#)...

(jic)

Travaux publics et télé-réseau Crédits acceptés au législatif de Travers

Le Conseil général de Travers était réuni lundi en séance. Quatre demandes de crédit figuraient à l'ordre du jour et toutes ont passé la rampe, qui concernaient des questions d'égouts et de route, ainsi que de l'extension du télé-réseau traversin vers ses hameaux communaux.

Il en coûtera 170.000.- au budget du télé-réseau aux fins de raccordement des hameaux du Crêt de l'Anneau, les Quarres, Sur-le-Vau et Vers-chez-Montandon. Le crédit a été accepté, même si le problème de l'uniformisation de la taxe par rapport à l'éloignement (700.- au lieu de 500.-) a été soulevé par le groupe libéral, partisan d'une taxe identique et inchangée pour tous les raccordements.

Un crédit de 100.000.- était sollicité pour des travaux de renforcement de la chaussée de la rue des Mines, du Bas-du-Pont et des Deux-Fontaines, suite à la réfection de leur collecteur-

égout, qui a révélé les faiblesses structurelles de la route. Après interruption de séance, cette somme a été augmentée de 25.000.-, associant aux travaux d'élargissement de la rue des Deux-Fontaines.

Deux autres demandes de crédit concernaient le réseau des canaux-égouts. Une somme de 26.000.- sera ainsi débloquée pour l'établissement d'un plan directeur détaillé des canalisations. Le curage et le contrôle du réseau préoccupent également le Conseil communal, suite aux obstructions provoquées par les orages de 1987, surtout.

Nanti de la clause d'urgence, cet objet associé à des travaux immédiats à effectuer par un particulier et tendant vers le même but, visait aussi à prévenir d'éventuelles nouvelles et graves intempéries.

Les 60.000.- accordés à ces effets comprennent la construction d'un collecteur séparatif à la rue Miéville. (Sté)

SERVICES

Hôpital de Fleurier, ☎ 61 10 81. Hôpital de Couvet, maternité et urgences: ☎ 63 25 25. Ambulance: ☎ 117.

L'heure de la choucroute

Les traditions automnales se perpétuent depuis des siècles

En automne dans les familles campagnardes, les gens ramassent encore les choux dans le jardin potager pour les apprêter en choucroute. L'opération demeure la même depuis des siècles.

La conservation des aliments pour l'hiver, période ingrate par excellence, passe par la dessiccation (haricots secs, par exemple), le fumage et la salaison avant de trouver des moyens plus sophistiqués comme la pasteurisation ou le froid.

SERVICES

Service de garde pharmacie et médecin, en cas d'urgence, ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24 24 24. Hôpital et maternité, Landeyeux: ☎ 53 34 44. Ambulance: ☎ 117.

NEUCHÂTEL 33

Les choux sont coupés et nettoyés avant d'être transformés en fines lamelles grâce au coupe-choux, celles-ci sont battues au pilon avec du sel de table, ainsi les légumes dégorgeront-ils. Certains ajoutent des grains de genièvre et des épices. Le tout est hermétiquement compressé par une pierre et une planchette de bois sous laquelle on a disposé des feuilles de chou entières et un linge de cuisine.

La fermentation ne peut se faire au contact de l'air, deux ou trois centimètres d'eau recouvrent donc la préparation. Quelques semaines suffisent avant que le chou en saumure ne devienne propre à la consommation. Il se conserve jusqu'au printemps si les prescriptions sont respectées.

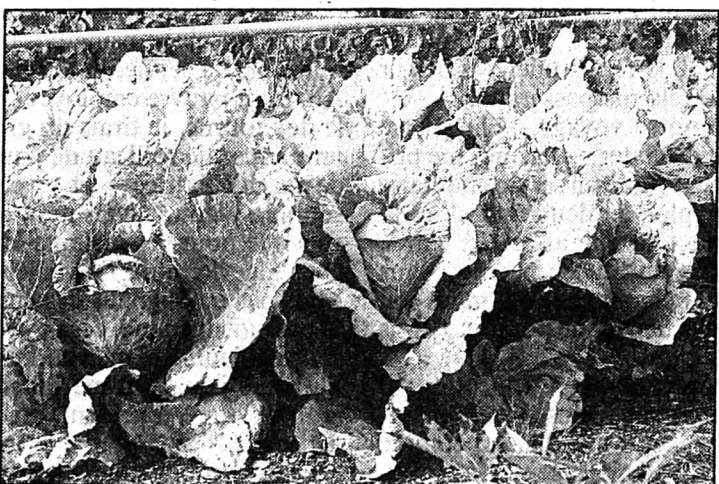
Riche en vitamines, la choucroute faisait partie des expéditions maritimes, de même que le chou cru, pour maintenir en

santé les marins qui risquaient les attaques de scorbut.

Autrefois plus qu'aujourd'hui, les raves étaient apprêtées de façon analogue et donnaient une compôte que ré-

gionalement on appelle «sourièbe». Dans l'un et l'autre cas, on sert une garniture de pomme de terre et de viande de porc.

LME



La conservation des aliments pour l'hiver passe par la dessiccation, le fumage et la salaison. (Photo Impar-Evard)

Corolla Tercel 4 WD
Snow: fr. 24.380.-



équipement spécial:
• Radio-cassette
• 4 roues d'hiver complètes

centre de vente
TOYOTA
Av. L.-Robert 117 - La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 64 44

paci

**Construction
Génie civil**

La Chaux-de-Fonds
Rue du Commerce 83
☎ 039/26 40 40
Fax 039/26 42 45



CHEZ TONY

L'artisan des pâtes fraîches:
lasagnes, canellonis, pizzas pré-cuites à l'emporter.
Numa-Droz 2a (entrée début de la rue de Bel-Air), La Chaux-de-Fonds.

5e Bourse internationale
La Chaux-de-Fonds

Vente Echange

Modèle et littérature, trains, autos, jouets anciens et divers

Samedi 14 octobre 1989
Salle de l'Ancien Stand
de 10 à 17 heures
Réseau animé

Favorisez nos annonceurs 122492




Le froid est là!

FINSTRAL

FENÊTRES et PORTES-FENÊTRES en PVC mixte aluminium

Menuiserie - Vitrerie
J. HEINIGER
Cure 6
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 36 14
115 ans d'expérience

NOUVEAUTÉ!

SUBARU LEGACY

La nouvelle génération!

**GARAGE ET CARROSSERIE
AUTO-CENTRE
LA CHAUX-DE-FONDS**
Fritz-Courvoisier 66 ☎ 039/28 66 77

Pizzeria Rôtisserie Gelateria


PINOCCHIO

Chez Pinocchio, vous pourrez déguster

- de bonnes pizzas
- des grillades
- des pâtes «maison»

ainsi que son grand choix à la carte sans oublier son buffet de salades.

Rue de la Balance 8
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 26 21



Garage des Tunnels

Votre fournisseur de pneus le meilleur marché de la région!

Montage et équilibrage **GRATUITS** toute l'année!

Fernand Daucourt
Hôtel-de-Ville 63
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 25 25

Pour vos décorations florales en tous genres

Laurence - Fleurs

Laurence Perret

Rue Numa-Droz 90,
2300 La Chaux-de-Fonds,
☎ 039/23 18 03



Carrosserie des Grandes-Crosettes



Travail de qualité
☎ 039/23 14 85

COPIES

vous photocopiez l'arc-en-ciel

Av. L.-Robert 108 La Chaux-de-Fonds

● immobilier

A louer, est de la ville, un

appartement 4 1/2 pièces

Au centre, deux **chambres meublées**

à jeunes filles.
☎ 039/26 97 60. 661

A vendre à Cornaux, situation dominante

magnifique appartement

avec terrasse dans le toit, de 3 1/2 pièces, 2 caves, galetas, 1 place de parc couverte + 1 extérieure.
Pour date à convenir.
☎ 038/24 77 40 000040

A LOUER

au Locle, dès le 1er novembre 1989

appartement de 3 pièces

Cuisine agencée, salle de bains-W.-C., réduits, cave. Situation centrée dans immeuble récemment rénové. Loyer mensuel charges comprises Fr. 860.-

Pour tous renseignements s'adresser à l'étude **Maurice Favre, Léopold-Robert 66, La Chaux-de-Fonds, ☎ 23 73 23** 012235

VILLAS JUMELÉES ET INDIVIDUELLES À SAUGES

A vendre à l'ouest de Neuchâtel

villas jumelées et individuelles

Magnifique vue sur les Alpes et le lac
Pour tous renseignements, ☎ 038/55 24 15.
Permanence bureau entre 8 et 10 heures 000837

A vendre à Chaumont, situation exceptionnelle, vue imprenable sur le lac et les Alpes,

superbe appartement

de 5 pièces en duplex, cheminée, salle de bains, douche et W.-C. séparés, cuisine agencée, grand balcon. Choix des finitions.
☎ 038/24 77 40 000040

ANZÈRE

A vendre

superbes appartements

de 2 1/2 et 3 1/2 pièces.
Vue imprenable, ensoleillement maximum.
PRIX DE PROMOTION.
☎ 039/53 12 13 / 037/77 17 22. 067233

A louer tout de suite, à La Chaux-de-Fonds, **APPARTEMENT de 4 pièces** rénové, avec cuisine agencée.
Location: Fr. 1000.- + 100.- de charges.
☎ 061/99 50 40 36763

A louer à Renan/BE, endroit tranquille et ensoleillé, **GRAND APPARTEMENT de 5 1/2 pièces** avec cheminée.
Location: Fr. 1100.- + 100.- de charges.
☎ 061/99 50 40 36763

Saint-Imier, à louer tout de suite

garages

à la rue du Pont 29.
Loyer: Fr. 120.-
☎ 061/99 50 40 36763

Publicité intensive, Publicité par annonces

Feuilleton de «L'IMPARTIAL» 96

Janine Boissard

Vous verrez... vous m'aimerez

Droits réservés éditions Plon et Cosmopress, Genève

Je lisais dans le sien que lui plaisait en moi la petite fille ignorante à former. Lui ne me mettrait pas un zéro en bas de la page. Il n'éclaterait pas de rire. Il me regarderait comme une enfant qui rêve: «Un roman? A quoi penses-tu?»

Nous partîmes en voyage de noces en Italie. Je n'étais sortie que deux fois de France, les deux pour aller en pension et me sentais à la fois perdue et grisée devant ces paysages nouveaux, comme je l'étais à l'idée d'être une femme mariée.

Michel aimait dormir au soleil. Dès qu'il

avait les yeux fermés, avec l'impression de le tromper un peu, je sortais de mon sac les feuilles que j'y avais cachées et retrouvais Driss. Driss avait connu une mer comme celle-ci, chaude, et qui, à ma stupeur, se retirait à peine. Il avait respiré ces crépitantes odeurs et goûté aux nuits tièdes.

S'il me surprenait à écrire, Michel ne s'étonnait pas. Je lui avais dit que j'aimais cela. Un peu d'agacement parfois: plutôt que de gribouiller, je ferais mieux d'ouvrir mes yeux. Enfin, cela me passerait...

Au retour de notre voyage — la guerre d'Algérie venant d'éclater — l'armée me prit mon mari tout neuf pour un service militaire qui devait durer plus de deux ans. A mon grand soulagement, il fut affecté à Paris. Nous logions sous un toit de Neuilly, dans quatre minuscules chambres de bonnes qui formaient un appartement de poupée. J'étais enceinte.

Jamais, au cours de mon éducation, il n'avait été question que je dusse un jour travailler pour gagner ma vie. J'étais, comme mes sœurs, destinée au mariage et à la maternité. Et voici que, sitôt rentrée à Paris, il me fallait chercher un travail pour n'être pas à

la charge des parents. Mais surtout, je compris que Michel n'envisageait pas d'avoir sa femme à la maison. Ce fut une surprise totale. Pas une fois nous n'avions abordé la question. Je trouvai un emploi dans un bureau.

Ma seule et unique tâche consistait à vérifier des factures pour y repérer une erreur possible. Lorsque c'était le cas — hélas, trop rarement — je transmettais ma prise à la responsable du service et l'affaire m'échappait. Ah, mon pauvre employeur! Dès qu'il avait le dos tourné, je tirais du creux de ma jupe un minuscule rouleau de papier — recharge de ma calculatrice — et, en caractères de prisonnier, y poursuivais mon roman. Je ne vivais que pour ces instants-là. Parce que gagner ma vie, oui! Travailler dur, d'accord! Mais pas en alignant des chiffres, alors que se pressaient en moi ces mots pleins d'odeurs et de couleurs qui me vaudraient la célébrité. Plus que jamais, il me fallait mener à bien mon ouvrage: à présent, ma liberté aussi en dépendait!

Mais, en éclatant, la guerre d'Algérie avait bouleversé mon histoire. Driss n'était plus seulement «le bicot» méprisé, mais aus-

si le frère de ceux qui se battaient pour l'indépendance de leur pays. Et Jacques, son seul ami, devenait l'adversaire. Entre un mari de gauche et une famille de droite, je m'efforçais de rester ce que, du temps de Victor Hugo, on appelait un «esprit libre», et, fidèle à la devise choisie par mon père: «Ne juge pas, comprends», tantôt Driss, tantôt Jacques, je me refusais à prendre parti.

J'espère n'avoir pas changé. Prendre parti contre l'injustice, la faim, la torture; lutter pour le droit de chacun à la dignité, à choisir ses buts, sa route et ses croyances, oui, mille fois oui. Mais se mettre au service d'un parti, transiger avec soi-même, écarter ou mépriser ceux qui n'ont pas les mêmes opinions que vous, ah non!

Ils disaient, certains de ceux que je voyais alors: «Tout est politique», et, en moi, quelque chose se révoltait, mais je ne savais pas l'exprimer. Tout est politique? C'est ainsi qu'on enchaîne la liberté, qu'on en vient à un art d'Etat, une poésie, un théâtre, une musique, une peinture d'Etat, quelle tristesse! On n'emprisonne pas la beauté.

(A suivre)

Sauvegarder la vallée

Le projet de jonction des Convers en question

Sauvegarder la vallée des Convers, sans pour autant renoncer à une nouvelle route, argument clé d'un groupe nouvellement constitué au hameau des Convers. Une route, oui, mais non dévastatrice au niveau des domaines agricoles, des résidences et environnement. Déjà quelques points d'acquis par les habitants du hameau, bien décidés à se battre pour préserver ce joli vallon.

Le tunnel sous La Vue-des-Alpes? Une réalité en passe d'aboutir dans les délais prévus. La jonction des Convers? Un projet où deux cantons doivent trouver un terrain d'entente. Présenté à la population, à Renan, en mars dernier, ce projet a motivé les riverains surtout, à se constituer en divers groupes afin de défendre leur point de vue.

Le groupe «Sauvegarde de la vallée des Convers», comprend des agriculteurs et résidents, de part et d'autre de la frontière cantonale: le hameau des Convers. Il a donné une conférence de presse, jeudi passé, au restaurant du Hameau.

Constitué en août dernier, le comité a rencontré les ingénieurs responsables et exposé ses réserves sur le tracé retenu. Celui-ci coupait trois domaines agricoles, passait à proximité immédiate d'une ferme, d'un week-end, en supprimait un autre, apportant diverses nuisances, notamment sonores.

Les propositions du comité ont été retenues sur la partie neuchâteloise du parcours de la «future J30». Si le gouvernement et le peuple acceptent projet et crédit, le tracé sera déplacé d'une soixantaine de mètres plus au nord. C'est-à-dire, suivra l'ancienne voie CFF, sera réduite dans son gabarit et aménagée en passages pour les agriculteurs, bûcherons et autres, pour la faune aussi et équipé contre

les nuisances sonores. Le groupe est conscient que bien des problèmes demeurent, en particulier, la centrale à béton. Si la nouvelle route était refusée, impensable d'utiliser l'actuelle petite route campagnarde pour le passage des nombreux camions.

La combe du Creux, qui semblait devoir être comblée pour faciliter le passage de la route, est également à repenser, a affirmé M. Dürler, des Ponts et chaussées du Jura bernois. Quant à M. Hussain, ingénieur en chef des routes cantonales pour Neuchâtel, il a affirmé que les extractions seront déposées dans les gravières existantes à Coffrane et dans des aires de stockage, à Boudevilliers.

M. G. Berger, journaliste et député, président du groupe «Sauvegarde de la vallée des Convers», est satisfait des résultats obtenus actuellement. Avec les membres présents: Eric Rufenner, Patrice Müller, Ed. Wisser et J.-P. Reymond, il a affirmé l'intention de continuer à se battre pour la condition de vie du Vallon et de ses habitants.

Le groupe se veut partenaire des services des ponts et chaussées bernois et neuchâtelois et reste ouvert aux discussions avec d'autres groupes constitués.

Il organise, le 14 octobre prochain, une fête-balade qui débutera à 14 heures à la frontière cantonale, (environ 200 m au-dessous du restaurant) et conduira à la halte des Convers, pour suivre ensuite le tracé de la nouvelle route.

Chacun est invité à visiter le site en compagnie de M. Y. Leuzinger, biologiste chargé de l'étude de l'impact écologique de cette future route. Suivra une petite fête au bord de la Suze ou dans un hangar, selon le temps. (hh)

Distribution d'héroïne sous contrôle?

Le gouvernement bernois ne l'exclut pas

La question de savoir si l'Etat doit, dans certains cas, distribuer lui-même la drogue prend toujours plus d'ampleur en Suisse. Le Conseil suisse des activités de jeunesse (CSAJ) a dit hier sa conviction que seule la distribution de toutes les drogues sous le contrôle de l'Etat permettra de résoudre le problème en Suisse. De son côté, le gouvernement bernois n'exclut pas a priori de distribuer de l'héroïne à certains toxicomanes.

En août dernier, la conseillère municipale zurichoise Emilie Lieberherr avait proposé que l'on distribue, sous contrôle de l'Etat, de l'héroïne aux toxico-

manes disposés à se désintoxiquer. Une proposition qui avait toutefois été refusée par le législatif de la ville de Zurich à mi-septembre dernier.

En réponse au rapport sur la drogue d'une sous-commission fédérale, le CSAJ prône une dépenalisation de la consommation de toutes les drogues. Cependant, il est d'avis que des problèmes tels que la criminalité suscitée par le besoin de s'approvisionner en drogue, la prostitution, la marginalisation croissante des consommateurs ne seront «pas effleurés» par une modification légale limitée à la consommation des drogues.

C'est pourquoi le CSAJ est

convaincu que les problèmes centraux dans le domaine de la politique de la drogue ne peuvent être résolus que par une distribution de la drogue contrôlée et réglementée par l'Etat, distribution englobant toutes les drogues.

SOLUTION DE SURVIE

Dans sa réponse écrite à une interpellation d'un député, le gouvernement bernois a indiqué mardi qu'une distribution d'héroïne contrôlée par l'Etat pourrait, dans le meilleur des cas, représenter une tentative pour contrer l'appauvrissement psychique, physique et social des

toxicomanes. Cela ne saurait remplacer la désintoxication et la thérapie qui ont l'abstinence pour objectif.

Pareille solution, si elle était envisagée par le gouvernement bernois, ne constituerait ni une contribution à la thérapie ni une intervention de crise, mais tout au plus une «solution de survie».

Dans cette hypothèse, il conviendrait, d'après des critères restrictifs, de définir au préalable dans quelle situation la distribution pourrait avoir lieu et quels en seraient les destinataires.

(ap)

Du nouveau à la Municipalité de Corgémont

Préavis favorable du Conseil municipal, à l'intention de la commission locale d'aménagement, pour l'extension de la zone à bâtir aux lieux-dits Loville et Sous les Euches, dans le finage de l'Envers.

Les travaux d'ingénieurs-spécialisés pour la construction de l'ouvrage de la protection civile de La Combe, seront attribués aux bureaux d'ingénieurs suivants: électricité Jakob S.A. Bienne. Sanitaires: R. Schwab Evilard. Ventilation, San Plan, Nidau.

Cours de formation. - Mlle Jessica Hostettler employée municipale, participera les 24, 26 et 31 octobre à un cours de formation à Berne, dans le but de son entrée en fonction en qualité de suppléante de l'Office communal de compensation.

Apprentie nommée. - Mlle Xenia Veuve, fille de Jean-Fred et Lisa, débutera en août 1990 au Bureau municipal, un apprentis-

sage d'employée de commerce d'une durée de trois ans.

Ordures ménagères. - M. Gottlieb Brunner et Mme Jacqueline Voisin, représenteront la municipalité à une séance des délégués des communes du valon de Saint-Imier, le 10 octobre prochain, pour traiter du problème du ramassage des ordures ménagères.

Projet global. - Le comité du Syndicat des chemins de La Tanne élaborera un projet global de réparations, pour l'entretien des routes concernées. Le financement devra être réglé par les communes intéressées. Le Service des améliorations foncières a visité les lieux, dont la remise en état pourra bénéficier d'une subvention cantonale de 40%.

Rappels que la Municipalité de Corgémont est particulièrement intéressée à cet objet qui touche notamment la route Corgémont-Jeanbrenin.

Aménagement des eaux. - Une nouvelle loi concernant l'aménagement cantonal des eaux, entrera en vigueur le 1.1.1990. Les communes seront soumises à l'obligation d'édicter un règlement à cet effet.

Les charges découlant des nouvelles obligations, seront supportées par les communes.

Ecole ménagère. - Le projet de budget 1990 pour l'Ecole ménagère sera augmenté de 300 fr par rapport à 1989, ceci en vue de l'acquisition de classeurs et livres de cuisine nouveaux. Il ascendra à 10.700 fr.

Propriétaires de forêts. - En remplacement de M. Daniel Klopfenstein démissionnaire, la candidature de M. Michel Junod sera proposée, pour occuper un siège au comité de l'Association des propriétaires de forêts de l'arrondissement Chasseval.

Transports publics. - Mme Hélène Liechti assistera le 22

novembre prochain à Bienne, à une séance d'information pour étendre la Communauté tarifaire existante au Jura bernois et au Seeland.

Protection civile. - M. André Criblez représentera la municipalité à l'inspection de l'Office communal de la protection civile qui aura lieu le 8 novembre prochain.

Travaux publics. - Pour suppléer à l'impossibilité de remplir totalement la fonction de l'un des équipiers des travaux publics à la suite de maladie, il a été fait appel à deux cantonniers auxiliaires. Du 1 au 31 octobre 1989, M. Omar Nashash et dès le 11.11.89 à M. Stefano Rota, pour une période indéterminée.

Service de défense. - Les réparations des défauts au réseau des eaux découvertes lors du contrôle des bornes d'hydrantes, seront confiées au cantonnier ainsi qu'à l'installateur M. Charles Renfer. (gl)

Renan: récital d'orgue

Le Festival Suisse de l'Orgue marquera une halte, jeudi 12 octobre, à 20 h 15, à l'église réformée de Renan. On y trouve un excellent instrument, aux sonorités claires et à la mécanique souple, qualités qui réjouiront l'organiste italien Antonio Galanti, l'un des dix participants à cette importante manifestation culturelle helvétique.

Antonio Galanti a été choisi pour participer à cette joute qui se déroule chaque année sous d'autres cieux. Cette année, la musique de la Renaissance est à l'honneur, dans le cadre de la célèbre Basilique de Valère où les sonorités amples et rudes d'un instrument six fois centenaire, éblouissent les mélomanes du monde entier.

Antonio Galanti a reçu une formation complète au Conservatoire de Florence, a suivi les cours d'interprétation donnés par les plus grands maîtres de l'orgue, a entamé une brillante



Antonio Galanti. (Photo privée)

carrière de concertiste et enseigne l'orgue à l'institut musical de Pise. Son programme sera tout entier consacré à Johann Sebastian Bach et à son fils Carl Philipp Emmanuel.

L'entrée au concert sera libre. (hh)

MOUTIER

Motocycliste blessé

Hier, à 16 h à l'avenue de Colonge, un automobiliste n'a pas accordé la priorité à un motocycliste venant en sens inverse alors qu'il obliquait à gauche. Le conducteur de la moto souffre d'une commotion et les dégâts matériels sont évalués à 5.000 francs.

CELA VA SE PASSER

V'là Sarcloret

Avec tout son bagage de chansons dérangeantes mais amusantes, Sarcloret sera à Espace Noir à Saint-Imier, jeudi 12 octobre, 20 h 30, invité par le CCL et Espace Noir. (ib)

SERVICES

Médecin de service (St-Imier et Haut-Vallon): ☎ 111, jour et nuit. Pharmacie de service: Voirrol, ☎ 41 20 72. Ensuite, ☎ 111. Hôpital et ambulance: ☎ 42 11 22. Médecins: (Bas-Vallon) Dr Chopov, ☎ 039/44 11 42, Dr Ruchonnet, ☎ 44 10 10, à Courtelary - Dr Ennio Salomoni, ☎ 032/97 17 66 à Corgémont - Dr Ivano Salomoni, ☎ 032/97 24 24 à Sonceboz et Dr de Watteville, ☎ 032/97 11 67 à Corgémont. Médecins: (Tramelan) Dr Graden ☎ 032/97 51 51, Dr Meyer ☎ 032/97 40 28, Dr Geering ☎ 032/97 45 97. Pharmacies: H. Schneeberger ☎ 97 42 48; J. von der Weid, ☎ 032/97 40 30. Tramelan, patinoire des Lovières: 13 h 30-16 h 15. Hockey public: 9 h 30-11 h 45.

VALLON DE SAINT-IMIER

L'appel a été entendu

Corgémont: une commission pour l'aménagement du territoire

L'appel lancé à la population par le Conseil municipal pour constituer la commission appelée à travailler conjointement avec la Communauté d'étude pour l'aménagement du territoire - CEAT - pour l'établissement du nouveau plan d'aménagement local, a été entendu.

Les personnes qui se sont mises à disposition sont au nombre d'une dizaine, outre les conseillers municipaux. Une première séance a été fixée au 1er novembre à 16 h 30.

La liste des membres se présente ainsi: président: *Roger Siegrist, mécanicien; vice-président: *Stéphane Bueche, em-

ployé de commerce; secrétaire: Roland Greub, secrétaire-caissier municipal; membres: Angelo Bonsignori entrepreneur *André Criblez agro-mécanicien, Erwin Dornbier inspecteur d'assurances, André Geissbühler garde-forestier, Raymond Gigandet employé, David Gigon éducateur, Isabelle Grosclaude ménagère, Serge Jeanguenin cantonnier, *Michel Junod boucher, Albert Liechti menuisier, Alfred Liechti agriculteur, *Hélène Liechti ménagère, Jean-Fred Veuve dessinateur-géomètre. (*membres du Conseil municipal). (gl)

Les arpèges du soldat

La fanfare du rgt inf 46 en concert à Saint-Imier

Cuivres et bois épanouis, commentaires didactiques, une dose de bonne humeur: la meilleure atmosphère qui soit lors du concert de la fanfare du régiment d'infanterie 46, hier soir à la Salle de spectacles de St-Imier, suivi par les autorités communales du lieu et un public de connaisseurs.

Associés à la réussite de la soirée - placée sous la responsabilité de l'adjutant Blaser - les sergent Noth, caporal Steiger, appointé Lehmann. «Vous êtes l'image de marque de la troupe, je vous remercie», dit, en substance, le colonel Walter von Känel, s'adressant aux musiciens, après avoir fait part de sa gratitude aux autorités locales, représentants

politiques, pour leur soutien aux troupes de la région.

Martial, étincelant, tonique: les qualités que l'auditeur attend d'un programme de fanfare militaire. Celui du régiment 46 répondait à cette attente, marches de compositeurs spécialistes de ce rythme, celle, notamment, du cap. Steiger, primée lors d'un concours à Langenthal, extraits de «Cats» de Webber, «Hey Jude» des Beatles, tambours et hymne national, permirent d'apprécier l'excellente technique d'ensemble et individuelle des musiciens, les contrechants des cuivres, les traits de clarinette.

DdC

TRAMELAN

Ça va mordre à la Marnière

Travaux d'entretien et effort de réempoissonnement



Près de 400 kg de poissons ont été déversés dans la Marnière, pour le plus grand plaisir des pêcheurs. (Photo vu)

Le magnifique étang de la Marnière aux Reussilles est un lieu idyllique pour la pêche. Pas étonnant que les membres de la Société de pêche «La Marnière» aient procédé dernièrement à différents travaux d'entretien qui permettent d'attendre une nouvelle saison avec un certain optimisme.

Non seulement l'on attache une grande importance aux travaux d'entretiens mais également la variété des poissons se trouvant dans cet étang. Aussi, arrivant au terme d'une excellente saison, la société que préside Jean-Marie Voumard a consenti à un nouvel effort pour le réempoissonnement de la Marnière.

Provenant des étangs français, M. Fernand Choulat de Courtemaiche a déversé dans les eaux de la Marnière, 36 kg de brochets, 50 kg de tanches et plus de 300 kg de carpes.

Pour cette dernière espèce, relevons que quelques pièces entre 8 et 9 kg ont été introduites dans l'étang et mettront à rude épreuve ceux qui auront la chance de les voir accrocher à l'hameçon.

Afin de suivre l'évolution de ces poissons, Jean-Marie Voumard et Charles Bieri ont procédé au bagage de plusieurs pièces, sous l'œil intéressé de quelques personnes étonnées par cette délicate opération. (vu)

L'annonce, reflet vivant du marché

Catalogue de vols sur fond de drogue

18 mois ferme pour un jeune Franc-Montagnard

Le Tribunal correctionnel de Delémont présidé par le juge Pierre Lachat a condamné hier un jeune Franc-Montagnard récidiviste de 22 ans à une peine d'emprisonnement de 18 mois ferme moins 130 jours de préventive le reconnaissant coupable d'une dizaine de chefs d'accusation. Le jeune homme devra en outre s'acquitter de 12.400 francs de frais pour la cause.

Il est jeune et pourtant déjà chargé d'un lourd passé de petite délinquance, de drogues et d'errances. F.B. était renvoyé hier devant le Tribunal entre autres pour vols par métier, vols en bande, dommages à la propriété, escroquerie, filouterie d'auberge, faux dans les titres et infractions à la loi fédérale sur les stupéfiants (LFS).

En tout plus d'une trentaine de forfaits commis entre fin 1987 et le printemps 1989, dans le Jura, le Jura bernois et les cantons de Berne et Neuchâtel. Le total des vols et dommages est évalué à près de 45.000

francs. Le plus gros délit a été commis en avril 1989 à Saignelégier au détriment d'une entreprise horlogère de la place qui s'était vue délestée d'un lingot d'or d'un kilo et d'argent, le tout pour près de 25.000 francs.

LE JURASSIEN

Connu dans le milieu neuchâtelois comme «le Jurassien» F.B. est né à Porrentruy mais a passé une grande partie de son enfance dans les Franches-Montagnes. Dès sa sortie d'école il tente d'embrasser le métier de boulanger mais ses rentrées tardives ne lui permettent guère de se lever aux petites aurores et il abandonne très vite toute velléité de formation.

Dès lors il naviguera d'une place à l'autre par tranches de trois mois par-ci, trois mois par-là oscillant sur le plan familial entre une mère alcoolique et fragile et un père las des frasques de son fils. C'est à fin 1987, à la suite d'une rupture sentimentale que F.B. s'enfonce dans les dro-

gues dures devenant progressivement politoxicomane passant de l'héroïne à la cocaïne et mélangant gaillardement alcool, médicaments et méthadone.

C'est sous l'emprise de la drogue qu'il a commis la plupart de ses forfaits seul ou avec un copain. Dans ses accès de délinquance, F.B. n'hésitera pas à esroquer sa mère, voler un copain ou piquer un revolver dans une voiture dont il était le passager.

UNE BONNE FESSÉE

Dans son réquisitoire, le procureur Albert Steullet a requis deux ans ferme moins la préventive pour le jeune homme qu'il a qualifié de toxicomane chronique sujet à la fainéantise et habité par des mobiles égoïstes lors de ses actes délictueux. Convaincu que le jeune homme doit être soigné, le procureur aurait aimé le mettre au bénéfice de l'article 44 lui attribuant ainsi une mesure d'internement dans un établissement spécialisé.

Devant le choix affirmé du jeune homme de vouloir rester en prison plutôt que de subir un internement dont la longueur est indéterminée, le procureur a affirmé qu'il s'agissait là d'un faux calcul.

Dans sa plaidoierie l'avocate d'office de F.B. Me Carmen Bosshard a parlé de son client comme d'un «gars désespéré» qui avait toutes les chances de se reprendre.

L'avocate a demandé au Tribunal de lui donner sa chance vu son jeune âge et de limiter la peine à 10 mois moins la préventive, relevant que le jeune homme était actuellement physiquement complètement sevré.

Le Tribunal a coupé la poire en deux et a finalement condamné F.B. à 18 mois de prison ferme moins 130 jours de préventive, tenant compte de son âge, de sa responsabilité diminuée, de la gravité des faits et parlant de cette peine comme d'une «bonne fessée».

GyBi

Le Clos du Doubs à l'honneur

Le 23e Comptoir delémontain ouvre ses portes vendredi

Deux cent-quatre exposants étalés sur 7700 m² de surface couverte raviront dès vendredi et jusqu'au 22 octobre plus de 60.000 visiteurs venus de tout le Jura et d'au-delà. Il s'agit du 23e Comptoir delémontain qui ouvre traditionnellement ses portes en automne sur le commerce, l'artisanat et l'agriculture du Jura.

Pour les président et organisateur André Marchand et Hans Roth, le Comptoir delémontain est en courbe ascendante depuis sa création il y a 23 ans. Comme à l'accoutumée la population jurassienne en est l'hôte d'honneur et pour la première fois l'invité d'honneur est représenté par les huit communes du Clos du Doubs.

En outre une journée pay-sanne est spécialement organisée samedi 21 octobre avec pré-

sentation à l'extérieur de tous les animaux exposés et commentaires du conseiller agricole Jean Ackermann. Cette journée revêt une importance particulière pour les organisateurs qui souhaitent mettre l'agriculture à sa juste place au cœur de l'économie jurassienne.

Comme à l'accoutumée diverses animations et bals agrémenteront les soirées et l'ouverture de l'exposition est prévue ce vendredi 13 dès 14 h tandis que la manifestation d'ouverture se déroulera dans le restaurant du Comptoir dès 16 h avec la contribution de la fanfare des vétérans de la Fédération jurassienne de musique et les interventions du maire de Saint-Ursanne Charles Moritz et du président du Parlement jurassien Jean-Michel Conti.

GyBi

L'ADEP rencontre les élus

Porrentruy doit devenir un pôle de croissance

L'Association de développement économique de Porrentruy (ADEP) a rencontré les élus de district et débattu avec eux de problèmes tels que la zone de la Sedrac à Courgenay, la formation professionnelle et la nécessité que Porrentruy devienne un

pôle de croissance dans le district. Le président Ernest Parietti a d'abord rappelé les réalisations passées qui ont permis de créer 400 nouveaux emplois et de contrebalancer en partie la perte de 600 emplois depuis dix ans

M. Etienne Fugé a fait le point des activités de la Sedrac, dans la zone régionale de Courgenay. Des 15 hectares disponibles, 8,7 sont aujourd'hui vendus ou réservés. Des tractations en cours permettront d'utiliser 4,6 hectares, de sorte que 2 hec-

tares environ devront trouver preneurs dans les années à venir.

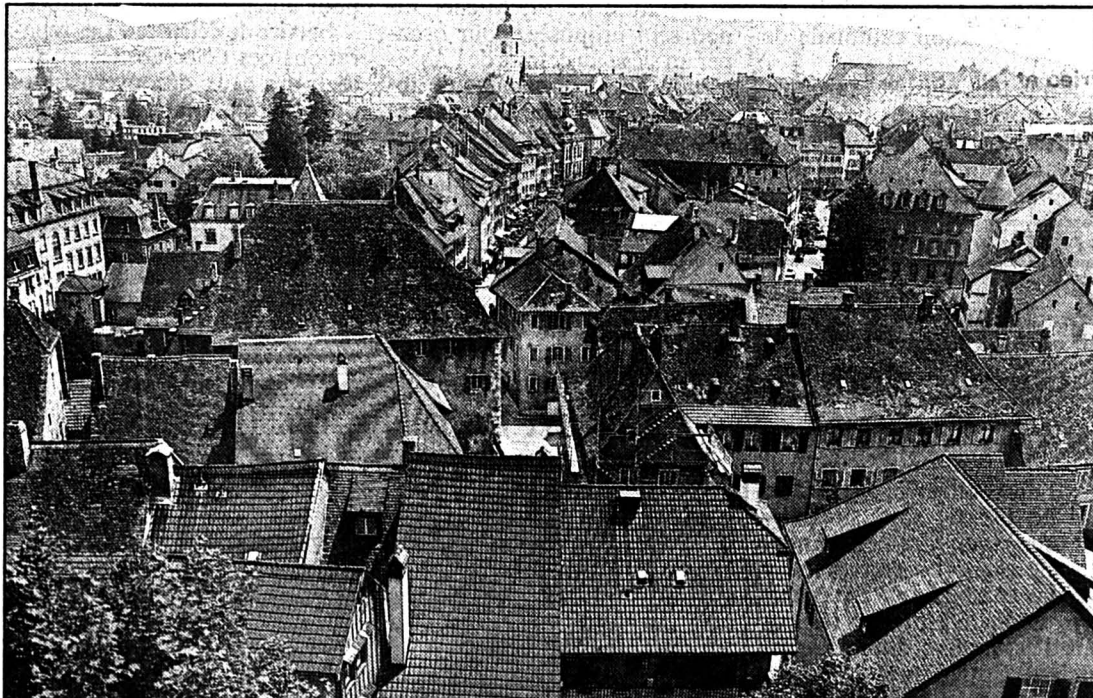
Après des débuts difficiles, la Sedrac connaît donc la prospérité. La seule faillite enregistrée à ce jour - Jura Carna - ne sera même bientôt plus qu'un mauvais souvenir. Une entreprise étrangère s'installera dans ses locaux dans quelques semaines.

La nécessité que le futur plan d'aménagement du territoire soit souple et laisse la possibilité de créer de nouvelles zones régionales a été soulignée. Il serait souhaitable qu'elles se trouvent à proximité de Porrentruy, dira Bernard Bédard en insistant sur le rôle de pôle de croissance que le chef-lieu doit jouer.

Un renforcement de sa population est nécessaire, notamment par une offre de logements améliorée, sinon Porrentruy ne sera plus en mesure d'offrir, en matière de services, le minimum qui sied à un pôle de croissance. La création d'un aéroport à proximité de Porrentruy s'inscrit dans la même optique.

La discussion a encore porté sur le très bas niveau de certains salaires en Ajoie. L'ADEP et les élus de district sont enfin convenus de renouveler de telles rencontres d'information et de discussion.

V. G.



Il est absolument nécessaire que Porrentruy devienne un pôle de croissance dans le district ajoutot. (Photo archives)

La grève à la douane

Solidarité des douaniers avec les fonctionnaires des impôts

Par solidarité avec les fonctionnaires des services des impôts, qui sont en grève depuis dix-sept semaines, les douaniers français ont accompli une grève du zèle, hier dès le début de l'après-midi, au poste de douane de Boncourt.

Alors que des perturbations importantes résultent de ce mouvement de revendication en France - transactions immobilières impossibles, timbres fiscaux introuvables, taxes et amendes non encaissées, bijoutiers et notaires paralysés - la grève du zèle a exercé des répercussions hier dans le Jura.

Une file de voitures de près de 3 kilomètres ne s'écoulait que très lentement, en fin de

journée à Boncourt. On trouvait des voitures en attente au-delà de la sortie sud du village de Buix et tout le long de Boncourt. De leur côté, les douaniers suisses réduisaient les formalités au strict minimum, afin de ne pas gêner davantage le trafic.

Selon les dernières informations, ces perturbations devraient continuer ces prochains jours. Elles risquent de perturber l'afflux des travailleurs frontaliers dont le nombre, dans le Jura, n'a jamais été aussi élevé depuis dix ans...

A noter que des perturbations similaires ont eu lieu aux douanes franco-neuchâteloises.

V. G.

Oui à une Suisse sans armée

Le PCSI prend position avant les votes fédéraux

Dans un communiqué diffusé au terme de son assemblée des délégués, le Parti chrétien-social indépendant (PCSI) a pris deux décisions distinctes, concernant les votes fédéraux du 26 novembre.

Bien qu'une majorité de délégués se soient prononcés contre l'initiative «Pro vitesses 100/130», il a décidé de ne pas donner de recommandation de vote à ce sujet. Si tout doit être fait en vue de réduire au maximum les nuisances dues à l'automobile, l'inscription de limitations de vitesse dans la Constitution «représente une fantaisie d'un autre âge» souligne le PCSI.

Seules des mesures appropriées pourraient améliorer la situation actuelle.

En revanche, le PCSI considère que la Suisse, Etat neutre, doit donner un exemple de sa volonté de paix. Rejeter l'initiative «Pour une Suisse sans armée» équivaudrait à renoncer à donner cet exemple en faveur de la paix.

Les délégués ont donc décidé de recommander le oui à l'initiative «Pour une Suisse sans armée et pour une politique de paix».

(comm-vg)

Nombreux accrochages sur les routes

Dans la période allant du samedi matin 7 octobre jusqu'à hier 9 octobre, ce ne sont pas moins de 15 accidents ou accrochages qui ont été signalés au service de police du canton du Jura dont 2 ayant fait des blessés légers.

D'une manière générale il s'agit de refus de priorité, de vitesse inadaptée ou encore de manque d'attention à la circulation. C'est ainsi que hier vers 12 h 10, 2 automobilistes se sont heurtés au carrefour de la Caquerelle - Boécourt - La Roche, ceci par manque d'attention de l'un d'eux.

Vers 14 h 20, c'est un automobiliste inattentif qui emboutissait par l'arrière un autre usager qui s'était mis à l'arrêt en présélection pour enfileur une rue latérale à Bassecourt vers la Coop. Enfin vers 17 h., à Porrentruy, au carrefour dit du Gambrius, 2 automobilistes se percutaient, l'un d'eux ayant refusé la priorité à celui en bénéficiant.

Ce choc en provoquait un second dans un véhicule en stationnement. (comm)

Une zone industrielle régionale

Assemblée de l'Association de développement économique de Delémont

L'Association de développement économique de Delémont et environs (ADED) a tenu son assemblée annuelle sous la présidence de M. Jean Wagner. Elle l'a reconduit à cette présidence et désigné un nouveau comité de vingt et un membres. Ce nombre n'est pas jugé excessif, car il permet de constituer des groupes de travail traitant efficacement un dossier particulier.

Se fondant sur l'expérience tentée par un industriel de Montsevelier, M. Zumbach, l'ADED va étudier en collaboration avec l'Ecole de perfectionnement professionnel, la mise sur pied de cours de français destinés à des mécaniciens germanophones.

Il n'existe plus de mécaniciens qualifiés sur le marché du travail actuellement, alors que la demande est importante. De tels cours devraient attirer des méca-

nicien germanophones dans la région.

ZONE RÉGIONALE ET GAZ DANS LES COMMUNES

L'assemblée a été marquée par une intervention du maire de Delémont. Il n'est pas sans intérêt que le maire de la capitale ait rompu une lance en faveur de la création d'une zone industrielle régionale. La capitale, bien dotée de terrains, pourrait en effet profiter égoïstement d'implantations industrielles nouvelles. Mais le maire delémontain voit plus loin et souhaite que les communes s'unissent en vue de créer, comme en Ajoie, une zone régionale qui devrait être située aux abords de la Transjurane, évidemment.

Jacques Stadelmann a encore annoncé que le gaz naturel serait disponible à Delémont en 1992.

La société Energie du Jura, dont il est membre du comité de direction, se réjouit que plusieurs communes s'intéressent à cette source d'énergie nouvelle, en plus des industries déjà sur les rangs. Il a relevé que Courroux a déjà entrepris des démarches en vue de mettre le gaz naturel à disposition de ses habitants en guise d'énergie domestique.

L'assemblée a encore approuvé une déclaration se félicitant de la mise sur pied d'un Centre d'apprentissage de la métallurgie et appelé de ses vœux la construction prochaine d'une nouvelle école professionnelle. Afin de couvrir ses dépenses, l'ADED a décidé d'augmenter la cotisation de ses quelque 300 membres de 50%, le canton n'entendant pas allouer une subvention plus élevée que les 30.000 francs alloués annuellement.

V. G.

SERVICES

JURA

Saignelégier: Hôpital, maternité: ☎ 51 13 01. Service ambulance: ☎ 51 22 44. Médecins: Dr Boegli, ☎ 51 22 28; Dr Bloudanis, ☎ 51 12 84; Dr Meyrat, ☎ 51 22 33 à Saignelégier; Dr Baumeler, ☎ 53 11 65; Dr Bosson, ☎ 53 15 15. Le Noirmont; Dr Tettamanti, Les Breuleux. ☎ 54 17 54. Pharmacie des Franches-Montagnes: ☎ (039) 51 12 03.

Publicité intensive, publicité par annonces

PUBLICITÉ



COMPTOIR DELEMONTAIN

CANTON DE NEUCHÂTEL

CELA VA SE PASSER

Stress, psychologie et cancer

C'est le titre de la conférence que le professeur S. Schraub, du Centre hospitalier régional de Besançon, prononcera le jeudi 12 octobre à 14 h 30 à l'auditoire de l'Hôpital des Cadolles à Neuchâtel. L'événement se situe dans le cadre de la Semaine contre le cancer, à laquelle participent les «Mille villes européennes», dont celles, jumelées, de Neuchâtel et de Besançon.

Ecrivains publics à Neuchâtel

L'Académie suisse des écrivains publics évoquera cette profession d'hier et d'aujourd'hui le mercredi 11 octobre à 17 h 30 au Palais DuPeyrou à Neuchâtel.

Trois conférences sur l'histoire de l'écrivain public et celle de l'Académie, sur l'écrivain public d'aujourd'hui et sur l'ouverture sur l'Europe précéderont un débat.

LIGNIÈRES

Recherche de témoins

Les deux jeunes gens ayant été témoins de l'accident de circulation survenu le 6 octobre 1989 vers 20 h 25 à la hauteur de l'immeuble Chemarin 1 à Lignières ainsi que les témoins sont priés de prendre contact avec la police cantonale 038 51 23 83.



LE CLUB ALPIN SUISSE
Section
La Chaux-de-Fonds

a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de

Monsieur Erwin WALTHER

membre vétéran
entré au C.A.S. en 1959
dont il gardera
le meilleur souvenir.

Les présences
Les messages
Les fleurs

Autant de témoignages qui nous ont aidés pendant ces jours de douloureuse séparation, lors du décès de notre chère épouse, maman, sœur et parente

MADAME GISÈLE PINI NÉE NEUENSCHWANDER

Merci de votre amitié.
Merci de nous avoir réconfortés.

MONSIEUR BRUNO PINI SES ENFANTS ET FAMILLE.

SONVILIER, octobre 1989.

MONSIEUR ÉDOUARD SCHICK; MONSIEUR ET MADAME ÉRIC SCHICK-BÄUMLI,

profondément émus par les marques d'affection et de sympathie qui lui ont été témoignées pendant ces jours de deuil, expriment à toutes les personnes qui les ont entourés, leur reconnaissance et leurs sincères remerciements.

Très sensibles aux marques de sympathie que vous nous avez témoignées lors du décès de notre cher et bien-aimé époux, papa et grand-papa

MONSIEUR RENÉ SYLVANT

Nous vous exprimons nos sentiments de vive gratitude pour la part que vous avez prise à notre deuil, soit par votre présence, votre message, votre envoi de fleurs ou votre don.

LOUISE SYLVANT ET FAMILLE.

LES REUSSILLES, septembre 1989



Société éditrice et imprimeur:
L'Impartial S.A.
La Chaux-de-Fonds.

Rédaction et administration:
L'Impartial, rue Neuve 14,
2300 La Chaux-de-Fonds.
☎ (039) 211135 - Télex 952114.
Fax: Rédaction 039-285852.
Administration 039-281419.
Tirage contrôlé (REMP) 31.072.

Régie des annonces:
Publicitas
La Chaux-de-Fonds ☎ (039) 283476
Le Locle ☎ (039) 311442

Rédaction:
Rédacteur en chef: Gil Baillod.
Secrétaire général: Roland Graf.

Monde: Willy Brandt. - Suisse: à Berne Yves Patignat. - Economie: Jacques Houriet. - Canton de Neuchâtel: Pascal Brandt. - La Chaux-de-Fonds: Robert Nussbaum, Corinne Chuard, Irène Brossard, Denise de Ceuninck. - Le Locle: Jean-Claude Perrin, Claire-Lise Droz. - Littoral: Jean-Pierre Aubry, Anouk Ortleib, Catherine Roussy Wessner. - Val-de-Travers: Jean-Jacques Charrère. - Val-de-Ruz: Lise-Marie Evard. - Canton du Jura: Gladys Bigler. - Jura bernois: Dominique Egger. - Sports: Laurent Guyot, Renaud Tschoumy, Laurent Wirz, Julian Cervino, Gino Arrigo. - Magazine: Raymond Déruns, Mario Sessa. - Secrétariat régional nuit: Michel Déruns, Daniel Droz, Nicolas Bringolf, Sonia Graf.

AVIS MORTUAIRES

LE LOCLE

Je sais en qui j'ai cru.
Il Tim. 1, v. 12

Monsieur Jean-Pierre Schenk:
Madame Anne-Marie Baboulin, son amie;
Madame Jacqueline Wille-Schenk, et ses enfants, à Fenin;
Madame Suzanne Miéville-Vuilleumier et famille,
à La Chaux-de-Fonds;
Les descendants de feu André Vuilleumier;
Les descendants de feu Emile Schenk,

ainsi que les familles parentes et alliées ont le chagrin de faire part du décès de

Madame May SCHENK née VUILLEUMIER

leur très chère maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, dans sa 86^e année.

LE LOCLE, le 9 octobre 1989.

Et maintenant l'Eternel mon Dieu m'a donné le repos.
I Rois 5, v. 4.

Le culte sera célébré jeudi 12 octobre, à 9 h 45 à la Maison de Paroisse du Locle.

L'inhumation aura lieu à 10 h 30 au cimetière du Locle.

Le corps repose à la chambre mortuaire de La Résidence.

Domicile de la famille: Gérardmer 22, 2400 Le Locle.

Les personnes désirant honorer la mémoire de la défunte, peuvent penser au Home médicalisé La Résidence, ccp 23-1573-6.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

Madame Jeanne Musy-Droz, à Blonay;
Monsieur et Madame Raymond Musy-Bandelier, à La Chaux-de-Fonds;
Monsieur et Madame Daniel Musy, à La Chaux-de-Fonds;
Monsieur Gérard Musy, à New York;
Monsieur Jacques Musy-Ledermann, à Zurich;
Madame et Monsieur Nicole Sievers-Musy et leur fille, à Zurich;
Madame et Monsieur Roland Sigfried et leurs enfants, à Colombier;
Madame Marguerite Droz et son oncle, à La Chaux-de-Fonds;
Madame et Monsieur Andrée Jeanmonod-Droz et famille, en France;
Madame Yvette Musy et ses filles Nicole et Corinne, à Vevey;
Madame Inès Musy, à Genève;
Monsieur et Madame Roger Musy et famille, aux Ponts-de-Martel;
Monsieur et Madame Jean Musy et famille, à Lugano;
Monsieur Eric Musy, à Lausanne;
Monsieur Francis Musy, à Genève,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Maurice MUSY

leur très cher époux, papa, grand-papa, beau-père, beau-frère, oncle, parent et ami, enlevé à leur tendre affection le samedi 7 octobre 1989 dans sa 90^e année.

Il est bon d'attendre en silence le secours de l'Eternel.
Lament. 3.26

L'incinération a eu lieu dans l'intimité.

Domicile de la famille: Ch. de la Planaz 18, 1807 Blonay.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Repose en paix cher époux et bon papa.
Ton souvenir restera gravé dans nos cœurs.

Madame Willy Humair-Barthoulot:

Monsieur Eric Humair;

Monsieur et Madame Georges Barthoulot-Ferri, à Lausanne,

ainsi que les familles parentes et alliées ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Willy HUMAIR

enlevé à leur tendre affection samedi dans sa 73^e année après quelques jours de maladie.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 7 octobre 1989.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Domicile de la famille: Croix-Fédérale 11.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

CERNIER

Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et chargés, et je vous soulagerai.

Matt. 11: 28

Monsieur et Madame Charles et Eliane Müller-Calame et leurs filles:

Sylvie Müller, à Athènes,

Marianne Müller, à New-York;

Monsieur et Madame Nikolaus et Greti Jaeger-Müller et leurs enfants Philipp et Monica, à Toronto;

Mademoiselle Emma Schenk, aux Hauts-Geneveys;

Les descendants de feu Rudolf Müller,

ainsi que les familles Schenk, Andrié, parentes et alliées, ont la tristesse d'annoncer le décès de

Madame Madeleine MÜLLER-SCHENK

leur très chère mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, cousine et parente, enlevée à leur affection, dans sa 89^e année, après quelques semaines de maladie supportée de manière exemplaire.

2053 CERNIER, le 9 octobre 1989.

Le culte aura lieu à la chapelle du crématoire, à Neuchâtel, jeudi 12 octobre, à 16 heures suivi de l'incinération.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beauregard, Neuchâtel.

Domicile de la famille: M. et Mme Charles Müller 109, rue des Charmettes 2006 Neuchâtel

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

PESEUX

Dieu est Esprit, et il faut que ceux qui l'adorent, l'adorent en esprit et en vérité.

Jean 4: 24

Madame Hélène Vuithier-Richard, au Locle;

Madame Laure Maillot-Richard, à Béziers;

Madame Antoinette Mathez-Richard, ses enfants, petits-enfants et Monsieur Jean-Pierre Kiburger, à Bôle;

Madame Juliette Richard et Monsieur André Sauser, à Auvornier;

Monsieur Aimé Challandes, à Bôle, ses enfants et petits-enfants,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la douleur de faire part du décès de

Madame Madeleine HUGUENIN née RICHARD

leur très chère sœur, belle-sœur, tante, cousine, marraine, parente et amie, enlevée à l'affection des siens, dans sa 83^e année.

2034 PESEUX, le 10 octobre 1989. (Tombé 18)

L'incinération aura lieu, vendredi 13 octobre.

Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beauregard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Nous avons le profond regret de faire part du décès de

Monsieur Edgar OTZENBERGER

Chef de la Section
Réclame extérieure et routière

dans sa 57^e année, après une pénible maladie.

Pendant plus de 26 ans, M. Otzenberger a mis ses connaissances au service du canton de Berne. Nous remercions le défunt pour son dévouement et garderons de lui le meilleur des souvenirs.

Au nom de la
Direction de la police
du canton de Berne
B. Hofstetter, Conseiller d'Etat

La cérémonie religieuse a eu lieu le mercredi 11 octobre 1989.

BERNE, le 9 octobre 1989.

LA DIRECTION ET LE PERSONNEL DE VOUMARD MACHINES CO S.A.
ont le regret de faire part du décès de

Monsieur Erwin WALTHER

leur fidèle collaborateur et collègue pendant près de 30 ans, dont ils garderont le meilleur des souvenirs.
Pour les obsèques se référer à l'avis de la famille.

ÉPHÉMÉRIDE

Anniversaires historiques

1987 - Appuyées par de l'artillerie et des mortiers, les forces indiennes envoyées au Sri-Lanka lancent une offensive dans la péninsule de Jaffna, au cours de laquelle plus de 120 rebelles indépendantistes tamouls seront tués.
 1986 - Ouverture d'un sommet Reagan-Gorbatchev, à Reykjavik (Islande), qui durera jusqu'au 12 et se soldera par un échec, aucun des deux interlocuteurs n'ayant voulu transiger à propos de la «guerre des étoiles». Décès de Georges Duménil, historien et linguiste français, né en 1898.
 1985 - Le prix Nobel de la Paix est décerné à l'Internationale des médecins pour la prévention de la guerre nucléaire. L'avion égyptien qui transportait à Tunis les auteurs du détournement du paquebot italien «Achille Lauro», est intercepté par des chasseurs américains et contraint d'atterrir en Sicile où les quatre «pirates» sont inculpés par la justice italienne.
 1983 - Des rebelles font sauter et incendient un dépôt pétrolier à Puerto Corinto, sur la côte Pacifique du Nicaragua: sept personnes sont blessées et 1.500 habitants de la région sont évacués.
 1982 - Décès du dessinateur français Jean Eiffel, né en 1908.
 1976 - Des informations reçues de Chine annoncent que la veuve du président Mao et trois autres dignitaires du régime ont été arrêtés.
 1968 - Un cyclone balaie la baie du Bengale, faisant un demi-million de sans-abri.
 1967 - Les autorités boliviennes annoncent que Che Guevara, guerillero cubain tué au cours d'un accrochage avec l'armée, a été enterré en un lieu tenu secret.
 1963 - A la quasi-unanimité, 106 voix contre une, l'Assemblée générale de l'ONU condamne la répression en Afrique du Sud.
 1963 - Mort de l'écrivain et cinéaste français Jean Cocteau, né en 1889, et de la chanteuse française Edith Piaf, née en 1915.
 1962 - Ouverture à Rome du Concile Vatican II.
 1933 - Les pays latino-américains signent le pacte de non-agression de Rio de Janeiro.

Ils sont nés un 11 octobre
 -Le peintre anglais James Barry (1741-1806)
 - L'écrivain et journaliste François Mauriac (1885-1970).

Rendez-vous à quatre

«The Quartet» au Café du Soleil à Saignelégier

Afin de conjurer le mauvais sort, «The Quartet», un des plus fameux orchestres de jazz contemporain de ces dernières années, sera l'hôte du Café du Soleil, à Saignelégier, vendredi 13 octobre dès 21 heures.

Cette formation à ne pas manquer est composée d'Ernst Ludwig Petrowski, saxophoniste, clarinetiste, flûtiste, l'un des plus anciens et des plus actifs jazzmen de l'Europe de l'Est. Evoluant avec grande maîtrise du néo-bop à l'hyperfree, il est considéré comme l'un des plus importants musiciens d'avant-garde et de musique improvisée.

Manfred Schoof, trompettiste et bugliste aussi bien qu'arrangeur et compositeur, lui, est reconnu comme le jazzman universel de notre temps, jouant dans différentes formations, ne coupant jamais les liens avec le be-bop tout en se tournant également vers le free-jazz, sans dédaigner le travail en big-band. Il

évolua notamment pendant plusieurs années avec le «Globe Unity Orchestra».

Tony Levin, percussionniste anglais, qui étudia et joua du jazz depuis son plus jeune âge, fit partie de plusieurs groupes célèbres avec lesquels il fit des tournées en Angleterre, avant de fonder son propre groupe auquel participe un musicien bien connu de nos auditeurs, Evan Parker.

Enfin, un autre musicien bien connu du fidèle public du Soleil est le quatrième compère de ce fameux quartet, il s'agit de Ali Haurand, contrebassiste, dont tout le monde se rappelle le jeu plein de finesse. (sp)



Ernst Ludwig Petrowski: un des plus grands musiciens du jazz d'avant-garde et de musique improvisée. (Photo Imp)

TV - À PROPOS

L'équipe J. A. Cornioley / Catherine Noyer poursuit calmement son chemin en faisant de «Télescope» un magazine de bonne vulgarisation scientifique aux sujets très variés. Plus journaliste que scientifique, Catherine Noyer s'imprègne des sujets pour les présenter de manière attrayante et, quand ils sont délicats, en médecine par exemple, lucidement rassurante. La forme variée se veut aussi divertissante. Il y a quinze jours, Clarisse Gabus et J. P. Catau suivaient la piste «des pirates et des puces», en un document filmé comme un «Tell quel». Il s'agissait d'examiner diverses formes d'une nouvelle criminologie en col blanc. Trouver la clef pour entrer dans un ordinateur, bien connaître les langages de programmation et leur esprit permet de modifier à distance des programmes, d'y insérer des virus qui provoquent des maladies, coûtent parfois

une fortune au malade et de temps en temps rapportent gros au «pirate». Les délinquants sont plus dangereux que les «humoristes» qui existent aussi. Il manquait à ce document une explication claire sur la nature des virus et la manière de les insérer dans un programme. L'équipe est-elle arrivée aux limites de ce qu'elle était capable de faire passer ou s'agissait-il d'une volontaire discrétion pour ne pas propager de vilaines idées? Informer sur le cancer, durant toute une année, ou une seule semaine en Suisse, c'est nécessaire, car la prévention pourrait bien être le moyen de lutte le plus efficace, même si la médecine fait d'énormes progrès, sans pourtant avoir déjà trouvé le remède universel, donc «miraculeux». Mais, d'abord, parler «du» cancer est une chose fautive puisqu'ils sont au moins une centaine...

Télescope

On entend souvent dire que l'attitude du malade, sa volonté de lutter peuvent être essentiels pour l'éventuelle guérison. Mais attention, le comportement psychologique n'a jamais guéri un seul cancer et la psychologie n'en a jamais formé aucun. Par contre, l'attitude face au traitement, qui peut être, en chimiothérapie particulièrement lourde, joue un rôle important. Le vrai combat se situe là.

Ce sujet, présenté exceptionnellement en «premier rideau», autrement dit à 20 h 20, apporte une large information, dans le style du «faux» direct pratiqué à «Écho» par exemple, avec un brin d'obscurité dans l'emploi du «jackpot», du «flipper» et de la «roulette»: ce sont les risques de la «spectacularisation»...
 Freddy LANDRY

● TSR, ce soir donc à 20 h 20 / reprise samedi à 11 h 45

AGENDA CULTUREL

NEUCHÂTEL
 Jeunes Rives, Cirque Helvetia, 20 h 30.

JURA BERNOIS
 Tramelan: Eglise réformée: 20 h 15, récital d'orgue (Bach, Widor) par Th. Grossi.

JURA
 Les Bois: Eglise paroissiale: 20 h 15, récital d'orgue (Titelouze, Dandrieu, Mouret, Buxtehude, Bach).

Expositions temporaires

LA CHAUX-DE-FONDS
 Musée des beaux-arts: expo Papiers de pacotilles, jusqu'au 22 octobre.
 Club 44: expo Pierre Queloz, jusqu'au 14 octobre.
 Bibliothèque de la Ville: expo «Centenaire Edmond Privat», jusqu'au 31 octobre.

LE LOCLE
 Musée d'horlogerie: expo Edouard-M. Sandoz, sculpteur, jusqu'au 31 octobre.

NEUCHÂTEL
 Musée d'ethnographie: expo «Le salon de l'ethnographie», jusqu'au 7 janvier 1990.

Musée d'art et d'histoire: expo «Médaille, mémoire de métal», jusqu'au 15 octobre.

Galerie des Amis des arts: expo Jeanne-Odetta (tapisseries et œuvres récentes) et Claudévard (œuvres récentes sur papier), jusqu'au 15 octobre.

Galerie du Faubourg: expo Sam Francis, gravure. Jusqu'au 20 octobre.

Galerie Ditesheim: projection d'images René Myrha. Jusqu'au 15 octobre

Galerie Orangerie: expo Divernois, peintures récentes. Jusqu'au 29 octobre.

Galerie des Halles: expo Anton, peintures. Jusqu'au 14 octobre.

Galerie Maison des Jeunes: expo Patrick des Gachons, peintures et volumes. Jusqu'au 29 octobre.

Suisse romande	TCR Téléciné	France 1	a2	France 2	FR3	France 3	5	La Cinq
10.25 Petites annonces 10.30 Spécial cinéma 11.30 Petites annonces 11.35 A cœur ouvert (série) 12.00 La petite maison dans la prairie (série) 12.45 TJ-midi 13.15 Doña Beija 13.40 Dynasty (série) 14.30 Planquez les nounours! 16.10 Les routes du paradis (série) 17.00 C'est les Babibouchettes! 17.15 Cubitus 17.30 Mamie casse-cou (série) 18.00 FLO 18.35 Top models (série) 19.00 Journal romand 19.20 24 paquets 19.30 TJ-soir 20.00 Football (Suisse italienne) Coupe du monde, tour qualificatif: Suisse - Belgique, en direct de Bâle. 20.05 A bon entendeur	12.00 Sports à gogo (en clair) 13.00 Paradise (en clair) 13.50 Lancelot agent secret 14.35 La grande cuisine ou l'art et la manière d'assaisonner les chefs Comédie (1978) 16.20 Le mur de l'Atlantique Comédie (1970) 18.00 Les Fables de La Fontaine 18.15 Throb 18.40 Cliptonic (en clair) 19.05 Roseanne 19.30 Paradise (en clair) 20.10 Mona Lisa (en clair) 20.22 Témoignages (en clair) 20.24 Ciné-journal suisse (en clair) 20 h 30 Le flic de Beverly Hills 2 Comédie policière américaine de Tony Scott, avec Eddie Murphy, Judge Reinhold et Brigitte Nielsen (1987). Deuxième épisode des aventures d'Axel Foley. Impeccablement filmé et rythmé par une musique rock décoiffante. Un succès colossal aux Etats-Unis. 21.20 Driver Film policier (1977) 23.40 Iron Warrior Film fantastique (1986)	8.20 Télé shopping 8.55 Club Dorothée 11.25 Jeopardy 11.55 Tournez... manège 12.30 Le juste prix 13.00 Journal 13.30 Météo - La Bourse 13.35 Les feux de l'amour (feuilleton) 14.30 Club Dorothée 17.50 Hawaii police d'Etat (série) Avec Johnny Hallyday. 18.45 Avis de recherche 18.50 Santa Barbara (feuilleton)	A 19 h 20 La roue de la fortune A l'origine de La roue de la fortune, le producteur Marc Gurnaud. C'est en effet lui qui partit aux Etats-Unis pour négocier avec les Américains l'achat de Wheel of fortune. Aujourd'hui, Christian Morin et Annie Pujol, présentateurs de l'émission, ont entamé leur 25 ^e mois. 19.50 Tirage du tac-o-tac 20.00 Journal 20.30 Météo 20.35 Tapis vert 20.40 Spécial sport: football France - Ecosse, en direct du Parc-des-Princes, à Paris. 21.30 Mi-temps - Tirage du loto 22.35 Ex libris Corps et âme. 23.35 TF 1 dernière - Météo 23.55 Intrigues (série)	8.55 Eric et compagnie 11.25 Les voisins (série) 11.55 Météo - Flash info 12.00 Les mariés de l'A2 12.30 Trivial poursuit 13.00 Journal - Météo 13.45 Falcon Crest (feuilleton) 14.15 Eric et compagnie 16.20 Euroclit 16.35 Les années collège (série) 17.00 Drôle de planète 17.20 Graffiti 5-15 18.15 Les voisins (série) 18.35 Flash info 18.40 Des chiffres et des lettres Demi-finales en direct de Nîmes. 18.55 INC 19.00 Top models (série) 19.25 Dessinez, c'est gagné 20.00 Journal - Météo	8.00 Victor Cours d'allemand. 8.15 Amuse 3 11.53 Espace 3 12.00 12/13 13.05 La vie Nathalie (série) 13.30 Une pêche d'enfer 14.00 Montagne Népal, marches d'approche. 14.30 Cherchez la France 15.00 Questions au gouvernement en direct de l'Assemblée nationale 17.05 Amuse 3 18.00 C'est pas juste 18.30 Questions pour un champion 19.00 Le 19-20 de l'information 19.10 Journal de la région 19.58 Denver, le dernier dinosaure 20.05 La classe	7.30 Matinée sur la Cinq 12.30 Journal images 13.00 Journal 13.30 Arabesque 14.30 L'inspecteur Derrick 15.30 Automan 16.45 Youpi, l'école est finie 18.50 Journal images 19.00 Happy days 19.30 Le bar des ministères 19.57 Le journal 20.36 C'est l'histoire d'un mec 20.40 Petites fleurs coupées 22.20 Le rallye des Pharaons 22.25 La loi de Los Angeles 23.20 Réussites 24.00 Le minuit pile 0.05 Les polars de la Cinq	6.00 Boulevard des clips 12.30 Incroyable Hulk 13.20 Madame est servie 13.45 Docteur Marc Welby 14.35 Roxanne Roll 14.40 Pass time 15.00 Zap 6 15.50 Pass time 16.05 Hit hit hit hourra 17.05 Roxanne Roll 17.10 L'homme de fer 18.05 Multitop 18.35 Mariés, deux enfants 19.00 Magnum 19.54 6 minutes 20.00 Madame est servie 20.30 Au-dessus de la loi 22.05 Les années coup de cœur 22.35 Les chemins de la guerre 23.25 6 minutes 23.30 Top of the pops 23.55 Les nuits de M6	

Journée internationale de la canne blanche

A l'occasion de la «journée internationale de la canne blanche», le 15 octobre, les organisateurs suisses de handicapés de la vue souhaitent rappeler à tous les usagers de la route (automobilistes, motocyclistes, cyclistes, utilisateurs de planches ou de patins à roulettes), les problèmes que rencontrent les déficients visuels lorsqu'ils se déplacent seuls.

Dans notre pays, près de 1000 aveugles sont intégrés dans le

monde du travail; environ 16.000 personnes, très fortement handicapées de la vue, occupent un poste de travail régulier. La déficience visuelle s'accroît avec l'âge. C'est ainsi que l'on compte en Suisse 2000 aveugles et 24.000 faibles de vue en âge AVS. Malgré les progrès de la médecine, un enfant sur 10.000 naît aveugle tandis que 14 enfants sur 10.000 sont très fortement handicapés de la vue. La tendance de ces dernières années

indique qu'il faut s'attendre, de plus en plus souvent, à des handicapés associés. C'est là une perspective bien peu encourageante!

Voyons quels sont les problèmes des déficients visuels.

Nous savons tous que l'œil humain est une merveille de la nature. Il s'accommode de toutes les situations, il différencie les couleurs, il s'adapte à la vision de près et à la vision de loin, au jour ou à la nuit, à la vision des perspectives et possède un mécanisme de compensation remarquable.

Il n'est dès lors pas étonnant qu'une construction aussi complexe présente parfois des «pannes» ou qu'une fonction spécifique manque totalement.

Si les facultés de l'œil sont nombreuses, telles sont aussi les différentes formes de déficience visuelle. Pour celui qui voit normalement, il n'est pas toujours aisé de comprendre les conséquences véritables d'un handicap visuel.

A l'occasion de la «journée de la canne blanche» 1989, il importe donc de rappeler au public que ce ne sont pas uniquement les aveugles qui ont besoin d'une canne blanche mais aussi bien des personnes dont la vue est

restreinte d'une manière quelconque.

Un moyen auxiliaire comme la canne blanche, qui est maintenant reconnu dans l'ordonnance sur les règles de la circulation routière, est important dans la vie de tous les jours car il permet à de nombreux aveugles ou faibles de vue de vaquer à leurs occupations malgré leur handicap.

Après un entraînement adéquat, beaucoup de handicapés de la vue peuvent encore travailler, et poursuivre leurs activités de loisirs:

- s'orienter, par exemple dans une gare, grâce à un monoculaire,
- faire encore quelques travaux manuels grâce à une bonne lumière et même faire la cuisine,
- poursuivre la même activité professionnelle en utilisant un appareil de lecture en circuit fermé de télévision.
- de nouveau être autonome et mobile grâce à une bonne utilisation de la vision restante.

La «journée internationale de la canne blanche» est une bonne occasion pour les déficients visuels de rappeler à tous les usagers de la route, en particulier aux cyclistes, qu'ils n'entendent pas, qu'ils doivent compter sur leur courtoisie. (sp)

L'AVOCAT

Abus n'égale pas réintégration Licenciement sans raison valable

A l'enseigne de «l'avocat», nous inaugurons une nouvelle rubrique juridique qui aura pour but d'exposer des cas concrets suffisamment courants et globaux pour concerner chacun. Un avocat agréé par l'Ordre neuchâtois des avocats, mais sous couvert d'anonymat, examinera les cas que nos lecteurs pourront lui soumettre, à l'exception de problèmes n'ayant pas d'intérêt général, et formulera un conseil ou suggérera une marche à suivre pour tenter de résoudre le différend évoqué. Il est évident que tous les cas ne peuvent appeler de réponse, et que les avocats consultés choisiront selon leur spécialité les problèmes qu'ils désirent ou sont à même de traiter de manière simple dans le cadre de cette rubrique. Cette rubrique apparaîtra deux mercredis par mois à partir d'aujourd'hui. Pour l'alimenter, soumettez vos questions à: L'Impartial, «L'avocat», rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds. Votre anonymat est bien entendu garanti! (Imp)

débat sur la place publique, il doit se séparer d'elle. Il lui donne le congé avec un délai de deux mois. Elle a exigé que la décision lui soit communiquée par écrit, avec indication des motifs.

L'employeur s'est exécuté; il n'avait pas le choix, la loi lui faisant obligation d'agir de cette façon. Les motifs indiqués sont flous: Mme T. a un état d'esprit non conforme à celui qui prévaut dans l'entreprise, où l'on a confiance dans la direction. Cela ne se fait pas de s'adresser aux tribunaux. Que peut-elle faire (pour le licenciement; nous reviendrons ultérieurement sur la question de l'égalité)?

Elle doit s'adresser au tribunal des prud'hommes du lieu de l'entreprise. La loi ne lui donne pas un droit à être réintégrée, le licenciement restera valable, son emploi est perdu. Mais si le congé peut être considéré comme abusif elle sera indemnisée par l'employeur. Or, constitue un tel abus le fait, pour l'employeur, de licencier un travailleur qui a fait valoir des prétentions devant un tribunal (art. 336 du code des obligations, en vigueur sous cette forme depuis le 1er janvier 1989).

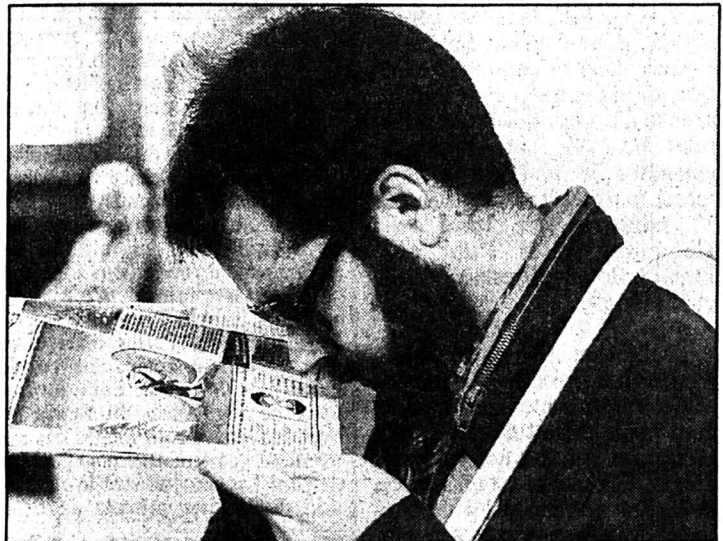
On conseille à madame T. de demander ici l'indemnité maximum équivalant à 6 mois de salaire. Le juge, selon les circonstances, pourra la réduire. Le montant en sera calculé sur la base du salaire corrigé, si madame T. obtient gain de cause dans le procès pour l'égalité.

Il s'agit, au sens étroit, d'une indemnité et non d'un salaire. Ainsi, même si Madame T. retrouve du travail immédiatement après les deux mois du délai de résiliation, elle la recevra. Si elle reste au chômage, elle bénéficiera des prestations indépendamment de cette indemnité.

Voici le premier cas traité par un de nos avocats:

Madame T. est vendeuse depuis 8 ans dans la même entreprise. Elle a appris qu'un de ses collègues, homme, gagnait plus qu'elle. Elle s'est adressée au Tribunal des prud'hommes pour demander que l'employeur soit condamné à la payer comme l'est son collègue.

L'employeur l'a convoquée et lui a annoncé que puisqu'elle juge bon de porter ce



Etre handicapé de la vue revêt de nombreuses formes et différents degrés de gravité. (Photo Imp)

SUR GRAND ÉCRAN

- La Chaux-de-Fonds**
Corso: 21 h, Invasion Los Angeles (16 ans); 18 h, Le grand bleu, version longue (12 ans).
Eden: 18 h 30, 21 h, Stallone - Haute sécurité (16 ans).
Plaza: 16 h, 18 h 30, 21 h, Indiana Jones et la dernière croisade (12 ans).
Scala: 21 h, Le petit diable (12 ans); 14 h, 18 h 30, Batman (12 ans).
- Neuchâtel**
Apollo 1: 15 h, 17 h 45, 20 h 15, Indiana Jones et la dernière croisade (12 ans); 2: 14 h 30, 16 h 30, 18 h 30, 20 h 30, Asterix et le coup du menhir (enfants admis); 3: 15 h, 17 h 45, 20 h 30, Nocturne indien (12 ans).
Arcades: 16 h, 20 h, Expédition fleuve Niger (Connaissance du monde).
Bio: 15 h, 20 h 45, à 18 h en V.O. s/tr., Cinéma paradiso (12 ans).

- Palace: 15 h, 18 h 30, 20 h 45, Cyborg (16 ans).
Rex: 15 h, 18 h 15, 20 h 45, Old gringo (16 ans).
Studio: 15 h, 18 h 15, 21 h, Abyss (12 ans).
- Couvet**
Cinéma Colisée: relâche.
- Saint-Imier**
Cinéma Espace Noir: relâche.
- Tramelan**
Cinématographe: relâche.
- Bévilard**
Cinéma Palace: relâche.
- Le Noirmont**
Cinéma: relâche.
- Les Breuleux**
Cinéma Lux: relâche.

MOTS CROISÉS

No 6564

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

Horizontalement: 1. Mœlleusement. 2. Laitue de mer. - Machine hydraulique. 3. Des nœfles. - Associé. 4. Contournement. 5. Paysage pittoresque. - Balle pour jouer à la paume. 6. Terme de golf. - Symbole chimique. - Outil du dessinateur. 7. Iridium. - Qualifie un vent chaud comme le fœhn. 8. Sur le champignon. - Note. 9. Morceau de bois rond scié en tranches. - Pays d'Afrique. 10. Astuce. - Impie.

Verticalement: 1. Considérer exagérément. 2. Arbre méditerranéen. - Symbole de métal. 3. Inflammation de la choroïde. - Au secours. 4. Déclivité. - Observe en cachette. 5. Ville de Grande-Bretagne. 6. Enoncer successivement les parties d'un tout. 7. Impressionniste français (1840-1926). - Mit en terre. 8. Instrument chirurgical. - Bradype. 9. Négation. - Protection pour un mineur. 10. Ecorce de chêne. - Ville de France.

SOLUTION No 6563

Horizontalement: 1. Tourmentin. 2. Artois. - Ore. 3. Rais. 4. Atlas. - Zani. 5. Boën. - Mère. 6. Ur. - Irène. 7. Sialagogue. 8. Torii. - Si. 9. Anerie. 10. Râles. - Etre. **Verticalement:** Tarabuster. 2. Oratorio. 3. Utile. - Aral. 4. Rosaniline. 5. Mi. - Raies. 6. Est. - Meg. 7. Zénobie. 8. Touareg. - Et. 9. Ir. - Nè. - Us. 10. Néri. - Seine.

Suisse italienne

15.45 La ganga (film)
17.15 Dramarama
17.45 TG flash
18.00 I predatori dell'idolo d'oro
19.00 Attualità sera
19.45 Telegiornale
20.00 Calcio
20.20 Il giustiziere della strada
21.15 No problem Pelagic
22.00 TG sera
22.25 Mercoledì sport
23.55 Teletext notte

Suisse alémanique

12.55 Tagesschau
13.00 Love Boat
13.55 Nachschau am Nachmittag
16.10 Tagesschau
16.15 DRS nach vier
17.00 Fernrohr
17.45 Gutenacht-Geschichte
18.00 Fest im Sattel
18.55 Tagesschau-Schlagzeilen DRS aktuell
19.30 Tagesschau - Sport
20.00 Fussball (TSI)
20.05 Zeitspiegel
21.40 Übrigens
22.00 Tagesschau
22.20 Backstage
23.05 Aus allem raus und mitten drin (film)

Allemagne 2

17.00 Heute
17.15 Tele-Illustrierte
17.50 Das Erbe der Guldenburgs
19.00 Heute
19.30 Doppelpunkt
20.15 Kennzeichen D
21.00 Der Denver Clan
21.45 Heute-Journal
22.10 Aspekte
22.30 Kontext
23.00 Fussball

RAI Italie 1

7.00 Una mattina
9.40 Santa Barbara
10.30 TG 1-Mattina
10.40 Laurel e Hardy
11.55 Che tempo fa
12.00 TG 1-Flash
12.05 Cuori senza età
12.30 La signora in giallo
13.30 Telegiornale
13.55 TG 1-Tre minuti di...
14.00 Fantastico bis
14.10 Il mondo di Quark
15.00 Scuola aperta
15.30 Novעתel
16.00 Pippi Calzelunghe
16.30 Anna dai capelli rossi
18.00 TG 1-Flash
18.05 Santa Barbara
19.10 E proibito ballare
19.40 Almanacco del giorno dopo
19.50 Che tempo fa
20.00 Telegiornale
20.30 Albert e Alice (film)
22.25 Mercoledì sport
24.00 TG 1-Notte
Oggi al Parlamento
Che tempo fa

Allemagne 3

16.15 Programmtafel
16.30 Schwalben und Segler
17.00 Mut zur Reformpädagogik
17.30 Telekolleg II
18.00 Sesamstrasse
18.30 Yao
18.55 Das Sandmännchen
19.00 Abendschau
19.30 Schlaglicht
20.05 Auf Wiedersehen in Kairo
21.00 Südwest aktuell
21.15 Heute in...
22.15 Was geschah letzte Nacht?

Allemagne 1

12.55 Presseschau
13.00 Tagesschau
13.05 ARD-Mittagsmagazin
13.45 Wirtschafts-Telegramm
14.02 Sesamstrasse
14.30 Der Trotzkopf
15.03 Talk täglich
15.30 Erika und Sandy
16.03 Die Sklavin Isaura
16.30 Die Trickfilmschau
16.45 Thomas und Senior
17.15 Tagesschau
17.25 Regionalprogramm
20.00 Tagesschau
20.15 Diebe in der Nacht
21.25 Im Brennpunkt
22.00 Der blaue Panther
22.30 Tagesthemen
23.00 Jetzt schlägt's Richtig
23.05 Heut' abend
23.50 Tagesschau
23.55 Nachtgedanken

La sept

16.00 Allemand Espagnol
16.30 L'amour en France
17.30 Dans la ville blanche
19.30 Jean Painlevé au fil de ses films
20.00 Préfaces
20.30 Moravagine
21.30 La vengeance d'une ophéline russe
22.00 Imagine européenne
22.30 Master Class: Kataev
23.30 Eugène Oneguine

RTN-2001

6.00 Informations SSR
6.10 Couleur café
6.45 Journal régional
7.00 Informations SSR
7.45 Journal régional
8.00 Informations SSR
8.15 Revue presse neuchâtoise
9.00 Claire à tout faire
11.00 Cannibale
12.15 Journal régional
12.30 Informations SSR
13.00 Dédicaces
14.00 Secteur privé
16.30 Hit Parade
18.00 Informations SSR
18.20 Pyjama vole
18.30 Journal régional
19.00 Magazine thématique
20.00 Point de rencontre
24.00 Informations SSR
0.05-6.00 Couleur 3

La Première

9.05 Petit déjeuner. 10.05 5 sur 5.
12.30 Journal de midi. 13.00 Annoncez la couleur. 14.05 Naf-tule... vous êtes viré! 15.05 Ticket chic. 16.05 Objectif mieux vivre! 16.30 Les histoires de la musique. 17.05 Première édition avec René-Victor Pilhes. 17.30 Journal des régions. 18.00 Journal du soir. 19.05 L'espadrille vernie. 20.05 Sport et musique. 22.30 Noctuelle. 0.05 Couleur 3.

Espace 2

9.15 Magellan. 9.30 Les mémoires de la musique. 11.05 Question d'aujourd'hui. 11.30 Le livre de Madeleine. 12.05 Entrée public. 13.05 Musimag. 14.05 Cadenza. 16.05 A suivre... 16.30 Appoggiature. 18.05 Magazine. 18.50 JazzZ. 19.20 Novitads. 19.30 Per i lavoratori italiani. 20.05 Orchestre de la Suisse romande. 20.30 Concert. 22.30 Démarge. 0.05 Notturmo.

Suisse alémanique

Club de nuit. 6.00 Bonjour. 7.00 Journal du matin. 7.15 Revue de presse. 9.00 Palette. 11.30 Club des enfants. 12.00 Rendez-vous. 12.15 Journal régional. 12.30 Journal de midi. 13.30 Un invité. 14.00 Mosaïque. 17.00 Welle eins. 17.45 Actualités sportives. 18.00 Journal régional. 18.30 Journal du soir. 19.15 Sport-télégramme et musique 20.00 Spasspartout: divertissement. 22.00 Music-box.

France musique

7.10 Certains l'aiment tôt. 8.45 Au jour le jour. 9.30 Le matin des musiciens. 12.07 Jazz d'aujourd'hui. 12.30 Concert. 14.00 La mémoire vive. 15.00 Album pour la jeunesse. 16.30 Le temps du jazz. 18.00 Un fauteuil pour l'orchestre. 18.03 Gravures. 19.07 De vous à moi. 20.30 Concert du Hanover Band: œuvres de J. Wæfl. 22.15 concert du GRM. 23.07 Jazz club.

Fréquence Jura

6.30, 7.00 et 7.30 FJ-infos. 7.15 Sur le pont Moulinet. 7.50 Culture club. 8.00 FJ-infos. 8.10 D'une heure à l'autre. 8.30 Revue de presse. 9.00 L'info en bref. 9.10 D'une heure à l'autre. 9.30 Histoire de mon pays. 11.00 L'info en bref. 11.05 L'apéro. 12.15 Info JU. 12.30 RSR 1. 17.05 Canal top. 18.00 Info RSR 1. 18.30 Info JU. 19.00 Francofolies. 19.30 Radio Varicelle. 20.00 Couleur 3.

Radio Jura bernois

9.00 Malice et bagatelles. 9.30 Allô Maman bobo! 10.00 Médecine naturelle. 10.30 Les histoires de M. William. 11.00 Kaléidoscope. 11.30 Les dédicaces. 12.00 Activités villageoises. 12.15 Actualités. 12.30 Midi première. 12.45 La bonn'occace. 15.05 Allô Maman bobo! 15.30 Musique aux 4 vents. 16.30 DJ Time. 18.35 RJB magazine. 19.00 Rétro parade. 20.00 Flash back 80.

Votre journal videotex

L'Impartial

*IMPAR# Le canard de génie
Service télématique L'Impartial

Les voies européennes de transport fluvial

En 1953, la Conférence Européenne des Ministres des Transports, la C.E.M.T., décidait de classer 12 liaisons fluviales comme «voies navigables d'intérêt européen». Les pays concernés s'engageaient dès lors à réaliser dans les meilleurs délais les travaux de construction, d'aménagement ou de modernisation. Ces 12 liaisons devaient naturellement répondre au gabarit normalisé de classe V, ou éventuellement de classe IV.

La constatation commune fut rédigée comme suit :

«La navigation fluviale doit être considérée sous l'aspect global du marché européen. Pour construire une Europe Unie, nous sommes prêts à faire les sacrifices nécessaires à l'aménagement des infrastructures. Nous sommes contraints à aller au-delà des considérations locales ou nationales, si nous voulons créer les bases organiques d'une communauté économique européenne réelle.

Nous constatons que si le concept de liaison entre les mers et les territoires du centre de l'Europe (Hinterland) conserve sa validité, le trafic continental intérieur ne cesse d'augmenter. Par conséquent, les grandes liaisons transcontinentales ne doivent pas être envisagées autrement que dans le cadre de leur intérêt réel pour le marché européen vu dans un aspect global».

En 1989, soit 36 ans plus tard, nous constatons qu'une grande partie des travaux ont été menés à bien, et surtout que les bases de réflexion ont conservé toute leur justesse, tant sur le plan des communications européennes, que sur celui de la vitalité de la navigation fluviale.

En effet, toutes les prévisions de trafic ont été atteintes et souvent largement dépassées. Les premiers ouvrages réalisés s'avèrent être tout juste suffisants pour faire face aux besoins des prochaines années et insuffisants pour la fin de la prochaine décennie.

PROGRAMME

Chacun des pays concernés a mis en œuvre des moyens très importants pour réaliser ce programme commun avec une foi tout à fait remarquable, tant dans l'avenir de l'Europe, que dans celui de la navigation fluviale. D'autre part, au fur et à mesure que progressait la construction de ce réseau européen, d'autres moyens, également très importants étaient mis à disposition des voies fluviales nationales, dont l'intérêt s'était confirmé. Il s'agissait en général d'extensions locales permettant de mieux desservir une région proche des grands tracés européens.

Citons ici, en exemple, l'aménagement de la Sarre, sous-produit de la voie No5, concernant la Moselle, ou encore l'accord récent de liaison entre le Mittel-landkanal et Havelkanal, accédant de la Ruhr et Braunschweig à Berlin, Dresde et Breslau. Il s'agit là d'une liaison supplémentaire entre les réseaux fluviaux de l'Est et de l'Ouest.

LES DOUZES VOIES

Succinctement décrites, les 12 voies navigables européennes sont les suivantes :

1. Liaison Dunkerque-Escaut (en travail). - Elle apporte une meilleure desserte des ports ma-

ritimes de Dunkerque et Anvers avec leurs arrière-pays. Elle complète le canal Dunkerque-Valenciennes, qui se prolongera au sud pour rejoindre la Seine et Paris à Conflant Ste Honorine. Une extension belge vers Bruxelles, Charleroi et Namur est en cours de réalisation.

2. Liaison Escaut-Rhin (terminée). - Il s'agit d'une doublure du tracé existant, déjà modernisé par la reconstruction de deux écluses. Cette liaison permet aux plus grands trains poussés et aux navires fluvio-maritimes de passer par tous les temps de la région Anvers-Gand à celle de Rotterdam-Europort - Amsterdam et la Ruhr.

3. Aménagement de la Meuse (terminé en Hollande et jusqu'à Namur). - Les aménagements hollandais ont consisté essentiellement dans la modernisation des écluses, la rectification de certaines courbes, la création de lacs absorbant les crues et ouverts à la navigation de plai-

sance. La jonction élargie avec le Rhin à Nimègue est pratiquement terminée. Le tracé belge Namur-Givet est en cours d'achèvement. Le tracé français Givet-Nancy, avec jonction sur la Moselle n'a pas encore été entrepris. Mais le projet prévoit encore la liaison avec la Saône et le Rhône, avec la modernisation du canal actuel.

4. Liaison Meuse-Rhin (en projet). - Elle permettra un acheminement plus rapide des marchandises belges vers l'Allemagne, la Suisse, l'Autriche et l'Italie, et vice versa, par Venlo et Dusseldorf.

5. Aménagement de la Moselle (terminé). - Trafic actuel supérieur de 50% aux prévisions, 15 millions de tonnes par an. Aménagements locaux français se poursuivent.

6. Aménagement du Rhin (terminé). - travaux complémentaires pour améliorer le tirant d'eau entre St-Goar et Strasbourg. Font suite à la construction du Grand Canal d'Alsace, 1950-1970 entre Strasbourg et Bâle, et en 1972 de Petit Huningue à Birsfelden avec la mise en service de l'écluse de Birsfelden et actuellement extension à Rheinfelden avec la modernisation de l'écluse d'Augst.

7. Liaison du Rhône au Rhin (en travail). - Il faut noter que la CEMT a prévu deux tracés sous ce No7 alors même que la Suisse ne fait pas partie de la Conférence, et ne s'est pas engagée à réaliser cette liaison. Il faut y voir une courtoise invitation de l'Europe à nous intégrer au ré-

seau navigable en construction. Mais il faut aussi comprendre que le tracé suisse, (indiqué par nous comme 7A sur la carte, pour une meilleure clarté), est techniquement plus facile à réaliser, nettement moins coûteux que le tracé 7 par la France. (voir ci-contre)

8. Aménagement du Rhin, de Bâle à Constance (en projet). - Il s'agit de l'extension de la navigation rhénane jusqu'en Autriche. Cette extension permettra, entre autres, d'améliorer le trafic Nord-Sud, par le rail et la route.

9. Liaison Rhin-Main-Danube (en travail). - C'est probablement l'un des plus grands ouvrages du siècle, avec le canal de Panama. Une voie navigable de 3500 kilomètres desservant 10 pays et reliant l'Europe du Nord à celle de l'Est, la mer du Nord à la mer Noire. La mise en service du dernier tronçon a été soigneusement planifiée pour coïncider avec les nouvelles réglementations douanières en 1992. Un projet national yougoslave prévoit de relier le Danube à l'Adriatique.

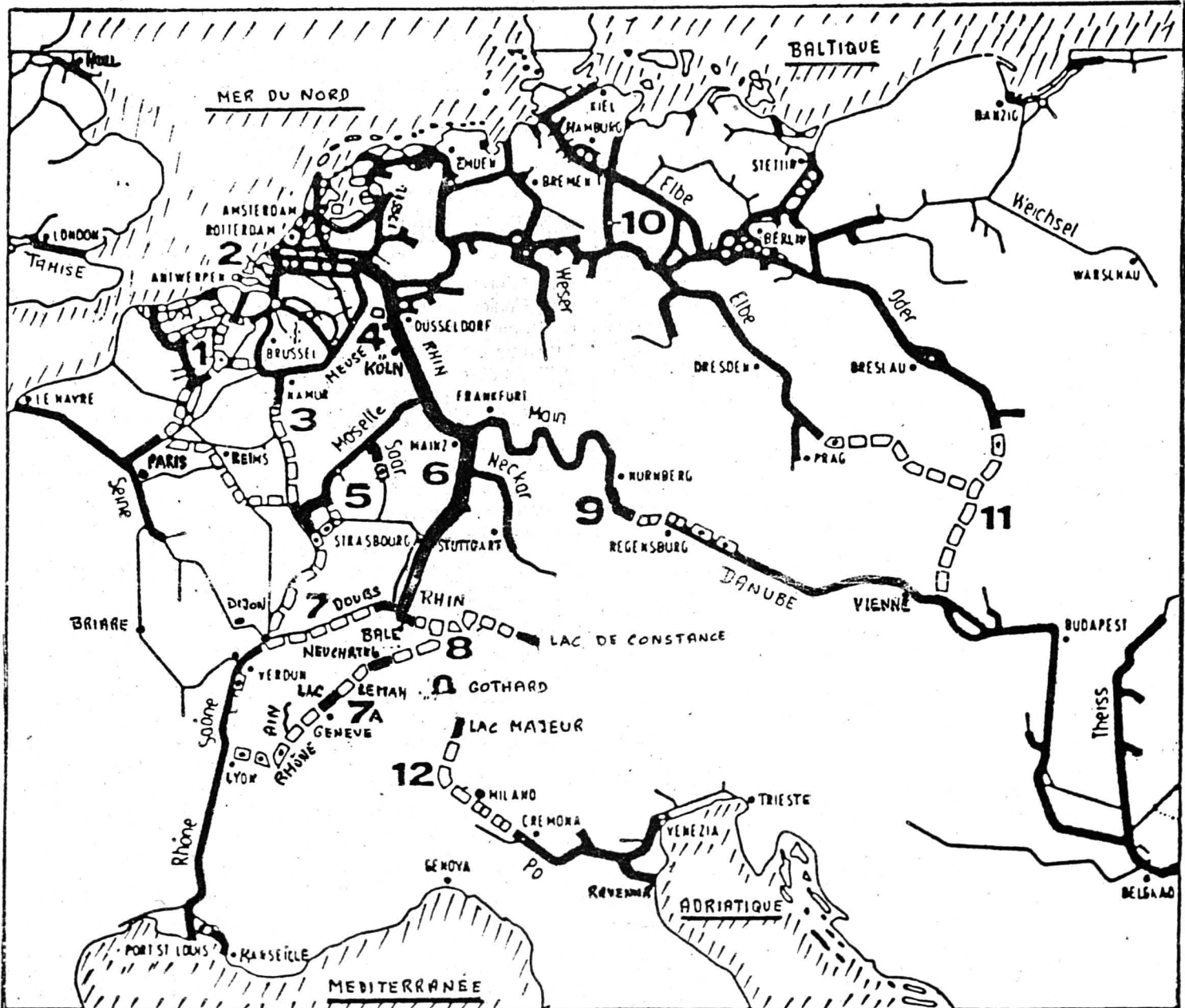
10. Canal latéral de l'Elbe (terminé). - Le but était de relier Hambourg à Berlin et à la Ruhr sans emprunter le cours naturel de l'Elbe, navigable, mais traversant l'Allemagne de l'Est. Le développement du trafic a été moins rapide que prévu et stagne aux environs de 4,5 millions de tonnes annuelles, ce qui équivaut quand même à quelques 22 trains par jour, de pondéreux et d'hydrocarbures peu rentables pour le rail.

11. Liaison Oder/Elbe-Danube (en travail). - La CEMT n'a pas hésité, en 1953, à inclure cette double liaison est-européenne à la liste des ouvrages essentiels pour l'avenir. Si l'on se replace dans le contexte politique de l'époque, c'était faire preuve d'un optimisme considérable. En 1989, force est bien de constater le réalisme à long terme marquant la décision des 12 ministres. Ce tracé relie Hambourg et la Ruhr avec Dresde, Prague, Breslau, Vienne et Budapest.

12. Liaison Adriatique - Lac Majeur (en travail). - Il pouvait sembler que cette voie fluviale était aussi le fruit de douces rêveries. En fait, le tracé Ravenne / Venise-Crémone est en service, et les travaux sur celui de Crémone-Milano sont très avancés. L'étape suivante amènera la navigation fluviale non pas seulement au lac Majeur, mais au pied du Simplon et à Locarno. Comme pour le Léman français ou le Bodan, le réflexion est d'acheminer les marchandises par eau aussi près que possible de la barrière des Alpes, dont la traversée est assurée par les tunnels routiers et surtout ferroviaires.

Ceci illustre bien la conception globale et hardie des transports européens par les ministres responsables ainsi que leur vision du rôle que notre pays est censé y jouer. J.-D. B.

● Dans notre édition de demain jeudi 12 octobre, nous aborderons le problème d'une approche suisse de l'Europe fluviale.



Les douze voies navigables européennes.

Transhelvétique

La modernisation du canal actuel de la Saône à Verdun, jusqu'au Rhin à Mulhouse par Besançon et le Doubs demande la construction d'ouvrages nombreux et importants pour traverser les Vosges. Le tracé suisse ne rencontre qu'un obstacle naturel, celui du Mormont près de Cossonay, infiniment plus simple à franchir. De plus les quelque 50 kilomètres Genève-Morges et les quelque 70 kilomètres d'Yverdon à Nidau nous ont été gracieusement offerts par la nature. Les tracés Nidau - Soleure et Neuchâtel - Morat ont été réalisés par la 2e Correction des eaux du Jura en 1963. Enfin l'alimentation en eau de la liaison Suisse est meilleure que celle du projet européen par la France. L'obstacle majeur invoqué par les détracteurs du Transhelvétique était que la France ne réaliserait jamais la liaison Lyon - Genève et que le Rhône était difficilement navigable. Aujourd'hui les aménagements rhodaniens sont non seulement terminés jusqu'à Lyon et en cours jusqu'à l'embouchure de l'Ain, mais les Pertes du Rhône sont également aménagées par le barrage de Génissiat. Enfin les travaux de régulation du fleuve en aval de Genève sont menés très activement et permettront le passage de péniches, moyennant la réalisation des écluses prévues au droit des barrages.

Un dernier problème technique coûteux, le passage de Génissiat vient lui aussi d'être résolu, du fait que les dimensions de l'ascenseur à bateaux de la liaison I, Dunkerque-Escaut s'adaptent exactement à celles de Génissiat.

Alors que les raisons politiques et techniques jouent maintenant fortement en faveur du Transhelvétique, on remet en question son intérêt économique. Il est vrai que ce canal profitera surtout aux cantons romands.

Le déséquilibre entre la région zurichoise et la Romandie ne fait que s'accroître, il y a donc lieu de remédier sans tarder à cet état de chose. Enfin, pour tous les sceptiques, on ne peut que les inciter à aller voir ce qui se passe au-delà de nos frontières en matière de navigation fluviale.

La France souhaite vivement trouver un accord avec la Suisse pour mener à bien le projet de liaison entre leur voie fluviale rhodanienne et les rives françaises du Léman pour mieux desservir la Savoie et également pour amener la navigation le plus près possible des Alpes. Ceci est aussi valable pour la région valaisanne et pour le trafic du Simplon.

Sur un plan politique, la réalisation, bien entendu par étapes, de la liaison No 7 par la Suisse, nous donnerait une ouverture inestimable sur l'Europe de demain, la preuve de notre attachement à un continent dont nous faisons partie et surtout de notre volonté de participer, dans la mesure de nos moyens et à notre manière à son avenir.

Un nouvel obstacle a toutefois surgi, celui des résistances écologiques.

Il est essentiel de se préoccuper de la protection de la nature et de la qualité de la vie. Indépendamment du fait qu'aucun écologiste n'est vraiment prêt à revenir au Moyen Age, le problème majeur auquel nous sommes confrontés est celui de l'énergie, et des nuisances générées par l'utilisation de cette énergie. La navigation fluviale est le moyen de transport le plus économique en énergie et celui dont l'exploitation et les infrastructures génèrent le minimum de nuisances. Ce sont là des faits et non des arguments.

Il faut bien le constater, et surtout le répéter, qu'une Europe sans navigation fluviale serait d'ores et déjà invivable et que nous ne voulons pas être complètement asphyxiés par les camions, il faut mettre en œuvre les alternatives écologiques sans perdre un instant. Nous serons de toute façon amenés à construire le canal Transhelvétique, comme la France devra obligatoirement réaliser le tracé projeté sur son territoire. Il vaudrait mieux le faire alors que nous avons le temps et les moyens au lieu d'attendre d'être contraints par les circonstances et vraisemblablement obligés d'adopter des solutions horriblement coûteuses, comme la traversée de Neuchâtel en tunnels, par faute de prospective sérieuse.

J.-D. B.